

Entreprises magazine

Numéro 120 – Juillet/Août 2023 – 5 EUR



Assurances

Dossier pages 24 - 46





Vous devez parfois envoyer des **factures**
à un organisme du secteur public ?
Alors MyGuichet.lu est la solution
qu'il vous faut !

MyGuichet.lu



Vos démarches administratives,
tout simplement, quand vous voulez,
où vous voulez et en toute sécurité.

 **Guichet.lu**



News

- 4** Brèves
- 18** Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ? Résultats du sondage réalisé en mai 2023 sur le site [lesfrontaliers.lu](https://www.lesfrontaliers.lu)

Formation tout au long de la vie

- 20** Le cofinancement de la formation en entreprise : l'aide publique pour la formation des salariés

Communication

- 21** Les tenants et aboutissants de la gamification dans l'industrie événementielle (2^e partie)

Entreprendre au féminin

- 22** Tahereh Pazouki : « L'opportunité d'être créative et de changer les choses »

Dossier Assurances

- 24** Bilan difficile pour l'assurance en 2022
- 25** Turbulences et résilience : le meilleur reste à faire pour les assureurs
- 26** 5 tendances majeures du secteur de l'assurance
- 28** Les intempéries de 2021 ont eu un impact sur le coût de l'assurance
- 29** Principe du pollueur-payeur, le rôle crucial du secteur de l'assurance
- 30** Les risques non assurés, on en fait quoi ?
- 32** Assurer son activité professionnelle : les essentiels
- 34** Les véhicules électriques, connectés et demain autonomes, bousculent l'assurance
- 36** Baloise Luxembourg – Le courtage, un marché en plein essor
- 38** Atradius – Protéger son entreprise en minimisant les risques

40 Office du Ducroire – Une large palette de solutions pour vos activités à l'international

42 Assurances et régimes complémentaires de pension : nos propositions

44 L'assurance vie alignée sur l'Accord de Paris ?

46 La donnée, ressource et défi pour l'assurance vie

Bon à savoir

48 Le travail des élèves et étudiants

49 Clause de flexibilité : est-ce qu'un changement d'affectation du salarié constitue une modification substantielle du contrat de travail ?

À nos frontières

50 L'exode de la population luxembourgeoise

Un été « expressionniste »

52 Sur les pas d'Evvard Munch en Norvège

Auto

54 Toyota Corolla : 27 ans et toujours aussi fringante

Étapes gourmandes

57 Cacio & Pepe – Une savoureuse portion d'Italie

58 Beauty case

60 Livres

62 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /
Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Marie Jacquemin, Sébastien Lambotte,
Michel Nivoix, Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : [lesfrontaliers.lu](https://www.lesfrontaliers.lu), INFPC, Netty Thines, Brice Bultot, Martine Borderies, Muriel Bouchet, M^e Céline Lelièvre, Chambre des salariés Luxembourg (CSL) et Danièle Henky

Mise en page / Tammy Berger / Imprimerie Reka

Impression / Imprimerie Reka

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2023 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.
Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

HOUSE OF SUSTAINABILITY POUR FACILITER ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION DURABLE DES ENTREPRISES

Portée par la **Chambre de Commerce** et la **Chambre des Métiers** et en partenariat avec l'Institut National pour le Développement durable (INDR), la **House of Sustainability** a pour objectif de sensibiliser, de former et d'accompagner les entreprises à travers les enjeux et opportunités clés du développement durable. Afin d'atteindre ces objectifs, elle propose une **offre complète de services** en concertation avec ses partenaires qui font vivre l'écosystème luxembourgeois, à savoir les fédérations, les institutions gouvernementales, les associations spécialisées, etc.

Afin de guider les entreprises, un site dédié a été créé : www.sustainability.lu, chaque entreprise intéressée peut s'informer sur la durabilité au Luxembourg, les labels existants ou encore, les acteurs de l'écosystème. La mise en place d'actions concrètes, notamment autour des 10 principes du développement durable établis par la Chambre de Commerce, est également proposée aux entreprises.

Des événements thématiques pour sensibiliser et accompagner les entreprises et les informer des actualités autour du développement durable sont au programme.

Avec pour fil conducteur l'idée que toute entreprise peut contribuer au développement durable, cette nouvelle initiative souhaite créer une véritable mobilisation autour de cet enjeu majeur, en utilisant divers moyens, outils et dispositifs d'accompagnement mis à disposition par les partenaires de l'initiative. ✓

CHAMBRE DES MÉTIERS POUR DES MESURES FORTES EN VUE D'ÉVITER UNE CRISE DANS LA CONSTRUCTION ET UNE ACCENTUATION DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

La **Chambre des Métiers** a avisé favorablement la **proposition de loi n° 8149** déposée le 8 février 2023 et qui lui a été soumise pour avis par la ministre des Finances en février dernier. Cette proposition prévoit certaines mesures fiscales temporaires visant à redynamiser le marché immobilier, à savoir la réintroduction du taux super-

réduit de TVA pour la création de logements locatifs, l'augmentation du crédit d'impôt sur les actes notariaux (*Bëllegen Akt*) de 20.000 à 50.000 EUR et l'augmentation du taux de l'amortissement accéléré à 6 % visant à inciter la création de logements locatifs. Ces mesures faisant l'objet de la proposition de loi se recoupent avec les mesures proposées dès décembre 2022 par les représentants de l'artisanat en ce qu'elles visent à produire les mêmes effets, à savoir créer un signal positif en direction des acquéreurs/occupants et investisseurs, et renforcer ainsi le soutien temporaire de la demande de logements, notamment locatifs. Ceci est d'autant plus important que sur le terrain certaines annonces politiques gouvernementales ont eu un effet psychologique négatif sur les investisseurs tout en renforçant ainsi la chute libre de la demande.

Les **résultats de l'enquête de conjoncture** réalisée par la Chambre des Métiers pour le 1^{er} trimestre 2023 **confirment la détérioration observée ces derniers mois**. Or, il ne faut pas sous-estimer l'étendue d'une crise dans le secteur de la construction, susceptible d'avoir de multiples effets. Même si les entreprises font tout leur possible pour garder leurs salariés, elles risquent de finir par perdre pied. Des pertes d'emplois auraient pour effet une réduction de la capacité de production, avec un choc d'offre à la clé au moment où la demande de logements se redressera, se traduisant alors par des augmentations significatives des prix de vente et des loyers liées à une insuffisance de l'offre. Une telle évolution, en exacerbant la pénurie de logements abordables, freinera (davantage) le développement économique du pays.

Pour la Chambre des Métiers, il est donc urgent de ne plus attendre pour prendre des mesures fortes et temporaires. Les mesures esquissées dans la proposition devront toutefois respecter 2 impératifs pour être efficaces : **intervenir à court terme** pour préserver le tissu économique de dommages qui nécessiteront beaucoup de temps à « cicatrifier » et **présenter un caractère temporaire** pour exercer sur une durée restreinte un effet incitatif maximal sur la demande (*Lenkungseffekt*). L'abolition de façon temporaire des frais d'enregistrement de 7 % sur la quote-part de la construction déjà réalisée

(par analogie à la vente en état de futur achèvement) et l'acquisition par le Fonds spécial de soutien au développement du logement de projets privés « gelés » suite à la chute brutale de la demande sont deux mesures supplémentaires préconisées par la Chambre des Métiers, sans oublier le retrait des amendements gouvernementaux en relation avec la réforme du bail à loyer, notamment des dispositions ayant trait au taux de rendement maximum.

Source : Chambre des Métiers, Communiqué de presse *La nécessité de mesures fortes en vue d'éviter une crise dans la construction et une accentuation de la pénurie de logements*, 14 avril 2023.

SITUATION CONJONCTURELLE DE L'ARTISANAT



De g. à dr. : **Norry Dondelinger** (directeur Affaires économiques), **Max Urbany** (conseiller économique), **Tom Oberweis** (président), **Tom Wirion** (directeur général) et **Marc Gross** (directeur Affaires publiques et Analyses), Chambre des Métiers. Photo-Chambre des Métiers

Si le nombre d'entreprises et l'emploi ont augmenté par rapport à 2021, fait remarquable au regard de la situation économique très difficile, cette évolution a toutefois perdu beaucoup de son élan. La création nette d'entreprises et d'emplois recule de respectivement 71 % et 30 % et les **perspectives pour l'année 2023 sont ternes**. Si le nombre de faillites est stable en 2022, une tendance à la hausse se dessine toutefois au 1^{er} trimestre 2023, notamment dans le domaine de la construction.

L'artisanat est touché par la situation actuelle de polycrise à travers une augmentation importante des coûts qui affectent tous les secteurs. Afin de survivre, bon nombre d'entreprises sont obligées de répercuter une partie de cette hausse des frais sur leurs prix de vente. En conséquence, **la demande en pâtit car les clients réduisent les dépenses** (chez le boucher, traiteur, etc.) ou allongent les délais entre 2 visites (coiffeur...). Dans le secteur de la mécanique, les garagistes

sont confrontés à de longs délais de livraison et aux hésitations des clients quant au choix de la motorisation. Le secteur de la construction est particulièrement touché par la série de hausses importantes des taux d'intérêt.

La **Chambre des Métiers** constate, qu'en moyenne, **près des 3/4 des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires augmenter moins vite que l'inflation en 2022, et seules 14 % d'entre elles prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2023**. En outre, uniquement 12 % des entreprises ont vu leur rentabilité s'améliorer en 2022. Ce climat d'incertitude ainsi que l'augmentation des coûts du personnel font que les **entreprises hésitent à créer de nouveaux emplois et même à remplacer les départs : 1 entreprise sur 5 prévoit de réduire ses effectifs en 2023**. Avec des réserves financières rétrécies, environ 200 entreprises (soit 18 % des entreprises ayant répondu) employant 3.200 personnes ont indiqué que leur **capacité à surmonter cette crise était mauvaise, voire très mauvaise**.

Malgré ces prévisions conjoncturelles sombres, l'artisanat demeure un secteur en développement à long terme, car il y a un besoin croissant en produits et services artisanaux en lien avec la crise climatique, l'économie circulaire et une volonté de développer les chaînes d'approvisionnement locales. Les métiers artisanaux sont également considérés comme étant pérennes dans le contexte des transformations futures du marché du travail, notamment celles liées à l'intelligence artificielle. ☑

www.cdm.lu

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LA CHAMBRE DE COMMERCE INITIE UNE RÉFLEXION EN PROFONDEUR DANS SON LIVRET THÉMATIQUE MAINTENIR ET ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le Luxembourg a de nombreux atouts pour plaire aux investisseurs, entrepreneurs et salariés du monde entier. Pourtant, l'image d'une contrée prospère risque de se fissurer si des réformes structurelles ambitieuses ne sont pas menées résolument et

rapidement. Dans le cadre des **élections législatives**, la **Chambre de Commerce** initie une **réflexion en profondeur pour maintenir et accroître l'attractivité du site économique et pour renforcer la compétitivité des entreprises**. Un **nouveau livret thématique** présente des mesures phares et prioritaires.

À ce jour, 30,4 % des entreprises de l'économie marchande non financière installées au Luxembourg sont sous contrôle étranger. Le modèle économique du Grand-Duché repose grandement sur la main-d'œuvre étrangère. Sur les 458.000 salariés qui travaillaient dans le pays en 2021, 125.000 étaient des résidents de nationalité étrangère (27,3 %) et 212.000 des travailleurs frontaliers (46,3 %). Ce modèle a contribué au succès de la place financière, a assuré les performances de l'industrie avec un focus performant sur la recherche et l'innovation, et a permis la montée en puissance de nouvelles activités de services à haute valeur ajoutée (ICT, espace, santé, logistique...). Cette ouverture sur l'extérieur et la disponibilité trop faible de ressources et de facteurs de production rendent **notre modèle économique très vulnérable et dépendant de l'étranger**. Les performances socio-économiques futures du pays dépendent donc essentiellement de sa capacité à rester attractif et à assurer un environnement légal, réglementaire et fiscal compétitif.

Mais les positions acquises par le Luxembourg au cours des dernières décennies sont concurrencées en permanence. Sans des réformes structurelles majeures pour générer une nouvelle dynamique en termes de productivité et de rentabilité des entreprises, le Luxembourg risque de reculer encore dans les classements internationaux de compétitivité et perdre donc de son attractivité. Ainsi, il faudra agir notamment sur le cadre fiscal, en matière de droit du travail, sur la simplification administrative, sur la qualité de la formation initiale et continue, sur l'offre de zones d'activité, de mobilité et de logements. Le coût du travail reste un vif sujet de préoccupation. Avec un salaire moyen annuel ajusté à temps plein d'environ 72.250 EUR, le Luxembourg est le pays de l'UE où les travailleurs sont les mieux rémunérés. Mais le coût horaire moyen luxembourgeois, qui a progressé davantage que celui de la zone euro et

des pays voisins, pénalise la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Suite à des consultations auprès des entreprises et des fédérations ressortissantes, la Chambre de Commerce met en exergue les mesures prioritaires qui permettront de maintenir l'attractivité du site économique et de renforcer la compétitivité des entreprises. Il s'agira notamment de : moduler le système d'indexation selon 3 piliers cumulatifs (une seule indexation maximum par an, une indexation plafonnée à partir de 1,5 fois le salaire mensuel médian et dégressive à partir de 4 fois ce salaire médian, et une indexation basée sur un « panier durable ») ; faire converger le taux global d'affiche de l'impôt des sociétés (25 %) vers la médiane européenne (21 %) ; créer un fonds d'investissement public destiné à accompagner les reprises et les transmissions d'entreprises, familiales, en interne par des collaborateurs ou en externe ; devenir le leader mondial des fonds d'investissement dédiés à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et aux investissements verts dans les 5 années à venir ; revaloriser le statut d'indépendant à travers 6 mesures proposées en 2021 par la Chambre de Commerce, en alignant la protection sociale des indépendants sur celle du salarié.

Le livret thématique *Maintenir et accroître l'attractivité et la compétitivité du modèle économique* est à télécharger gratuitement sur www.cc.lu/toute-linformation/publications ou à commander en version imprimée. Un dossier spécial **Élections 2023** est disponible sur www.cc.lu/dossiers-thematiques/elections-2023. ☑

NEXTGENERATIONEU MISE EN ŒUVRE DU PLAN POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE DU LUXEMBOURG

À l'occasion du 2^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la **Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR)**, et pour marquer l'**Année européenne des compétences**, le commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux, **Nicolas Schmit**, la ministre des Finances, **Yuriko Backes**, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, **Georges Engel** ont présenté, en avril dernier, l'une des composantes phares du **Plan pour**

la Reprise et la Résilience (PRR) luxembourgeois qui s'attaque aux pénuries de compétences et de main-d'œuvre, un défi majeur tant au niveau national qu'au niveau de l'UE. Les transitions numérique et environnementale vont davantage croître et accélérer ce phénomène.

Soutenu par la FRR, de nombreuses initiatives ont été adoptées au Luxembourg au cours des dernières années pour promouvoir la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, relever les défis de la numérisation et renforcer l'anticipation des besoins en compétences, notamment dans le cadre du **Skillsdësch** et de l'initiative **FutureSkills**. La stratégie de l'ADEM pour les années à venir prévoit des actions visant à faire correspondre la demande et l'offre de compétences.

À ce jour, la Commission a versé un total de plus de 150 milliards EUR aux États membres. **83 millions EUR** de subventions de la FRR sont actuellement alloués **au plan luxembourgeois**. La prochaine étape consiste à étendre le plan par des mesures de transition énergétique, en utilisant les subventions REPowerEU.

Considérant que la première série de mesures a été finalisée et que 26 jalons et cibles ont été atteints, le Luxembourg a présenté la 1^{ère} demande de paiement. En avril dernier, la Commission a approuvé une évaluation préliminaire positive concernant la demande du Luxembourg visant à obtenir un versement de 20,2 millions EUR au titre de la FRR.

Le plan du Luxembourg promeut notamment l'énergie et les transports propres, la protection de la biodiversité, la numérisation de l'administration publique, l'augmentation de la disponibilité de logements abordables, les formations aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs âgés, et vise à améliorer la résilience du système de soins de santé. **69 % de l'enveloppe totale sont affectés à des réformes et investissements pour des objectifs climatiques : 30,5 millions EUR** au déploiement d'un régime d'aide visant à agrandir le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans l'ensemble du pays ; **6 millions EUR** à la mise en place d'un « Naturpakt » avec les communes afin d'apporter un soutien financier en faveur des mesures de protection de la nature et de prévention de la perte de biodiversité ; et **18 millions EUR** à la création d'un nouveau quartier résidentiel

sur un ancien site industriel, qui profitera du chauffage et de l'électricité produits à partir d'énergies renouvelables.

30 % de l'enveloppe totale concernent les réformes et investissements pour des objectifs numériques : 10 millions EUR pour le développement et déploiement d'une infrastructure ultra-sécurisée fondée sur la technologie quantique en vue d'améliorer la sécurité des communications dans le domaine public, dans le cadre d'un projet européen ; **13 millions EUR** pour la création de nouveaux services administratifs numériques pour les entreprises et les citoyens ; et **1,2 million EUR** pour la mise en œuvre d'une solution de télémédecine pour le suivi médical et le traitement à distance des patients et la mise en place d'un registre numérique pour les professions de santé.

Des mesures-clés pour renforcer la résilience économique et sociale du Luxembourg sont également programmées en matière de **lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme** (entrée en vigueur d'une nouvelle loi visant à améliorer la surveillance du blanchiment des capitaux et publication d'analyses des risques relatifs aux blanchiments de capitaux et au financement du terrorisme) ; de **logements abordables** (mise en œuvre d'un Pacte logement 2.0 avec les communes visant à réformer le financement de la construction ou de la rénovation de logements abordables et durables ; de **réforme de la santé** (redéfinition des compétences, des tâches et des responsabilités des professionnels de la santé ; et de la formation des demandeurs d'emploi (organisation de formations destinées aux demandeurs d'emploi, dont au moins 30 % auront plus de 45 ans, axées sur les domaines du numérique et de la gestion).

L'Année européenne des compétences poursuit 4 grands objectifs : promouvoir les investissements dans la formation et le perfectionnement professionnel, pour permettre aux citoyens de conserver leur emploi ou d'en trouver un nouveau ; veiller à ce que les compétences correspondent aux besoins des employeurs, en coopérant étroitement avec les partenaires sociaux et les entreprises ; mettre en adéquation les aspirations et les compétences des citoyens avec les possibilités offertes sur le marché du travail, notamment en ce

qui concerne les transitions écologique et numérique, et la reprise économique ; et attirer des ressortissants de pays tiers possédant les compétences requises.

« Avec l'Année européenne des compétences, nous pouvons faire la jonction entre les formations axées sur le marché du travail et les pénuries de main-d'œuvre. Pour garantir que la transition vers une économie neutre en carbone soit véritablement équitable et inclusive, nous avons besoin d'investissements massifs et immédiats dans les compétences des citoyens. Je suis ravi que le Luxembourg ait choisi les compétences comme priorité dans son Plan pour la Reprise et la Résilience et que des résultats soient déjà visibles aujourd'hui », a souligné Nicolas Schmit, commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux. « En mettant l'accent sur les compétences, notre plan favorise la création d'emplois de qualité, aide à développer les technologies et pratiques nécessaires pour réussir la transition climatique, et renforce notre capacité à faire face aux défis futurs », a ajouté la ministre des Finances, Yuriko Backes. « Plus que jamais, il faut montrer aux citoyens que l'Union européenne investit dans leur futur. Il est primordial d'investir dans l'acquisition de nouvelles compétences afin de garantir les emplois à long terme », a conclu Georges Engel, ministre du travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Plan pour la Reprise et la Résilience du Luxembourg : https://commission.europa.eu/business-economy-euro/economic-recovery/recovery-and-resilience-facility/luxembourgs-recovery-and-resilience-plan_en
Stratégie européenne en matière de compétences : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223&langId=fr>
Évaluation préliminaire : https://commission.europa.eu/system/files/2023-05/C_2023_2978_1_annexe_en.pdf

FORUM SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

LA 16^E ÉDITION S'EST TENUE LE 11 MAI DERNIER LORS D'UNE JOURNÉE-CONFÉRENCE

Le **Forum Sécurité-Santé au Travail** s'est déroulé le 11 mai dernier **sous format d'une conférence** à la Chambre de Commerce et a accueilli près de 400 personnes.



Plus de 30 orateurs nationaux et internationaux sont intervenus sur scène, en présence des ministres Claude Haagen (ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et ministre de la Sécurité sociale), Georges Engel (ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire) et Paulette Lenert (ministre de la Santé). Des stands d'exposants des organisateurs et des partenaires du Forum SST ont permis aux participants de s'informer et de recevoir des conseils en la matière.

La session plénière avait pour sujet la VISION ZERO au Luxembourg et au niveau international, incluant la nouvelle phase de la stratégie nationale et la gestion des presque accidents. L'après-midi était consacré aux sessions thématiques : Travailler en sécurité sur chantier et en hauteur, Travailler en sécurité dans le secteur de l'agriculture et Travailler en sécurité dans le secteur de l'énergie.

L'organisation du Forum SST a été assurée par les initiateurs de la VISION ZERO au Luxembourg : l'Association d'assurance accident, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et l'Institut National pour le Développement durable et la RSE, en collaboration avec les partenaires suivants : l'Organisme allemand d'assurance accident pour les secteurs de l'énergie, du textile, des produits électriques et des médias (BG ETEM) et la section Électricité de l'Association internationale de la sécurité sociale (ISSA).

Le **17^e Forum Sécurité-Santé au Travail** sous format salon aura lieu le **15 mai 2024 à LUXEXPO THE BOX**. À cette occasion, le Prix Sécurité-Santé au Travail sera à nouveau décerné à des entreprises innovantes en matière de sécurité-santé et bien-être au travail. ☑

www.visionzero.lu

FAILLITES ET LIQUIDATIONS EN HAUSSE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Selon le dernier décompte du **ministère de la Justice/STATEC**, **287 entreprises** ont été déclarées en **faillite** et **312** ont été **liquidées** au cours des **3 premiers mois de 2023**.

Les faillites, en hausse de 5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (273) touchent particulièrement le **secteur de la construction**, aussi bien en nombre absolu (avec 58 faillites, soit + 107,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022) qu'en termes de pertes d'emplois salariés (estimées à environ 325, soit plus de 38 % du total). La branche du commerce suit de très près avec 55 faillites, mais la situation y est différente : le nombre de faillites reste stable par rapport au 1^{er} trimestre 2022, et les pertes d'emplois sont estimées à moins de 50. On dénombre également 38 faillites dans le secteur de l'Horesca (+ 124 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022), les premières données provisoires faisant état d'environ 150 emplois salariés perdus.

Les **liquidations** sont en **légère hausse** (+ 1 %). Près de 70 % des sociétés liquidées durant le 1^{er} trimestre sont des **sociétés holding et fonds de placement**.

Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires issu du Registre de commerce et datant du 17 avril 2023 pour les données les plus récentes. Ces chiffres sont donc provisoires. [Le Dashboard Faillites et Liquidations est consultable sur https://statistiques.public.lu](https://statistiques.public.lu). ☑

Source : STATEC, Statnews n° 22, *Faillites et liquidations en hausse au 1^{er} trimestre 2023*, 19 avril 2023.

TELINDUS ET BILLIT

UNE ASSOCIATION POUR GARANTIR LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE VIA PEPPOL DANS LES SOLUTIONS GESALL



Afin de proposer un service de **facturation électronique** complet à ses clients, **Telindus** s'est associée à **Billit**, pionnier de la facturation électronique qui possède l'un des plus grands points d'accès **Peppol (Pan-European Public Procurement Online)** au monde.

Grâce à ses points d'accès certifiés, Billit permet l'acheminement automatisé des factures émises avec le logiciel de facturation **Gesall** vers les administrations publiques luxembourgeoises.

« Ce nouveau partenariat permet de garantir l'envoi électronique des factures sur le réseau Peppol depuis le logiciel de facturation Gesall et d'offrir ainsi un service de bout-en-bout entre l'émetteur et le récepteur de factures », explique Jean Calçada, Head of Apsal & Gesall department de Telindus. ☑

www.telindus.lu

www.billit.lu

EPI COMPANY

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE PAIEMENT, 2 ACQUISITIONS ET DES ACTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES

L'**European Payments Initiative (EPI)**, une solution unifiée de paiement instantané de compte à compte développée en Europe, a annoncé le **lancement en phase pilote de sa nouvelle solution** de portefeuille numérique basée sur le paiement instantané, **2 acquisitions** (le schéma de paiement néerlandais **Currente IDEAL** et le fournisseur de solutions de paiement luxembourgeois **Payconiq International**), ainsi que **l'arrivée de 4 actionnaires**.

Le portefeuille numérique avec le paiement personne à personne (P2P) sera lancé en phase pilote auprès des premiers utilisateurs à la fin de l'année 2023, sur l'Allemagne et la France, dans un premier temps. Le lancement commercial dans ces 2 pays, plus la Belgique, suivra l'année prochaine. Cette zone représente plus de la moitié des paiements de détail hors espèces dans la zone euro. Le déploiement sur d'autres pays européens est prévu ultérieurement.

En associant leurs expertises depuis 2 ans, les actionnaires actuels – BFCM, BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Deutsche Bank, DSGV, ING, KBC, La Banque Postale, Nexi, Société Générale et Worldline – ont l'ambition de construire la meilleure solution pour assurer la souveraineté européenne dans les paiements. Ils ont accueilli 4 nouveaux actionnaires : Belfius et DZ Bank (fin 2022), tandis qu'ABN Amro et

Rabobank ont rejoint ING pour compléter le tour de table des grandes banques néerlandaises. ✓

www.epicompany.eu

ESSCA SCHOOL OF MANAGEMENT

UN SITE D'ENSEIGNEMENT À LUXEMBOURG-VILLE

Membre de la Conférence des Grandes Écoles de France et reconnue pour la qualité de son enseignement, l'**ESSCA School of Management** conforte son rayonnement international en ouvrant un **site d'enseignement au Luxembourg**.

Fondée en France au début du XX^e siècle, l'ESSCA School of Management détient les accréditations AACSB, AMBA et EQUIS, une triple reconnaissance décernée par seulement 1 % des Écoles de management dans le monde, attestant de l'excellence de ses programmes, de sa visibilité internationale et de sa proximité avec le monde des affaires. Elle propose un diplôme officiel de **master Bac+5**, ainsi qu'un programme de **bachelor en Management international**, un **mastère spécialisé** et des **masters of Science**. L'École offre également un **ensemble de formations conçues spécifiquement pour les dirigeants, les managers et les équipes opérationnelles**.

Elle compte, chaque année, plus de 7.000 étudiant.e.s et stagiaires de la formation continue. Présente sur 6 sites en France (Aix-en-Provence, Angers, Bordeaux, Lyon, Paris, Strasbourg), elle dispose désormais de 4 campus à l'international avec Budapest, Luxembourg, Malaga et Shanghai.

L'ESSCA à Luxembourg a noué un partenariat avec **Foundry** (38, route d'Esch à Hollerich), un lieu de *coworking* bien connu à Luxembourg. Dès la rentrée 2023, une trentaine d'élèves poursuivant le Programme Grande École, en France, intégreront les locaux luxembourgeois dans le cadre de leur 3^e année qu'ils effectuent obligatoirement à l'étranger. L'ESSCA à Luxembourg montera ensuite progressivement en puissance.

Nommé directeur de l'ESSCA à Luxembourg, **Antoine Rech** est bien connu sur la Place. Détenteur d'un MBA de la Sacred Heart University, diplômé de l'ICN Business School et de l'EFAP, il est riche d'une expérience professionnelle internatio-

nale dans le marketing, la communication, la gestion financière ainsi que dans l'enseignement supérieur dont il est un expert. Avant de prendre la direction du site luxembourgeois de l'ESSCA School of Management, il a assumé différents postes à responsabilités, pendant 18 ans, au sein de la Sacred Heart University Luxembourg, Jack Welch College of Business & Technology. ✓

www.essca.fr

EY LUXEMBOURG

LE CONCOURS EY ENTREPRENEURS DE L'ANNÉE EST LANCÉ



De g. à dr. : **Yves Even** (Partner, Commercial and Private Sector Leader, EY Luxembourg), **Michèle Detaille** (présidente FEDIL, présidente du jury Entrepreneurs de l'Année) et **Anne-Sophie Dufresne** (membre comité exécutif, BGL BNP Paribas, sponsor historique du concours). Photo-EY Luxembourg

EY Luxembourg organise, pour la 6^e fois, le concours **Entrepreneurs de l'Année**.

Cette compétition est l'opportunité de reconnaître la palette de talents des entrepreneurs et leurs parcours exceptionnels, mais aussi leur impact positif sur l'économie, l'environnement et l'innovation au Grand-Duché.

Le prix s'adresse aux dirigeants qui ont une participation de 10 % minimum dans l'entreprise ; dirigent une entreprise établie au Luxembourg, ayant au moins 3 ans d'existence ; et présentent un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 2,5 millions EUR.

En octobre prochain, les membres du jury annonceront la nomination des 6 entrepreneurs finalistes. Le gagnant rejoindra la prestigieuse galerie des lauréats du concours Entrepreneurs de l'Année : **Nicolas Buck** de Victor Buck Services S.A. (2004), **Abbas Rafii**, directeur d'Ireco S.A. (2006), **Jacques Lanners** de Ceratizit S.A. (2009), **René Elvinger** de Cebi S.A. (2013) et **Claude Wagner** du Groupe CWA (2016).

En novembre, le grand gagnant sera annoncé lors d'une soirée de gala. Le vainqueur participera également à la compétition mondiale World Entrepreneurs of the Year en juin 2024 à Monaco et aura l'opportunité de rejoindre une communauté d'entrepreneurs luxembourgeois (EoY Club des Entrepreneurs) et internationaux (Académie des Entrepreneurs, Alumni Roundtable) pour participer à des événements et conférences dédiés. ✓

www.ey.com

www.eoy.lu

RANDSTAD WORKMONITOR PULSE

LA FLEXIBILITÉ, LA NOUVELLE EXIGENCE

La nouvelle étude réalisée par **Randstad** montre que la **flexibilité est en train de devenir le nouveau critère d'attraction pour les cols bleus et gris** (les travailleurs qui n'exercent pas de fonctions de bureau et qui travaillent par exemple dans l'industrie ou l'enseignement). Ceux-ci cherchent aussi à récolter les avantages que la pandémie a accordés à ceux qui travaillent dans des bureaux, mais ont d'autres attentes que les cols blancs en termes de flexibilité : pour eux, c'est la **flexibilité de leurs horaires de travail qui est la plus importante** (pour 30 % contre seulement 16 % des cols blancs) suivie par la flexibilité du nombre d'heures travaillées (22 % contre 9 % des cols blancs).

Malgré cette demande croissante et le besoin de flexibilité des entreprises, 24 % des employés qui ne travaillent pas dans des bureaux ont constaté une augmentation de la flexibilité depuis la pandémie. En revanche, 52 % des employés de bureau en col blanc ont bénéficié d'une plus grande flexibilité, ce qui montre qu'il existe un fossé entre ces deux catégories de travailleurs.

Offrir une plus grande flexibilité peut également **contribuer à améliorer les taux de rétention**, car 30 % de ces travailleurs ont déclaré avoir démissionné ou changé de carrière lorsque leurs exigences n'étaient pas satisfaites. Par ailleurs 39 % des cols bleus et gris ont pris un congé de maladie pour gérer des responsabilités personnelles, ce qui suggère qu'une plus grande flexibilité peut

également conduire à une amélioration de la productivité. ✓

www.randstad.lu

VALORLUX

LE PROJET PILOTE SPIN EST LANCÉ

Au 1^{er} janvier 2025, la loi relative aux déchets interdira l'utilisation de récipients à usage unique pour les services de vente à emporter et de livraison à domicile. Afin d'accompagner ses membres dans leur conformité avec cette obligation légale, **Valorlux** a lancé, en avril dernier, le **projet pilote Spin**, un système digital qui permet d'emprunter des emballages réutilisables.

Dans sa phase initiale, Spin est disponible dans 15 points de vente du secteur de l'Horeca à Luxembourg-Ville et propose aux consommateurs l'emprunt d'un gobelet réemployable de 0,3 l pour les boissons à emporter. D'autres emballages et magasins pourront être ajoutés au dispositif selon l'évolution du projet pilote.



Photo-Valorlux

Une application disponible sur IOS et Android permet aux consommateurs d'emprunter les emballages et de les rendre après consommation dans un lieu de dépôt. Pour le consommateur, l'utilisation reste gratuite tant que les emballages

sont rendus dans un délai de 12 jours. Pour chaque gobelet ou couvercle non rendu dans ce délai, une caution de 5 EUR sera débitée. Quelque 5.000 gobelets réutilisables circuleront pendant la phase pilote sur le territoire de la Ville de Luxembourg et seront collectés et nettoyés de manière quotidienne dans un centre de lavage centralisé situé au sud du pays. ✓

www.spin.lu
www.valorlux.lu

GEIE GRANDE RÉGION HYDROGEN

CERTIFIÉ BEST PRACTICE GLOBAL HYDROGEN VALLEY



La **Mission Innovation** et la **Clean Hydrogen Partnership** ont certifié la **Grande Région Hydrogen (GRH) Best Practice Global Hydrogen Valley**.

L'initiative de l'Union européenne Clean Hydrogen Partnership, en lien avec la Mission Innovation, a attribué la distinction **Best Practice** au **GEIE Grande Region Hydrogen** dans la **catégorie Stratégie de partenariat et pilotage de projets**. Cette reconnaissance européenne porte notamment sur l'engagement fort de la GRH en faveur d'un écosystème trinational de l'hydrogène dans la Grande Région, réunissant la Lorraine, la Sarre et le Luxembourg. Le caractère transfrontalier de la GRH a été déterminant dans la sélection opérée par la Clean Hydrogen Partnership parmi les 81 Hydrogen Valleys présentes dans 31 pays.

Fondée en 2021, la Grande Region Hydrogen vise à accélérer le déploiement d'une vallée hydrogène sur l'ensemble de la chaîne de valeur fédérant la France, l'Allemagne et le Luxembourg. Elle est un exemple concret d'une coopération transfrontalière réussie qui met en œuvre la feuille de route européenne permettant de relever les défis énergétiques des prochaines années. La distinction Best Practice dans le domaine des réseaux d'hydrogène met en lumière l'importance, le rayonnement et l'exemplarité de ce partenariat transfrontalier (<https://h2v.eu/analysis/best-practices/coalition-buildingprojectgovernance>). La GRH, qui s'est vu remettre un certificat H2.0-Valleys, est désormais un des projets

phares reconnus par cette structure de l'UE. Elle regroupe Creos Deutschland, Encevo S.A., GazelEnergie, GRTgaz, H2V, HDF Energy, Iqony, SHS – Stahl-Holding-Saar, RWE, Verso et Villeroy & Boch.

La plateforme Hydrogen Valleys (<https://h2v.eu>) est une initiative lancée par Entreprise commune 'Hydrogène propre', un partenariat public-privé de l'UE dont le but est de promouvoir en Europe la recherche et l'innovation portant sur les technologies de l'hydrogène, et la Mission Innovation, un groupe d'expertise collaboratif fédérant 23 pays européens et la Commission européenne, mandatée par l'UE. L'ambition d'Hydrogen Valleys est de soutenir l'innovation mondiale portant sur les énergies propres et de faciliter leur accès à des tarifs compétitifs. ✓

www.grande-region-hydrogen.eu

BOFFERDING

NOUVEAU DESIGN POUR L'ENSEMBLE DE SES EMBALLAGES



Le nouveau design de la **bière Bofferding** se veut plus contemporain tout en reflétant l'histoire de la brasserie et son savoir-faire ancestral. Le développement de ce nouveau pack a été

accompagné par la création d'un pictogramme « produit écoresponsable » propre à la marque et qui souligne les efforts constants de la **Brasserie Nationale** de s'inscrire dans une démarche d'écoresponsabilité en intensifiant la réduction de son empreinte écologique.

Au verso du nouveau pack, les consommateurs trouvent des informations détaillées sur la qualité de la bière Bofferding : recette, ingrédients naturels la composant, processus de brassage lent ainsi que les engagements environnementaux de la Brasserie Nationale en matière de réduction de la consommation d'eau et d'énergie. Un QR Code invitant les consommateurs à visiter la Brasserie Nationale à Bascharage témoigne de la transparence de la marque. ✓

www.bofferding.lu
www.visitebrasserienationale.com

HEALTHCARE WEEK LUXEMBOURG

1^{ÈRE} ÉDITION DU 20 AU 22 SEPTEMBRE



Organisée à l'initiative de la **Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)** en partenariat avec l'agence événementielle parisienne **Quinze Mai (QM)**, qui organise également SantExpo en France, la **1^{ère} édition de la Healthcare Week Luxembourg** se tiendra du **20 au 22 septembre à LUXEXPO THE BOX**.

Souhaitant s'améliorer constamment en recherchant de nouvelles opportunités pour répondre au mieux aux besoins de sa patientèle, la FHL a souhaité créer une plateforme d'échanges et de débats pour tous les acteurs des systèmes de santé du pays et de la Grande Région. Ce désir a donné naissance à la Healthcare Week. Cet événement s'adresse aux **professionnels de la santé, de la recherche et de l'innovation technologique, de l'éducation et de l'économie, ainsi qu'à tous les représentants des institutions étatiques, professionnelles ou sociales**. L'ensemble de ces acteurs, ainsi que le grand public, auront l'occasion de prendre connaissance des tendances et des perspectives de demain. Ils pourront ainsi découvrir des expositions, assister à des conférences, des tables rondes et des ateliers au cours desquels des experts internationaux issus du milieu de la santé interviendront. Ceux-ci exposeront leurs points de vue et leurs idées pour améliorer ces systèmes de santé, en abordant des thèmes d'actualité tels que les défis des systèmes de santé, le rôle du patient dans son parcours de soins, la recherche et l'enseignement, l'innovation et les nouvelles technologies ainsi que la gouvernance de nos systèmes de santé.

L'événement sera aussi l'occasion pour la FHL, qui fêtera ses 75 ans d'existence cette année, de primer les meilleurs projets de recherche ainsi que des projets particulièrement ambitieux et prometteurs présentés par des start-up de la Grande Région. Quant aux meilleurs projets innovants dans le domaine de la gestion hospitalière dans l'Union européenne et dans les pays voisins, ils seront primés par les EAHM Innovation Awards, décernés par

l'Association Européenne des Directeurs d'Hôpitaux.

Pensé comme le point culminant d'un vaste processus de réflexion destiné à améliorer le secteur de la santé, la Healthcare Week Luxembourg servira d'incubateur pour développer les idées, les partenariats et les innovations pouvant contribuer à construire un système de santé performant et résilient dans la Grande Région.

La Fédération des Hôpitaux luxembourgeois (FHL) regroupe l'ensemble des établissements hospitaliers du Luxembourg, soit un total de 9.000 salariés et plus de 1.000 médecins spécialistes. Elle contribue, entre autres, à l'amélioration continue du système national de santé dans l'intérêt du patient et facilite la collaboration et la complémentarité entre les établissements hospitaliers et les autres acteurs du secteur afin de proposer aux patients la prise en charge la mieux adaptée. ✓

www.fhl.lu
www.hwl.lu

LIFTEUROP

LIFTRACER, SON NOUVEL OUTIL DE GESTION ET DE TRAÇABILITÉ



Photo-LIFTEUROP

Les accessoires de levage de **LIFTEUROP** sont des équipements de sécurité soumis à des normes très strictes. Leur traçabilité devient donc de plus en plus importante. Aussi, **LIFTRACER**, le nouvel outil développé par le fabricant luxembourgeois permet le traçage des accessoires de levage et donne un accès en temps réel à tous les documents relatifs aux produits (certificat de conformité, notice d'instruction, fiche technique, vidéo produit, etc). L'ensemble du processus de traçabilité des produits est ainsi numérisé et les clients disposent de toutes les informations nécessaires à portée de main.

LIFTEUROP a également développé cet outil afin de limiter l'impression de

documents qui, selon la directive Machines 2006/42/CE, doivent accompagner les produits.

LIFTRACER permet de faciliter tout le processus de classement, d'archivage et évite la perte de documents.

LIFTEUROP répond désormais aux exigences de réduction des emballages de la directive européenne 2018/852. ✓

www.liftracer.net

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION (EFA) REBRANDING



Dans le cadre de son parcours d'intégration dans **Universal Investment Group**, la **nouvelle marque efa** est une étape majeure dans la transition de l'entreprise pour devenir « *more than a fund company* », tout en soulignant sa fierté d'appartenir à la famille Universal Investment.

Depuis sa création en 1996, European Fund Administration a élargi ses services et sa clientèle bien au-delà de l'Europe, des Fonds et de l'Administration. L'acronyme original, symbole de qualité, confiance et fiabilité dans l'industrie des fonds, cesse d'être un acronyme et devient le **nom de l'entreprise**. Cette marque de confiance et ce qu'elle représente restent au cœur du nouveau logo, en association avec les lettres UI caractéristiques d'Universal Investment Group companies. ✓

www.efa.eu

CARDIF LUX VIE

RÉSULTATS 2022

En dépit d'un environnement complexe, **Cardif Lux Vie** affiche des résultats solides pour l'année 2022.

Après une année record en 2021, Cardif Lux Vie affiche en 2022 un **encaissement de 2,7 milliards EUR de primes** (- 20,7 %), dont 67 % en Unités de Compte (UC). La Compagnie atteint un **résultat net** (après impôts selon les normes comptables luxembourgeoises) de **47,1 millions EUR** (- 5,8 %).

Les **encours** s'établissent quant à eux à **29,2 milliards EUR** (- 8,3 %), notamment en raison d'une évolution défavorable des marchés financiers.

Pour l'activité **Wealth Management**, Cardif Lux Vie enregistre un **chiffre d'affaires de 2,6 milliards EUR**, réalisé à 69 % en UC.

L'activité **au niveau du marché des résidents luxembourgeois et de la clientèle de détail en Grande Région** s'élève à **100,5 millions EUR**. La collecte en **Épargne Investissement** progresse de **+ 34 %**, le volet **Prévoyance** s'établit à **12 millions EUR** et le volet **Épargne Programmée** reste stable.

L'année a également été marquée par l'obtention du **label LuxFLAG ESG Insurance Product** pour les contrats Opti-Pension+ et MyPension+. Cardif Lux Vie est la 1^{ère} compagnie à obtenir ce label sur un produit d'épargne pension (article 111bis LIR).

Concernant la distribution, l'**activité via les réseaux de courtage a progressé de 25 %** et la collaboration avec le réseau BGL BNP Paribas a encore été renforcée.

La poursuite de la digitalisation de sa plateforme permet à Cardif Lux Life de continuer à gagner des parts de marché et développer de nouvelles opportunités partenariales. ☑

<https://cardifluxvie.com>

BANQUE RAIFFEISEN DES RÉSULTATS SOLIDES POUR 2022



Photo-Banque Raiffeisen

Dans un contexte économique difficile, la pertinence de la gestion prudente de **Banque Raiffeisen** lui permet d'afficher des **résultats solides** pour **2022**, avec une **hausse de son bilan de 5,9 %**, soit un total du bilan de **10.754 millions EUR**. Au passif du bilan, les **fonds confiés par la clientèle non bancaire** progressent de **6 %**, soit de 531 millions EUR. L'**épargne des**

ménages affiche une croissance de **2,3 %**, soit 131 millions EUR dans un contexte général de baisse du pouvoir d'achat qui fait suite à 2 années d'épargne « forcée » durant la pandémie de COVID-19.

Les **fonds propres réglementaires** progressent de **8,6 %**, grâce principalement à la mise en réserve des bénéfices nets et au placement d'une nouvelle émission subordonnée de 40 millions EUR au mois de mai 2022.

L'activité des **crédits à la clientèle** est en progression de 315,4 millions, soit de **4,2 %**.

Le **financement de l'accès à la propriété** reste la principale activité de la Banque et affiche une croissance de **4,7 %**.

Banque Raiffeisen soutient traditionnellement l'économie nationale, en accompagnant les entreprises luxembourgeoises – et notamment les PME – dans leurs projets d'investissement. Ce segment est en hausse de **3,8 %** par rapport à 2021. En complément, la Banque a financé plusieurs projets communaux et paraétatiques d'envergure, un segment en augmentation de **20 % en un an**.

Banque Raiffeisen affiche un **résultat d'intérêts net** en hausse de **14 %**. Les **commissions nettes** sont en hausse de **8,7 %**.

Si la hausse des taux d'intérêt de référence a un impact positif sur la marge d'intérêt, elle pèse négativement sur le résultat provenant d'opérations financières, avec la prise en compte de **corrections de valeur à hauteur de - 5,6 millions EUR** sur le portefeuille obligataire de placement de la Banque. Après prise en compte de ces éléments, le produit **net bancaire** affiche une progression de 16,5 millions EUR, soit **11,2 %**.

Les **coûts d'exploitation** augmentent de **8,3 %** en 2022. Cette augmentation est principalement due au fait que la Banque poursuit ses investissements afin de moderniser son système informatique et de renforcer ses effectifs.

Banque Raiffeisen poursuit l'application d'une stricte politique de prudence en matière de gestion des risques du portefeuille de crédits. Cela conduit à une **dotations nettes aux corrections de valeur sur créances de 15,5 millions EUR**.

Après déduction des charges fiscales, Banque Raiffeisen affiche un **résultat de 23,7 millions EUR pour l'exercice 2022**,

en **augmentation de près de 20 %** par rapport à 2021.

Parmi les actions réalisées en 2022, on peut relever : la création de son 1^{er} Hub of Home au Kirchberg, la mise en place d'une optimisation du temps de travail avec le Quality Time qui permet à tout collaborateur de bénéficiaire, en plus des congés légaux et des journées de repos prévues dans la convention collective, d'une journée ou de 2 demi-journées libres par mois, sans impact sur sa rémunération et ses avantages extra-légaux, de la poursuite de ses actions en matière d'avenir durable, notamment via sa gamme de produits et de services conformes aux critères ESG. À travers ses cartes de crédit VISA à impact écologique positif, la Banque, en partenariat avec la Fondation Hëllef fir d'Natur de natur&ëmwelt et avec l'ONG Friendship Luxembourg, a financé la plantation de plus de 40.000 arbres au Luxembourg et au Bangladesh. La Banque a dressé un 1^{er} bilan carbone en 2022 et s'est engagée à réduire davantage ses émissions de gaz à effet de serre via un plan d'action ambitieux. ☑

www.raiffeisen.lu

LUXAIR

2022, UNE ANNÉE PLUS ENCOURAGEANTE QUE 2021

La performance des différentes activités de **Luxair** a amené le groupe à afficher le **1^{er} résultat d'exploitation consolidé positif depuis de nombreuses années**, le groupe clôturant l'année 2022 avec un **bénéfice opérationnel consolidé de 1,5 million EUR** contre une perte d'exploitation consolidée de 30,7 millions EUR en 2021.

L'ensemble des activités aériennes a opéré plus de 28.000 vols en 2022 contre environ 15.000 en 2021. Alors qu'en 2021 le seuil d'1 million de passagers venait à peine d'être atteint, Luxair Airlines et LuxairTours ont ensemble transporté plus de **2 millions de passagers en 2022**.

Luxair Luxembourg Airlines a enregistré une hausse encourageante, atteignant ainsi environ **1,2 million de passagers** en 2022. Les destinations les plus appréciées par les passagers étaient la France, le Portugal et l'Italie.

LuxairTours a également su profiter de la reprise du trafic avec une **hausse de 54 % de ses passagers**, atteignant

ainsi plus de 850.000 passagers. Comme en 2021, les voyages à forfait ont été le principal vecteur de la croissance en 2022 (+ 60 %).

LuxairCARGO a enregistré une **baisse de son tonnage (995.000 tonnes)**. La hausse des produits pétroliers ou encore les conséquences de la guerre en Ukraine ont été des facteurs négatifs pour l'activité de fret aérien.

LuxairServices, le service Catering de Luxair, a effectué plus de **2,2 millions de prestations** (1,3 million en 2021), soit une hausse de + 75 % rendue possible grâce à la croissance des vols Luxair.

Malgré une reprise encourageante du trafic passagers en 2022, l'évolution et les prévisions de l'industrie et de l'économie appellent à la **prudence pour l'année 2023**. Les craintes liées à l'inflation, les risques de récession économique ainsi que les tensions géopolitiques touchant actuellement toute l'Europe impacte la compagnie, qui continue néanmoins à étendre son portfolio de destinations en Europe et au-delà.

Luxair poursuit ses efforts pour atteindre sa promesse de « neutralité carbone d'ici 2050 ». En mars dernier, la compagnie a annoncé l'achat de 2 Boeing 737-8 dont la livraison est prévue en 2026 et, en avril l'achat de 2 Boeing 737-8 supplémentaires. ✓

www.luxair.lu

GROUPE POST

RAPPORT INTÉGRÉ 2022

Le **1^{er} rapport intégré du Groupe POST**, guidé par la volonté de se rapprocher dès à présent des exigences prévues par la future directive européenne CSRD - Corporate Sustainability Reporting Directive, fait part d'un **chiffre d'affaires de 891,6 millions EUR**, soit une légère baisse de 1,1 % par rapport l'exercice précédent, liée principalement aux activités logistiques et postales. L'année 2022 clôture sur un **résultat d'exploitation consolidé (EBITDA) en baisse de 1,6 %** pour s'établir à **156,5 millions EUR**. Le **bénéfice net consolidé** de l'année 2022 s'élève à **30,9 millions EUR**, en **hausse de 7,6 %** par rapport à 2021.

Le **chiffre d'affaires de POST Courrier** est **inférieur de 31,6 millions EUR par rapport à 2021** et s'élève à 167,9 millions EUR en 2022.

POST Telecom et **POST Technologies** font plus que compenser la décroissance

structurelle de la téléphonie classique fixe avec un **chiffre d'affaires** en croissance de 7 millions EUR, atteignant **495,4 millions EUR**.

Le chiffre d'affaires de **POST Finance** s'établit à **30,4 millions EUR**, soit une forte hausse de 8,3 millions EUR par rapport à 2021.

Pour amortir le déclin structurel des métiers historiques de la distribution postale et de la téléphonie fixe, le Groupe POST poursuit une stratégie de diversification au travers de ses **filiales** dont le **chiffre d'affaires**, en hausse de 6,5 millions, atteint **197,9 millions EUR**.

Les **investissements réalisés** en 2022 augmentent de 21,1 millions EUR pour atteindre **171,7 millions EUR**. Ils concernent pour quelque 100 millions EUR le développement des solutions informatiques et infrastructures pour servir les stratégies nationales pour les réseaux à ultra-haut débit et pour le déploiement de la 5G, et pour 40 millions EUR la dernière phase de construction du bâtiment HELIX, nouveau siège de POST Luxembourg depuis février 2023.

L'effectif du Groupe s'élevait en 2022 en moyenne à **4.689 collaborateurs**, représentant **54 nationalités**. ✓

Le **Rapport intégré 2022 du Groupe POST Luxembourg** est disponible sur www.postgroup.lu/resultats.

Source : POST Luxembourg, Communiqué de presse, *Le Groupe Post présente son Rapport intégré 2022*, 11 mai 2023.

MICROLUX

L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE EST RESTÉ INTACT EN 2022

Malgré les défis auxquels ont été confrontés les entrepreneurs en 2022, l'esprit d'entreprendre des porteurs de projets qui ont frappé aux portes de **microlux** est resté intact : **plus de 200 rendez-vous** ont été réalisés et ont conduit à l'octroi de **43 microcrédits** et **17 prêts d'honneur** (accordés en complément d'un microcrédit classique aux entrepreneurs financièrement vulnérables) pour un montant total de **609.900 EUR**.

Parallèlement, microlux a renforcé son **activité d'accompagnement** pour s'articuler désormais **autour de 5 axes** : coaching individuel (assuré par une équipe de bénévoles), formation continue (11 séances pour une centaine de participants en 2022), vidéos d'e-learning sur la création d'entreprise, diagnostic projet, et promo-

tion des entrepreneurs à travers diverses actions de communications telles que le 1^{er} Marché des Entrepreneurs Locaux.

En 2022, le **Fonds Européen d'Investissement (FEI)** a renouvelé sa confiance à microlux **avec un contrat de garantie sur 5 ans**, sous le programme européen *InvestEU*, permettant de couvrir une partie du risque du portefeuille des microcrédits.

En **6 ans d'activité**, microlux, avec **224 microcrédits** déboursés au profit de **200 entrepreneurs**, contribuant à la création de **280 emplois** au Luxembourg, a déboursé plus de **3 millions EUR**. ✓

www.microlux.lu

LUXRED

EN PHASE D'INTENSIFICATION



Aurélie Frédureau et **Olivier Bastin**, Founding Partners, LuxRED.

Aurélie Frédureau (ancienne Head of Development d'Immobel Luxembourg) et **Olivier Bastin** (ancien Managing Director d'Immobel Luxembourg et Allemagne) ont décidé de poursuivre et d'intensifier le développement de **LuxRED (Luxembourg Real Estate Development)**, la société de promotion immobilière luxembourgeoise dont ils détiennent chacun la moitié du capital.

Les 1^{ères} acquisitions de LuxRED remontent à 2020. La société compte aujourd'hui 4 projets à son actif pour une valeur totale d'un peu plus de 50 millions EUR. L'objectif des 2 associés est de faire croître leur portefeuille de projets en restant très sélectifs sur la qualité des localisations retenues. En parallèle de son activité de promotion immobilière pour compte propre, LuxRED offre une gamme de services s'adressant aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'aux investisseurs institutionnels qui désirent investir sur le marché luxembourgeois ou augmenter la valeur des actifs dont ils sont déjà propriétaires. ✓

<http://luxred.lu>

BELVAL PLAZA

**+ 20 % DE FRÉQUENTATION
AU 1^{ER} TRIMESTRE**



Photo-Marie De Decker

Firce Capital, société d'Asset Management et d'Investissement Immobilier, fait part d'une **forte croissance de la fréquentation du Belval Plaza**, l'un des plus importants centres commerciaux du Luxembourg (37.150 m²), de **plus de 20 % au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022**.

Fin 2022, le centre avait retrouvé une fréquentation d'avant crise sanitaire avec près de 7 millions de visiteurs. En 2023, le Belval Plaza prévoit d'en accueillir près de 8 millions.

« Nous avons signé 28 baux ou renouvellements depuis l'acquisition du Belval Plaza en février 2020. Ce chiffre témoigne de l'attractivité du centre et, plus globalement, du dynamisme du secteur du retail au Luxembourg », déclare Christophe Fournage, Président de Firce Capital.

H&M a annoncé un important projet d'expansion, doublant ainsi sa superficie en 2023. L'enseigne élargira également son offre avec l'ouverture d'un **H&M Home** et d'un **espace Dedicated** pour les ados.

Du côté de **JBC**, le **contrat** a été **renouvelé** avec Firce Capital pour une durée totale de **15 ans**.

Sont attendues dans les mois qui viennent, les enseignes **Foot Locker**, **Mano** et **Tiffosi**.

Le Belval Plaza offrira bientôt à ses visiteurs la possibilité de se relaxer avec l'ouverture du centre de bien-être **Inspire**, qui proposera également un salon de thé ainsi qu'une large gamme de produits cosmétiques bio.

La halte-garderie **Hello Kids** ouvrira également ses portes au public au 1^{er} semestre 2023.

« Firce Capital continue de dynamiser le Belval Plaza grâce à l'arrivée continue de nouvelles enseignes, d'aménagements repensés et l'ouverture d'un Food hall, au printemps 2024 », ajoute Thierry Debourse, directeur du Belval Plaza. ✓

www.belval-shopping.lu
www.fircecapital.com

CONTERN S.A.

**100^E ANNIVERSAIRE ET INAUGURATION
DE L'INSTALLATION STONEMASTER**



Photo-Contern S.A.

À l'occasion de son 100^e anniversaire, Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri a inauguré la nouvelle installation **Stonemaster** chez **Contern S.A.** Celle-ci offre un traitement de surface novateur pour pavés et dalles, qui permet à l'entreprise de proposer des produits haut de gamme sur les marchés luxembourgeois et de la Grande Région. Cet investissement de 4,4 millions EUR renforce aussi le positionnement de Contern S.A. sur le marché des aménagements extérieurs et marque une étape importante dans l'histoire de l'entreprise.

Contern S.A. (anciennement S.A. des Chaux de Contern) a été créée par Paul Rischard le 12 avril 1923. À partir de 1990, la société a été successivement contrôlée par ARBED, le cimentier allemand Dyckerhoff, puis par le cimentier italien Buzzi-Unicem. Depuis 2010, le capital de l'entreprise est détenu par la famille luxembourgeoise Dennewald et la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement). La société produit environ 280.000 tonnes de produits en béton par an pour le marché de la construction et du génie civil, et emploie 170 salariés. ✓

www.contern.com

DREES & SOMMER LUXEMBOURG

20^E ANNIVERSAIRE



DREES & SOMMER LUXEMBOURG

L'entreprise de conseil et de réalisation dans le domaine de l'immobilier, de l'infrastructure et de l'industrie, **Drees & Sommer Luxembourg** fête cette année son **20^e anniversaire**. Son siège est à Stuttgart (Allemagne) et elle emploie plus de 5.000 personnes sur 51 sites à travers le monde.

En 2003, l'entreprise débute au Luxembourg avec une petite équipe. Aujourd'hui,

elle compte plus de 100 collaborateurs. Elle a également gagné en expertise, a élargi ses domaines d'activité et accompagne des projets d'envergure, tels que, actuellement, la construction du nouveau siège de la Commission européenne Jean Monnet 2 au Kirchberg, la construction du Nouveau Bâtiment CHL Centre et l'extension du Centre National Sportif & Culturel Coque.

La continue croissance de Drees & Sommer Luxembourg est portée par **3 directeurs** qui sont également associés du groupe et couvrent différents domaines de l'entreprise : **Maximilien Ast**, responsable du site luxembourgeois ; **Lothar Diederich**, directeur du secteur de l'ingénierie ; et **Heiko Butter**, responsable de la gestion de projet en bâtiment et en infrastructure.

Drees & Sommer accompagne les maîtres d'ouvrage privés et publics dans toutes les questions liées à l'immobilier, aux infrastructures et à l'industrie. Grâce à des conseils orientés vers l'avenir, l'entreprise propose des solutions pour des bâtiments performants, des portefeuilles à haut rendement, des infrastructures performantes et des villes où il fait bon vivre. L'entreprise fournit toutes ses prestations en alliant économie et écologie, ce qu'elle appelle « *the blue way* ». ✓

www.dreso.lu

OFFICE.RENT

**LOCATION DE MOBILIER
DE BUREAU**



Nick Goerens (Management Assistant/Quality Manager) et **Claudia Rocha** (Account Manager), Office.Rent.

Chaque année, les consommateurs européens achètent 100 millions de meubles de bureau. Et chaque année, le même volume de meubles est éliminé à coup d'importants efforts dans toute l'Europe. Durant la crise sanitaire, **Party Rent** a réfléchi à

la manière de contrecarrer cette pratique peu respectueuse de l'environnement et propose aujourd'hui sa solution **Office.Rent**, alors qu'un nombre croissant de personnes travaillent en partie depuis la maison et que beaucoup d'espaces de bureaux ne sont pas utilisés de la même manière jour après jour.

Les principes du *product as a service* et de l'économie de partage sont au cœur du concept de location d'Office.Rent : le mobilier et les éléments de bureau sont ergonomiques et peuvent se combiner avec le mobilier existant. Office.Rent propose des solutions sur mesure pour les postes de travail individuels, les salles de réunion, les espaces de *coworking*, les cantines, etc. ✓

<https://lu.office.rent>

FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE L'ALIMENTATION ET DE LA DISTRIBUTION (FLAD)

2 NOUVEAUX MEMBRES

Alavita et **REWE:XL Hundertmark** ont rejoint la **Fédération Luxembourgeoise de l'Alimentation et de la Distribution (FLAD)**, fédération affiliée à la clc).

Fondée en 2018, Alavita est une enseigne dédiée aux produits biologiques et naturels. L'entreprise met l'accent sur le respect des producteurs et la préservation de l'environnement à travers ses 4 magasins.

REWE:XL Hundertmark, enseigne d'origine allemande, est implantée à Echternach depuis 2017. En valorisant les produits luxembourgeois et les articles de grande consommation d'origine allemande, l'enseigne offre un service de qualité aux clients résidant au Grand-Duché, aux visiteurs venant de l'autre côté de la frontière allemande et aux touristes découvrant la région du Mullerthal.

Grâce à l'arrivée d'Alavita et REWE:XL Hundertmark, la FLAD renforce sa position en tant que fédération sectorielle majeure. Elle compte désormais 25 membres, représente plus de 10.000 salariés et couvre près de 98 % de la distribution alimentaire au Luxembourg. ✓

www.flad.lu
www.clc.lu

LONG LIVE THE SUMMER 2023

LA VILLE DE LUXEMBOURG OFFRE 50 STANDS À SES COMMERÇANTS

Pour l'édition 2023 de l'événement **Long Live The Summer** qui se déroulera les **15, 16 et 17 septembre 2023 à LUXEXPO THE BOX**, la **Ville de Luxembourg** réitère son engagement en faveur du commerce en **offrant à titre gratuit 50 stands complètement équipés aux commerçants** établis sur le territoire de la capitale.

Grâce à cette approche innovante et en tant que partenaire principal aux côtés de la Chambre de Commerce, la Ville soutient l'activité économique et promeut l'entrepreneuriat en offrant aux commerçants, restaurateurs, jeunes entrepreneurs et start-up une plateforme unique pour se faire connaître et une opportunité pour aller à la rencontre d'une nouvelle clientèle.

Le formulaire et les conditions de participation sont disponibles sur commerce.vdl.lu. Le Service Développement économique et commercial de la Ville de Luxembourg se tient à disposition des commerçants – Tél : 4796-5000 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) – E-mail : dec@vdl.lu.

DLA PIPER LUXEMBOURG

DANS LE BÂTIMENT NOVA FIN 2023



Vue du bâtiment Nova, place de l'Étoile à Luxembourg-Ville. DLA Piper Luxembourg y emménagera fin de cette année.

Photo-DLA Piper Luxembourg

Via un communiqué de presse conjoint avec JLL, **DLA Piper Luxembourg** annonce son **déménagement dans le bâtiment Nova (place de l'Étoile)**, un lieu emblématique de 4.000 m² situé au cœur de Luxembourg-Ville, à la **fin de l'année 2023**.

Le choix de ce bâtiment s'inscrit dans l'engagement de DLA Piper à façonner un lieu de travail flexible, moderne et agréable, tout en réduisant son empreinte carbone et en favorisant la durabilité environnementale. Le bâtiment Nova a en effet été reconnu comme Très bon par la norme BREEAM et a été entièrement réaménagé et modernisé.

ROYAL-HAMILIUS

UN STARBUCKS À L'AUTOMNE 2023

Firce Capital, société d'Asset Management et d'Investissement immobilier, et **SSP France Belgique et Luxembourg**, un des principaux exploitants de points de vente de restauration dans les lieux de transport et de voyage, ont annoncé l'arrivée de la célèbre enseigne américaine **Starbucks au Royal-Hamilius**, l'un des plus importants centres commerciaux du Luxembourg avec ses 36.000 m².

Ce nouveau Starbucks coffee, exploité par SSP (accompagné par CBRE Luxembourg), ouvrira ses portes à **l'automne 2023**.

Cette année, le Royal-Hamilius devrait accueillir 4 nouvelles enseignes, dont la franchise britannique du café Prêt à Manger et le leader de l'optique Optical Center. ✓

www.fircecapital.com
www.foodtravelexperts.com
www.starbucks.com
<https://royalhamilius.com>

JLL LUXEMBOURG

EMNA REKIK NOMMÉE COUNTRY LEAD ET HEAD OF MARKETS



Emna Rekik, Country Lead et Head of Markets, JLL Luxembourg.

Depuis le 1^{er} mai, **Emna Rekik** occupe les fonctions de **Country Lead et Head of Markets** de **JLL Luxembourg**.

Au cours des 16 dernières années, Emna Rekik a occupé plusieurs postes au sein de l'activité Bureaux et Conseil aux Occupants de JLL Luxembourg. En 2019, elle a pris la tête du département Tenant Representation & Corporate Accounts. Elle possède une

grande expérience et expertise des marchés luxembourgeois et européen, et a joué un rôle prépondérant dans la croissance de l'entité luxembourgeoise. Sa maîtrise des nouveaux défis tels que les enjeux ESG ou les nouvelles tendances du *New Way of Working* est un atout pour le développement des activités de JLL Luxembourg.

En tant que nouvelle Country Lead, Emna Rekik pilote une équipe d'une trentaine d'experts immobiliers répartis à travers les agences Bureaux, Résidentiel, Surfaces commerciales et industrielles ainsi que des départements Tenant Representation, Capital Markets, Value and Risk Advisory, Project and Development Services et du bureau Tétris Design & Build. ✓

www.jll.lu

TÉTRIS

UNE NOUVELLE DIRECTION



Amandine Chizelle, Managing Director Belux et Head of North of France, Tétris.



Alain Clarinval, Head of Tétris Luxembourg.

Depuis ce début d'année, le groupe **Tétris DesignxBuild** a nommé **Amandine Chizelle** au poste de **Managing Director BELUX and Head of North of France** et **Alain Clarinval** en tant qu'**Head of Tétris Luxembourg**.

Entourée d'une équipe luxembourgeoise forte, l'expertise d'Amandine Chizelle doit permettre de renforcer la position de Tétris en tant que leader luxembourgeois du DesignxBuild. Elle a débuté sa carrière dans le conseil en immobilier, puis a intégré la promotion immobilière en France et en Belgique. Elle a créé, chez un promoteur généraliste, la notion de Maîtrise d'Usages et a développé de nombreuses opérations multifonctionnelles (tertiaires, hôtels, logements, commerces) en intégrant l'expérience utilisateur au cœur des réflexions. Diplômée Ingénieur civil de l'ESTP Paris, ses différentes expériences lui permettent de maîtriser le développement d'opérations complexes et le management d'une équipe pluridisciplinaire. Elle dirige, depuis 2019, le *hub* Tétris du nord de la France. Elle développera les synergies entre les équipes Tétris du nord de la France, du Luxembourg et de la Belgique, ainsi qu'avec les différentes expertises du Groupe.

Tétris a également nommé **Alain Clarinval** en tant que **Head of Tétris Luxembourg**. En 2015, il a rejoint l'équipe qui compte une quinzaine de collaborateurs (architectes d'intérieur, chefs de projet, designers, ingénieurs...) qui ont pour mission de concevoir des lieux inspirants, fonctionnels, esthétiques et durables. Les experts Tétris conseillent et accompagnent les clients investisseurs et occupants dès la phase amont de leur projet jusqu'à son exécution, et interviennent sur l'intégralité des projets d'aménagement.

Ils ont créé un guide, *Tétris Sustainability Code*, qui fournit des recommandations, des ressources et des solutions pour intégrer le développement durable à toutes les étapes d'un projet.

Tétris Luxembourg est sans cesse à la recherche de nouveaux talents pour renforcer ses équipes. Informations sur www.tetris-db.com/fr/tetris-recrute. ✓

www.tetris-db.com

FOYER S.A.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT ET 4 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS



De g. à dr. : **François Tesch** (président sortant) et **Éric Kleynen** (nouveau président), Foyer S.A.
Photos-Foyer

Après 40 années passées au sein de la société, **François Tesch**, membre du conseil d'administration de **Foyer S.A.** depuis 2000 et président depuis 2014, quitte ses fonctions. Il reste néanmoins présent au sein du Groupe, comme administrateur délégué de Foyer Finance, la maison mère de Foyer S.A., dans laquelle il sera actif au quotidien.

L'assemblée générale annuelle a donc procédé à la nomination d'un **nouveau président, Éric Kleynen**, membre du conseil de Foyer S.A. depuis 2021. Diplômé de l'École de Commerce Solvay - Université Libre de Bruxelles, Éric Kleynen débute sa vie professionnelle à la banque Morgan Guaranty Trust Company of New York. Assubel lui confie ensuite la souscription non-vie de ses clients particuliers. Recruté par le Groupe AXA à Bruxelles, il cumule graduellement différentes responsabilités et siège au comité exécutif. À la fusion avec Royale Belge, la direction commerciale des lignes de particuliers et PME lui est confiée ainsi que celle d'AXA Banque. Il a été également membre du comité exécutif d'Assuralia. Après un court intermède comme CEO de son entité luxembourgeoise, AXA fait appel à lui pour négocier et diriger son entité en cours d'acquisition à Athènes. Après 8 ans passés en Grèce, il prend la direction de Belfius Assurances et préside son comité de direction.

À côté de ce changement à la présidence du conseil, sont également à noter les départs de Philippe Worré, Michel Tilmant et Alain Huberty, et les **nominations** de **Valentine Karsenty, Benoît Tesch, John Penning** et **Lionel de Hemptinne** comme **administrateurs**.

Concernant les résultats 2022, Foyer a subi, comme l'ensemble du secteur financier et assurantiel, les impacts de la guerre en Ukraine, entre marchés boursiers volatils, début de récession et contexte inflationniste. Face à ces défis, la société a réussi à maintenir un résultat solide. Le **chiffre d'affaires du Groupe**, comptabilisé selon les normes luxembourgeoises avec évaluation des actifs financiers à leur juste valeur, s'élève à **2.360,81 millions EUR**, en **recul de 14,7 %** par rapport à 2021. Le **bénéfice consolidé** après impôts reste bon, s'élevant à **147,72 millions EUR**. ✓

www.foyer.lu

CARDIF LUX VIE

ARNAUD MIROUDEL,
DIRECTEUR DE LA GESTION
D'ACTIFS DE CARDIF LUX VIE



Arnaud Miroudel, directeur Gestion d'actifs, Cardif Lux Vie.

Depuis le 1^{er} mai, **Arnaud Miroudel** est le **directeur de la Gestion d'actifs** de **Cardif Lux Vie**. Il succède à François Lucchini, qui poursuit sa carrière chez BGL BNP Paribas Wealth Management en tant que responsable Discretionary Portfolio Management (DPM), en charge de piloter la stratégie d'investissement de la DPM et d'accompagner les banquiers privés dans le développement de leurs activités.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Arnaud Miroudel est responsable de la gestion du Fonds général et des Fonds propres de la Compagnie. Il participe également au développement et à l'enrichissement de l'offre en Unités de Compte.

Diplômé de l'ESSEC Business School et de l'ISUP (Sorbonne Université), Arnaud

Miroudel débute sa carrière en 2001 au sein du groupe AXA, en France, en tant qu'actuaire et devient responsable Actuariat, ALM et Investissements en Malaisie puis au Luxembourg. En 2004, il rejoint la branche internationale du groupe Foyer au sein de la direction Finance, puis en 2005 le groupe Deutsche Börse en tant que directeur de la Gestion du collatéral & Liquidité. Il intègre BNP Paribas Cardif en 2007 où il occupe successivement les postes de responsable de la Gestion des risques (Gestion d'actifs) en France, de Chief Investment Officer pour l'Asie basé à Hong Kong, puis de directeur Finance et Actuariat en Corée du Sud. En 2018, il est nommé responsable de la Gestion des partenaires de la direction des Gestions d'actifs de BNP Paribas Cardif en France. ✓

<https://cardifluxvie.com>

LUTHER LUXEMBOURG

M^e GRÉGORY MARICLE A REJOINT LE DÉPARTEMENT ASSURANCES ET RÉASSURANCE



M^e Grégory Maricle, Senior Associate, département Assurances et Réassurance, Luther Luxembourg.

Neuf mois après l'ouverture de son **département Assurances et Réassurance**, suite à l'arrivée de M^e Karine Vilret, associée, **M^e Grégory Maricle** a rejoint l'équipe en tant que Senior Associate (et avocat).

M^e Grégory Maricle est titulaire d'un master (master 1) en Droit des affaires et Commercial de l'Université de Strasbourg et d'un LL.M (master 2) en Droit bancaire et financier européen de l'Université du Luxembourg. Avant de rejoindre Luther,

il a travaillé pour un cabinet d'avocats en France. Il possède une grande expérience en matière de réglementation financière et d'assurance et d'une grande expertise en contentieux depuis plus de 10 ans. ✓

LUX-AIRPORT

FÉLICIE WEYCKER, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Félicie Weycker, présidente du conseil d'administration, lux-Airport.

Suite à la démission, à sa demande, de Tom Weisgerber de la présidence du **conseil d'administration de lux-Airport**, le conseil a élu à l'unanimité **Félicie Weycker** comme **nouvelle présidente**. **Serge Hoffmann**, également élu à l'unanimité, prend la **vice-présidence**. La composition du conseil d'administration reste inchangée. ✓

NOOSPHERE BRAND STRATEGY

NOUVEAU COMITÉ DE DIRECTION



De g. à dr. : **Michaël Lecuy** (Creative Director), **Quentin Wauthier** (directeur opérationnel) et **Christophe Salden** (Strategy Director), NOOSPHERE Brand Strategy.

Photo-NOOSPHERE Brand Strategy

L'agence de communication & marketing **NOOSPHERE Brand Strategy** fête cette année ses **15 ans** d'existence sur le territoire luxembourgeois, avec **un nouveau trio à son comité de direction** : **Quentin Wauthier** (directeur opérationnel), **Christophe Salden** (Strategy Director) et **Michaël Lecuy** (Creative Director). Quant à **David Gavroy**, fondateur de NOOSPHERE et CEO de DG Group, il s'éloigne de la gestion quotidienne et opérationnelle de l'agence afin de se concentrer sur le développement du groupe dorénavant constitué de 5 entreprises.

Forte d'un nouveau comité de direction, l'agence compte, dans les années qui viennent, conforter son positionnement de Brand Strategy et développer des antennes au niveau international. « *On ne s'en cache pas, nous avons de belles ambitions* », conclut Quentin Wauthier. ✓

www.noosphere.lu

BANQUE J. SAFRA SARASIN (LUXEMBOURG) S.A.

MARK BOBBINK, DIRECTEUR WHOLESALE & INSTITUTIONAL SALES



Mark Bobbink, directeur Wholesale & Institutional Sales, Banque J. Safra Sarasin (Luxembourg) S.A.

Le Néerlandais **Mark Bobbink** est, depuis quelques mois, le nouveau **directeur Wholesale & Institutional Sales Benelux de la Banque J. Safra Sarasin (Luxembourg) S.A.** Il est plus particulièrement

responsable de la distribution des fonds d'investissement de la Banque, principalement pour les Pays-Bas et la Belgique.

Mark Bobbink était auparavant Senior Sales Manager chez Chahine Capital. Avant cela, il a été Sales Director pour Nordea Asset Management et Senior Sales Manager Benelux chez Pictet. ✓

www.jsafrasarasin.com

LUXHUB

CLAUDE MEURISSE NOMMÉ CEO



Claude Meurisse, CEO, LUXHUB.

Pionnier de l'Open Finance et expert des technologies innovantes **Claude Meurisse** a été nommé **CEO** de **LUXHUB**. Il aidera à renforcer la position de LUXHUB en tant que société FinTech innovante et à développer la transformation numérique du secteur des services financiers, notamment via la combinaison du digital et du data.

Claude Meurisse a rejoint LUXHUB en tant que COO, dès sa création, en 2018, après avoir passé plus de 20 ans dans le secteur bancaire, dont une grande partie chez BGL BNP Paribas. Depuis octobre 2022, il occupait le poste de CEO ad interim.

En tant que CEO, il travaille en étroite collaboration avec le comité exécutif composé d'Anne-Sophie Morvan (Chief Commercial Officer), de Marco Gasparini (Chief Governance Officer) et d'un nouveau COO, dont le recrutement est en cours. ✓

www.luxhub.com

CNFL

NOUVELLE ÉQUIPE



Suite à l'assemblée générale ordinaire du **Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL)**, une nouvelle équipe prend la relève. Les **déléguées** en charge sont à présent : **Aldina Ganeto** (présidente, CID l Fraen an Gender), **Claudine Speltz-Van Bellingen** (vice-présidente, Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg), **Claude Wolf** (secrétaire, Union des Dames Israélites), **Florence Fischer-Herber** (secrétaire adjointe, Section luxembourgeoise du Zonta International) et **Joëlle Letsch** (trésorière, Union luxembourgeoise du Soroptimist International). ✓

www.cnfl.lu

LA FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DES LIBRAIRES A RENOUVÉLÉ SON CA



De g. à dr : **Joe Mathieu** (Christina's Bicherbuttik), **Valérie Lannoy** (Ernster Cloche d'Or), **Anne Diderich** (librairie Diderich), **Claudine Butterworth** (SamKats) et **Paul Ernster** (Ernster).

La **Fédération luxembourgeoise des Libraires** (FLL, fédération affiliée à la clc) a renouvelé son conseil d'administration pour un mandat de 4 ans. Le CA se compose désormais de : **Anne Diderich** (présidente, librairie Diderich), **Valérie Lannoy** (secrétaire, Ernster Cloche d'Or), **Joe Mathieu** (trésorier, Christina's Bicherbuttik), **Claudine Butterworth** (administratrice, SamKats), et **Paul Ernster** (administrateur, Ernster). ✓

Créée en 2006, la FLL compte aujourd'hui 15 membres.

www.libraires.lu

Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?

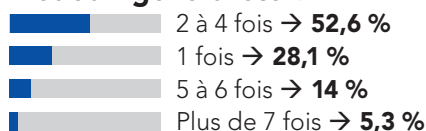
Vous résidez au Luxembourg, en France ou en Belgique, vous pouvez vous faire soigner dans votre pays de résidence ou dans les pays voisins. Trouvez-vous que les médecins sont plus compétents à l'étranger ou plus disponibles ? Préférez-vous les médecins de votre pays ? Quelles sont vos habitudes ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et diffusé en mai sur le site lesfrontaliers.lu (environ 360 réponses).



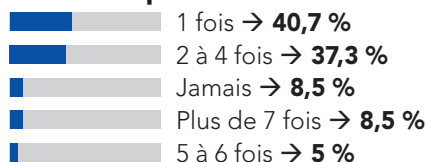
Photo-Stasique/Shutterstock

J'habite au Luxembourg

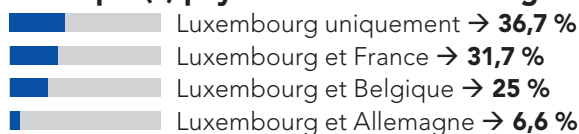
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



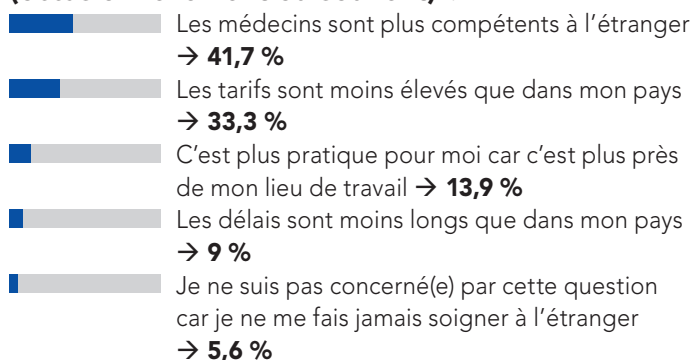
Combien de fois par an allez-vous chez un médecin spécialiste ?



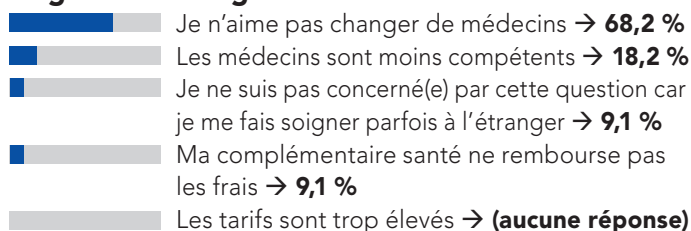
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?

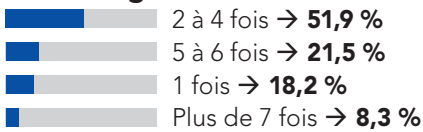


À l'inverse, pourquoi ne vous faites-vous pas soigner à l'étranger ?

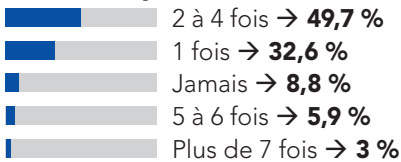


J'habite en France

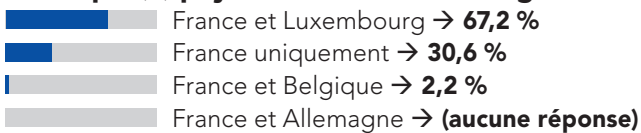
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



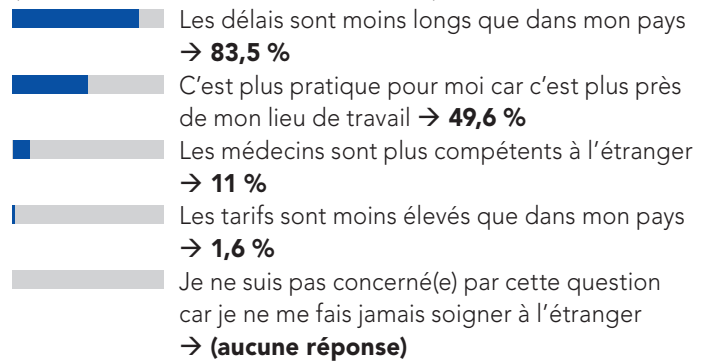
Combien de fois par an allez-vous chez un médecin spécialiste ?



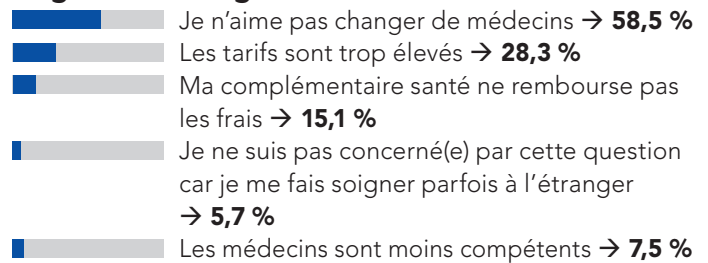
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?

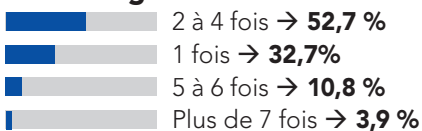


À l'inverse, pourquoi ne vous faites-vous pas soigner à l'étranger ?

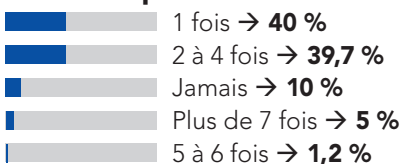


J'habite en Belgique

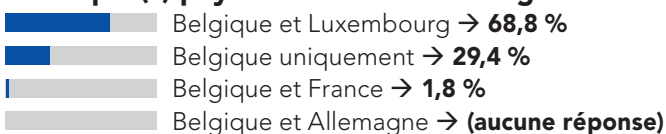
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



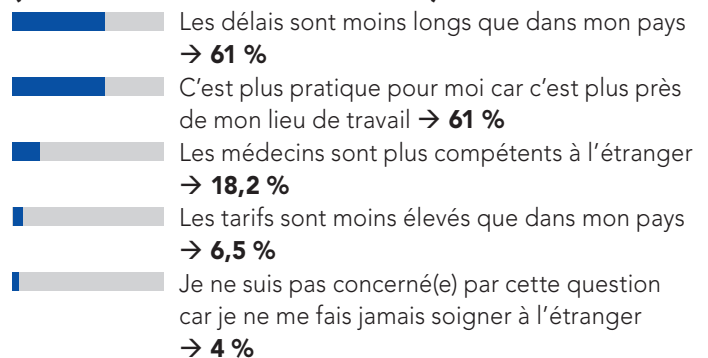
Combien de fois par an allez-vous chez un médecin spécialiste ?



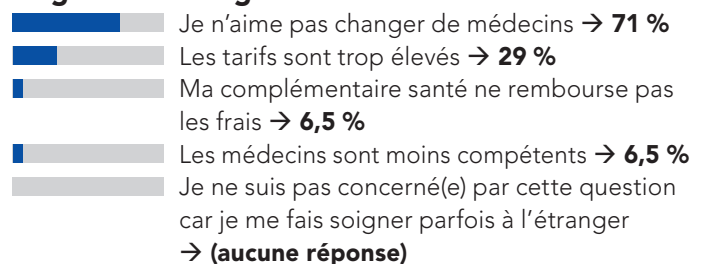
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?



À l'inverse, pourquoi ne vous faites-vous pas soigner à l'étranger ?





Le cofinancement de la formation en entreprise : l'aide publique pour la formation des salariés

Les entreprises du secteur privé, légalement établies au Luxembourg et y exerçant principalement leurs activités, peuvent solliciter une aide financière de l'État pour la formation de leurs salariés. L'INFPC guide les entreprises qui sollicitent cette aide et propose des outils visant à faciliter l'accès au dispositif : formation, tutoriel vidéo, simulateur de calcul...

L'aide de l'État pour la formation des salariés s'élève à 15 % imposables de l'investissement annuel en formation professionnelle continue réalisé par l'entreprise à l'intention de ses salariés.

Une majoration de 20 % est prise en compte au niveau du coût salarial des participants n'ayant pas de diplôme reconnu par les autorités publiques et une ancienneté inférieure à 10 ans et pour les salariés qualifiés âgés de plus de 45 ans à la date du début de mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise. L'investissement en formation est plafonné selon la taille de l'entreprise.

Les formations organisées doivent viser les salariés affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise avec un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée.

Solliciter le cofinancement pour la formation des salariés de l'entreprise

L'accès à l'aide de l'État à la formation en entreprise est soumis à conditions.

Les entreprises doivent réaliser une demande de cofinancement sur base du

formulaire mis à leur disposition chaque année. La demande, accompagnée de toutes les pièces justificatives doit être envoyée à l'INFPC dans le respect des délais légaux.

Une analyse de conformité de la demande en référence aux critères d'éligibilité fixés par la législation est ensuite réalisée par l'INFPC.

Les formulaires de demande sont disponibles en français et en allemand sur lifelong-learning.lu, la plateforme nationale dédiée à la formation tout au long de la vie, gérée par l'INFPC.

Investissement en formation : frais éligibles

L'investissement annuel en formation professionnelle continue comprend différents types de frais éligibles comme les salaires des participants, les salaires des formateurs internes, les factures des organismes de formation agréés et des fournisseurs-formateurs, les frais de déplacement, hébergement et restauration, les frais de cotisation à des organismes de formation basés sur une

convention collective ou un accord interprofessionnel...

Les formations à caractère obligatoire prévues par le législateur pour l'exercice des professions réglementées ne sont pas éligibles.

S'informer sur les modalités d'accès au dispositif

L'INFPC informe et guide les entreprises qui sollicitent le cofinancement de la formation en entreprise.

Dans ce cadre, la formation *Cofinancement de la formation en entreprise* proposée par l'INFPC s'adresse à toute personne en charge de l'organisation du plan de formation dans l'entreprise. D'une durée d'une journée, elle s'appuie sur quelques fondements théoriques et traite un cas pratique qui permet de s'approprier la procédure d'accès au cofinancement.

Les dates des prochaines sessions de la formation et toutes les informations sur le dispositif sont accessibles sur lifelong-learning.lu.

En parallèle, un tutoriel vidéo ainsi qu'un simulateur de calcul du cofinancement sont également accessibles en ligne. Le tutoriel explique pas à pas comment compléter la demande de cofinancement. Grâce au simulateur de calcul, l'entreprise peut calculer approximativement le montant du cofinancement auquel elle pourrait prétendre en insérant des estimations d'investissement.

Prochaines sessions de la formation Cofinancement de la formation en entreprise

20 juillet 2023, 7 septembre 2023, 21 septembre 2023

Informations et inscriptions : www.lifelong-learning.lu/cofinancement



Les tenants et aboutissants de la gamification dans l'industrie événementielle (2^e partie)

Dans l'article précédent⁽¹⁾, nous avons parlé de l'avantage de la gamification et des différents types de jeu à connaître. Dans cet article, nous nous concentrons sur les plateformes de gamification qu'on assimile très souvent au métaverse.

La gamification est donc devenue un élément-clé pour les organisateurs d'événements en raison de sa capacité à augmenter l'engagement et à améliorer l'expérience utilisateur. Les plateformes de gamification, souvent associées au métaverse, peuvent être un excellent moyen d'apporter une expérience immersive et interactive à votre événement.

Le métaverse est une représentation virtuelle de notre monde physique, un espace où les utilisateurs peuvent interagir avec des objets, des avatars et d'autres personnes en temps réel. Les plateformes de gamification sont souvent considérées comme une forme de métaverse car elles offrent une expérience immersive et interactive qui peut être utilisée pour créer des événements passionnants.

Le métaverse est la nouvelle frontière de la ludification événementielle et regorge de potentiel. Pour tirer le meilleur parti de ce monde virtuel, suivez ces meilleures pratiques :

- choisissez la plateforme idéale : trouvez une plateforme de métaverse ou une plateforme sociale virtuelle qui correspond à vos objectifs et à votre public, comme Gather pour les événements sociaux ou VirBELA pour les rassemblements axés sur les affaires ;
- créez des expériences époustouflantes : concevez des événements métaverse immersifs et de haut niveau que les participants n'oublieront pas. Pensez à des chasses au trésor virtuelles, des défis de *teambuilding* et des événements de réseautage qui incitent tout le monde à discuter et à travailler ensemble ;
- veillez à l'accessibilité pour tous : assurez-vous que tout le monde puisse participer au plaisir du métaverse. Prenez en compte la connectivité Internet, les

besoins matériels et les compétences numériques lors de la planification de votre événement ;

- assurez la sécurité et la confidentialité : la protection des données et la sécurité sont cruciales. Choisissez une plateforme qui prend ces préoccupations au sérieux et qui suit les meilleures pratiques et réglementations du secteur.

Conseils pour réussir la ludification de vos événements

Suivez ces recommandations pour offrir une expérience exceptionnelle aux participants :

- jouez sur les motivations de vos participants : créez des éléments de jeu qui correspondent aux attentes de vos participants et qui complètent vos objectifs d'événement ;
- souvenez-vous que le travail d'équipe est la clé du succès : concentrez-vous sur des éléments de jeu qui favorisent la collaboration, pas seulement la compétition ;
- n'oubliez pas l'apprentissage : lorsque vous utilisez la ludification dans des sessions éducatives, assurez-vous que les éléments de jeu renforcent l'apprentissage et ne détournent pas l'attention ;
- enfin, gardez un œil sur l'objectif (et les coûts) : lors de la planification de votre stratégie de ludification, prenez en compte des facteurs tels que les frais de licence de logiciel ou de plateforme, les coûts de développement ou de personnalisation, et même les dépenses liées aux prix ou récompenses physiques. En ayant une compréhension claire des coûts associés, vous pouvez vous assurer que vos efforts de ludification sont en adéquation avec

vos besoins et votre budget d'événement et le retour sur investissement (ROI) attendu. Il est important de suivre l'évolution de votre stratégie de ludification pour assurer son efficacité dans l'atteinte de vos objectifs d'événement. Passez régulièrement en revue les commentaires et analysez les indicateurs pertinents.

Quel avenir pour la gamification ?

L'utilisation du jeu a une longue histoire dans de nombreuses cultures à travers le monde et son évolution a été influencée par les avancées technologiques et les changements sociaux. Au fil du temps, l'utilisation du jeu a évolué et est entré dans le monde des entreprises, de l'éducation, de la santé, des médias sociaux, des événements et bien plus encore. Elle offre de nombreuses opportunités pour l'avenir et continuera probablement de se développer et de se diversifier.

En fin de compte, l'avenir du jeu dépendra de la créativité et de l'innovation des développeurs de jeux et des utilisateurs. Les possibilités sont infinies et la gamification continuera de jouer un rôle important dans de nombreux domaines différents. ☑

Netty Thines

Conseil
en communication
Mediation S.A.



(1) Dans *Entreprises magazine* n° 119, mai-juin 2023, page 24 ou sur www.entreprisesmagazine.lu.

Tahereh Pazouki :

« L'opportunité d'être créative et de changer les choses »

Résultat de 5 ans de recherche, Magrid Education a pour objectif de permettre à tous les enfants de développer leurs connaissances en mathématiques sans qu'aucun langage ne soit requis. Rencontre avec Tahereh Pazouki, docteure en Psychologie, à l'origine du projet et à la tête de l'entreprise depuis 2020.

Quel a été votre parcours avant d'en arriver à la fondation de Magrid ?

Je suis d'origine iranienne et je suis arrivée au Luxembourg en 2012, afin de poursuivre mon master en Science de l'informatique à l'Université. Je me suis ensuite lancée dans un doctorat en Psychologie, toujours à l'Université du Luxembourg. Déjà à cette époque, je savais que je voulais utiliser les mathématiques comme un outil. Le fait d'étudier et de combiner ces deux domaines m'a aidée à déterminer dans quelle direction je souhaitais m'engager.

Passer d'un master en Science de l'informatique à un doctorat en Psychologie est inattendu. Quelles sont les raisons qui vous ont poussée dans cette direction ?

J'ai toujours apprécié les domaines des mathématiques, de l'informatique et tout ce qui s'en rapproche. Toutefois, je savais que je ne voulais pas faire uniquement de la programmation ou travailler dans ce seul domaine. Je souhaitais y apporter un sens et utiliser mes connaissances comme un outil. En parallèle, tout ce qui touche au domaine de l'humain, la psychologie, les sciences sociales sont des sujets qui m'intéressent également. Je me suis alors demandé ce que je souhaitais et, au fond, je savais que je voulais combiner ces deux domaines. C'est ainsi que je me suis engagée dans ce doctorat en Psychologie. Je n'avais pas d'idée précise du résultat final, mais je savais que je me dirigeais dans la bonne direction.



Tahereh Pazouki, fondatrice et CEO, Magrid Education.

Pouvez-vous nous présenter le concept Magrid et les objectifs poursuivis ?

Magrid est une application qui permet l'apprentissage des mathématiques sans qu'aucun langage ne soit nécessaire. Durant mon doctorat, j'ai lancé un projet de recherche à ce sujet. Cela

n'a pas toujours été facile. Mais le fait d'être entourée par une équipe compétente et à l'écoute a permis de développer un concept qui allie réellement l'informatique et l'humain. C'est ainsi que Magrid Education a vu le jour en 2017. Nous poursuivons deux objectifs au travers du projet. Le premier est de permettre à tous les enfants, entre 3 et 9 ans, de développer leurs compétences en mathématiques sans savoir lire ou connaître un langage précis. Une étude des Nations Unies a mis en évidence le fait que 40 % des personnes suivant un enseignement ne le poursuivaient pas dans leur langue maternelle. Cela peut alors rapidement entraîner des lacunes et des difficultés. En plus de cela, le fait de proposer une solution qui n'utilise aucune langue la rend accessible à tous, qu'il s'agisse d'enfants avec des difficultés ou un handicap, tel que la surdité, ou de parents avec des difficultés ou qui ne parlent pas la même langue. Le second objectif est de permettre un apprentis-

« Aux femmes qui hésitent à se lancer dans l'entrepreneuriat, je répondrais qu'elles ont toutes les raisons de foncer et de se lancer dans leur projet. Elles ne doivent pas penser au futur. Il s'agit de saisir cette opportunité d'être créative, de changer les choses, de développer de nouvelles compétences. Même si le résultat est important, le cheminement pour y arriver l'est tout autant. Je dirais également qu'en concrétisant leurs idées, elles façonnent leur avenir. »

« *Il est arrivé que certains de mes interlocuteurs m'appellent monsieur et s'étonnent du fait que je sois une femme lorsque nous nous rencontrons. J'avais l'impression de ne pas être jugée de la même manière qu'un homme pouvait l'être.* »

sage plus rapide, notamment en ce qui concerne la visualisation du monde qui nous entoure. Développer une solution d'apprentissage des mathématiques vient du fait que de nombreuses études, à travers les époques, ont mis en évidence l'importance de cette matière, pas uniquement dans un cadre scolaire.

Avez-vous rencontré des difficultés tout au long de votre parcours et durant la création de Magrid Education ?

J'ai effectivement rencontré différentes difficultés tout au long de l'aventure. Tout d'abord, au moment de me lancer dans le projet Magrid, j'étais simplement une chercheuse. Ce n'était pas nécessairement facile pour moi de construire une équipe lorsque vous ne disposez pas de moyens financiers. Cela entraînait donc la difficulté de trouver les bons cofondateurs et, par conséquent, des sources de financement. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes qui se sont jointes à l'aventure et dont les compétences sont complémentaires aux miennes. J'ai également parfois eu des difficultés à m'imposer en tant que femme. Il est arrivé que certains de mes interlocuteurs

m'appellent monsieur et s'étonnent du fait que je sois une femme lorsque nous nous rencontrons. J'avais l'impression de ne pas être jugée de la même manière qu'un homme pouvait l'être.

Le domaine des STEM (sciences, technologies, mathématiques, ingénierie) reste principalement masculin. Que diriez-vous aux femmes et aux petites filles qui hésitent à se lancer dans cette direction ?

De s'engager dans cette voie ! Il s'agit de domaines essentiels dans notre vie de tous les jours. En s'engageant dans cette voie, elles saisissent l'opportunité de changer le futur, d'y contribuer. Elles peuvent ainsi s'impliquer dans le changement. Les STEM demandent également énormément de créativité, cela donne ainsi l'occasion de développer ces aspects. À terme, cela permettra également d'inspirer d'autres filles et femmes à s'engager dans cette direction.

Comment vous décririez-vous en tant qu'entrepreneure ?

Je tiens à préciser que je suis chercheuse, informaticienne et entrepreneure. L'en-

semble de ces compétences sont, au final, complémentaires. En effet, grâce à mes compétences en informatique, j'ai pu développer moi-même l'application et comprendre réellement l'ensemble des tenants et aboutissants du projet. Actuellement, je travaille avec une équipe composée de plusieurs développeurs. Toutefois, mes connaissances dans ce domaine me permettent de comprendre réellement ce qu'ils peuvent rencontrer comme problèmes et les aider à trouver des solutions.

Dès lors, que diriez-vous aux femmes qui hésitent à se lancer dans l'entrepreneuriat ?

J'ai beaucoup réfléchi à cette question. Je répondrais donc qu'elles ont toutes les raisons de foncer et de se lancer dans leur projet. Elles ne doivent pas penser au futur. Il s'agit de saisir cette opportunité d'être créative, de changer les choses, de développer de nouvelles compétences. Même si le résultat est important, le cheminement pour y arriver l'est tout autant. Je dirais également qu'en concrétisant leurs idées, elles façonnent leur avenir. Mon père avait l'habitude de me dire cette phrase que je me répète régulièrement, qui vient de Steve Jobs : « *Si vous ne travaillez pas pour vos rêves, quelqu'un vous embauchera pour travailler pour les siens* ». Croyez en vos rêves et soyez passionnées. ✓

Propos recueillis par Marie Jacquemin

<https://magrid.education>



Bilan difficile pour l'assurance en 2022

Après avoir vécu une année record en 2021, le secteur de l'assurance redescend de son petit nuage en 2022, avec une baisse des primes encaissées ainsi que des actifs sous gestion. Explications.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour le secteur de l'assurance au Luxembourg. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil aux chiffres-clés du secteur publiés chaque année par l'ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg). En 2020, l'encaissement de primes avait ainsi chuté de 25 % dans le segment Vie (21 milliards EUR) et augmenté de 5 % dans le Non-vie (13 milliards EUR). En 2021, par contre, il avait augmenté de 30 % dans le segment Vie (27,5 milliards EUR) et de 14 % dans le Non-vie (14,9 milliards EUR), atteignant un niveau total record de 42 milliards EUR.

En 2022, c'est une nouvelle chute des encaissements qui est constatée par l'ACA, après avoir mené l'enquête auprès de ses membres. Les primes pour l'activité Vie ont ainsi diminué de 16,3 % (23 milliards EUR), plombant le bon résultat de l'activité Non-vie (+ 15,7 % pour un total de 17,2 milliards EUR). Le montant global des encaissements s'élève ainsi à 40,2 milliards EUR, soit une baisse de 4,3 %. Le montant des actifs sous gestion détenus par les compagnies d'assurances est lui aussi en nette diminution : - 6,6 % par rapport à 2021, pour un montant total de 217,4 milliards. Il faut toutefois noter qu'ils n'avaient fait qu'augmenter depuis 5 ans et restent en hausse de 22,9 % par rapport à 2018.

L'envie de la Non-vie

Ces quelques chiffres indiquent une grande différence entre le succès rencontré dernièrement par les produits d'assurance Non-vie et ceux d'assurance vie. Celle-ci saute encore plus aux yeux lorsqu'on compare les niveaux actuels des encaissements à ceux de 2018 : ils ont diminué de 3 % pour l'assurance vie et augmenté de 295 % pour le Non-vie. Au sein de ce segment Non-vie, il faut également noter que le dynamisme des activités internationales joue le rôle le plus important. Les encaissements liés à ces activités sont en effet passés de 3,1



Photo-Song_about_summer/Shutterstock

Le montant global des encaissements s'élève à 40,2 milliards EUR, soit une baisse de 4,3 %. Le montant des actifs sous gestion détenus par les compagnies d'assurances est lui aussi en nette diminution : - 6,6 % par rapport à 2021, pour un montant total de 217,4 milliards.

milliards EUR en 2018 à 15,2 milliards EUR en 2022. Notons qu'en 2022, les primes encaissées dans le segment Non-vie, à l'échelle nationale, sont également en hausse de 7 %.

Parmi les éléments qui sont le plus souvent assurés dans ce segment Non-vie, on compte la responsabilité civile générale, la protection des biens, l'automobile, la santé, les accidents, etc.

L'assurance vie, par nature internationale

La différenciation entre activité internationale et nationale fait moins sens lorsqu'on évoque l'assurance vie. Celle-ci, par nature, est en effet essentiellement tournée vers l'international. Le régime européen de libre prestation de services mis en œuvre au Luxembourg est assorti d'une série de dispositions qui offrent une grande liberté

et sécurité aux investisseurs désireux de placer de l'argent dans une assurance vie de droit luxembourgeois. Dès le lancement de ce produit, les investisseurs internationaux ont donc mordu à l'hameçon.

Aujourd'hui, sur les 21,3 milliards EUR de primes encaissées au niveau de l'assurance vie luxembourgeoise, 20 milliards émanent en effet de l'Union européenne. Il faut toutefois faire la différence entre les produits en unités de compte (investis sur les marchés financiers, sans rendement garanti) et ceux à rendement garanti. D'année en année, ces derniers sont moins populaires auprès des investisseurs : 16 % des actifs en 2022, contre 20 % en 2021 et 23 % en 2019. Par contre, les contrats en unités de compte ont le vent en poupe, avec 78 % des actifs investis à la fin de l'année 2022. ✓



Turbulences et résilience : le meilleur reste à faire pour les assureurs

Hausse des coûts liés aux indemnisations, *protection gaps*, risques climatiques et cybernétiques... : quelles sont les tendances auxquelles les assureurs devront rapidement s'adapter pour rester compétitifs ?

Les fondamentaux des sociétés d'assurances reposent sur les risques et les tendances globales. Parmi les bouleversements apportés par l'environnement macroéconomique actuel on retrouve, sans grande surprise, les taux d'intérêt et l'inflation en tête des éléments ayant provoqué des revirements stratégiques soudains.

Pendant près de dix ans, le secteur s'était réinventé dans un environnement de taux bas qui était devenu la norme. Le pic constaté ces derniers mois a donc souvent été géré « avec les moyens du bord », tant il s'est révélé être une inarrêtable lame de fond. La hausse des coûts liés aux indemnisations a largement entamé les marges des assureurs depuis le second semestre 2022. En cause : l'augmentation considérable des prix des pièces détachées et de la main-d'œuvre nécessaires aux réparations des dommages.

Du côté de l'assurance vie, si les augures sont propices à des rendements supérieurs, les chocs subis par les portefeuilles obligataires ont contraint certains assureurs à puiser dans leurs réserves et à tester la résilience de leur marge de solvabilité. Sang-froid et clairvoyance dans la gestion actif-passif seront cruciaux en attendant un retour à des conditions plus apaisées.

Cette période de turbulences ne doit toutefois pas faire quitter le cap de la mis-

sion essentielle de l'assurance : apporter sécurité et stabilité à nos sociétés. Il reste primordial d'adresser la problématique des déficits de protection (*protection gaps*) qui continuent de se creuser.

Le domaine des risques climatiques est une dimension emblématique pour ce sujet, puisqu'à l'heure actuelle, seuls 25 % des dommages causés par les catastrophes climatiques sont couverts par une assurance⁽¹⁾. Les assureurs seront donc inévitablement amenés à développer de nouveaux produits, notamment dans la gamme des assurances paramétriques. Ils devront également développer des collaborations public-privé en lien avec les risques non assurables et continuer à incarner leur rôle dans la transition vers une économie neutre en carbone.

Parmi les « nouvelles menaces » le cyber-risque présente une nécessité d'action similaire, les entreprises cherchant à réduire leur exposition et à assurer les risques de pertes induites.

Des défis qui incitent à l'innovation

En plus de répondre aux déficits de couverture, les assureurs ont foison d'ouvrages auxquels s'atteler : la sophistication de la demande en assurance des consommateurs, l'exploration de nouveaux canaux de distribution, sans oublier la concu-

rence provenant d'autres secteurs que l'assurance avec des produits d'assurances packagés dans des services ou associés à des biens de consommation.

Une gamme de défis qui représentent un potentiel de croissance et constituent une motivation supplémentaire pour miser sur l'innovation. L'évolution du secteur ne se limitera pas à la conception de nouveaux produits, car c'est tout le parcours d'expérience du consommateur que l'agitation des dernières années a poussé à examiner de plus près.

En assurance vie, les approches centrées sur le conseil individualisé et la customisation des produits auront tendance à être privilégiées, guidées par des clients qui recherchent la stabilité financière avant tout. En assurance Non-vie, la clé sera de trouver un équilibre entre la proximité des agents et l'individualisation des services via des interfaces digitales.

À l'ère numérique, il est peu probable que les modèles traditionnels des assureurs offrent des expériences clients parfaitement fluides. Les assureurs qui s'appuient sur les stratégies en écosystèmes connaîtront certainement le meilleur avenir. ☑

Brice Bultot

Partner,
Insurance Leader

EY Luxembourg



L'évolution du secteur ne se limitera pas à la conception de nouveaux produits, car c'est tout le parcours d'expérience du consommateur que l'agitation des dernières années a poussé à examiner de plus près.

(1) Joint discussion paper EIOPA and ECB call for increased uptake of climate catastrophe insurance, 24 April 2023.



5 tendances majeures du secteur de l'assurance

L'émergence de nouveaux risques, l'évolution des attentes de la clientèle, l'accélération des développements technologiques obligent les acteurs de l'assurance à se repenser sans cesse et à relever de nouveaux défis.

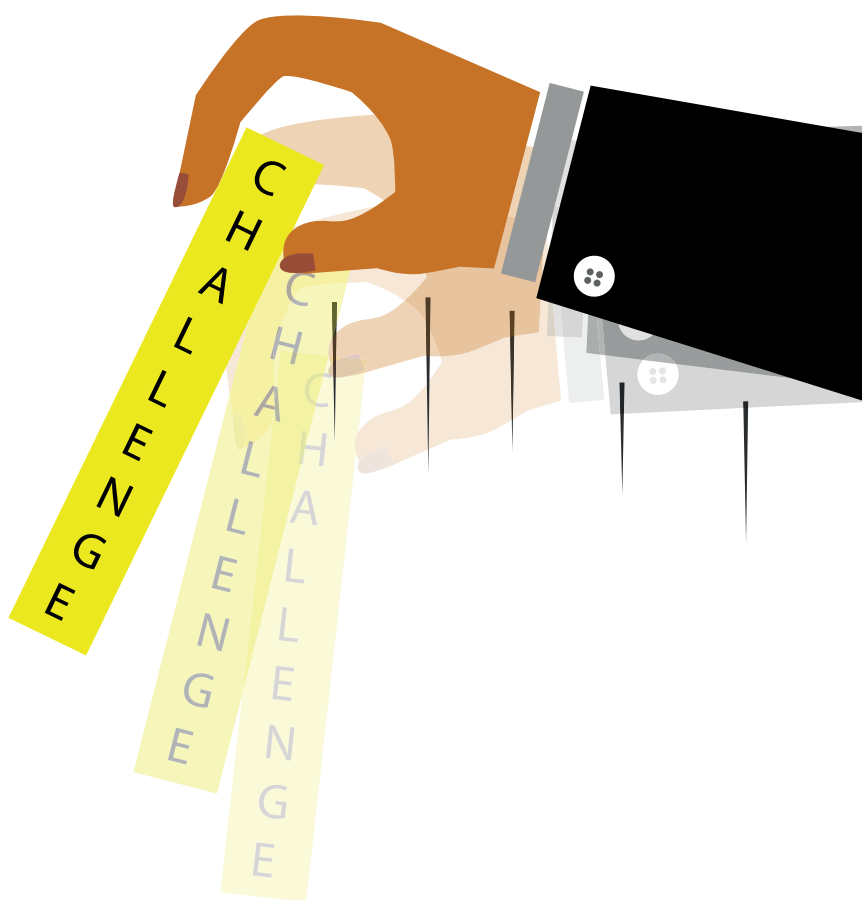
Voici 5 grandes tendances majeures auxquelles les acteurs doivent faire face.

Accélérer la transformation numérique du secteur

L'évolution technologique est une lame de fond, qui bouscule tous les secteurs. Le monde de l'assurance, certes, n'est pas le plus avancé en matière d'adoption des technologies de pointe. Cela s'explique par le cadre réglementaire auquel il est soumis ou encore par une approche prudentielle de gestion des risques (quoi de plus normal, lorsque l'on est assureur). Les acteurs, cependant, doivent plus que jamais poursuivre leurs investissements dans le numérique pour améliorer l'expérience offerte à leurs clients, accélérer les processus de traitement des dossiers et d'indemnisation à la suite d'un sinistre, réduire leurs coûts opérationnels, aller au-devant de nouveaux marchés.

Plus que jamais, aussi, les assureurs doivent devenir des experts de la gestion des données, à la fois pour garantir la confidentialité des informations personnelles de leurs clients, mais aussi pour affiner leurs modèles, mieux évaluer les risques, envisager de nouveaux produits, davantage adaptés au profil de chaque client.

Photo-Om Yos/Shutterstock



Si le monde de l'assurance est confronté à d'importants défis, les difficultés à trouver de la main-d'œuvre sont de nature à ralentir la mise en œuvre des nombreux chantiers qui l'attendent. Opérer sa transformation numérique, comprendre et répondre aux cybermenaces, parvenir à mieux modéliser les risques climatiques, développer de nouveaux produits pour accompagner le vieillissement de la population exigent des compétences spécialisées dans divers domaines.



Comme souvent dans le domaine de l'assurance, il est préférable de prévenir que de guérir. Au regard de l'évolution démographique, il y a lieu d'anticiper.

Le renforcement du risque cyber

L'un des corollaires de la transformation numérique de la société réside dans une exposition croissante des organisations aux cybermenaces. En la matière, les assureurs sont confrontés à d'importants défis, les cyberrisques étant difficiles à appréhender et à couvrir, du moins avec les modèles traditionnellement mis en pratique dans le secteur. Dans l'optique de prévenir les risques, le secteur de l'assurance se positionne comme allié du régulateur, notamment pour définir un ensemble d'exigences visant à assurer un niveau élevé de sécurité concernant les activités numériques. In fine, toutefois, il doit pouvoir accompagner les clients dans la gestion de leurs risques pour limiter les pertes en cas d'incident et pouvoir proposer des solutions adaptées, acceptables par les parties en présence.

En la matière, une récente étude menée en France par le cabinet Deloitte pointait une insuffisance de données disponibles pour précisément évaluer les risques et permettre aux assureurs d'établir de nouveaux modèles. Pour cette raison, il demeure difficile de fixer la qualification du champ de garantie dans les polices d'assurances, le risque zéro n'existant pas, ou encore la nature de l'indemnisation. L'assureur peut-il, comme le souhaiterait certaines organisations, couvrir le risque de sanction administrative en la matière ou encore le coût de la rançon dans le cadre d'une attaque au rançongiciel ? Ces questions ne sont toujours pas tranchées.

Prévenir les risques environnementaux

En 2015 déjà, Henri de Castries, alors PDG du groupe AXA, déclarait dans un média français qu'« un monde à + 4 degrés

n'est pas assurable ». Huit ans plus tard, la multiplication des catastrophes liées au réchauffement climatique – fortes intempéries, inondations, sécheresses intenses, feux de forêt... – et les dégâts qu'elles occasionnent semblent effectivement confirmer que la tâche s'annonce compliquée.

Les réponses à apporter à ces enjeux sont diverses. La première, comme face à toute éventualité, est de minimiser et de prévenir les risques. Dans cette optique, le risque environnemental doit être mieux appréhendé par les entreprises dans le cadre de leurs nouveaux projets et investissements. Plus facile à dire qu'à faire, les incertitudes étant nombreuses et difficiles à appréhender dans les modèles.

Il apparaît que le système assurantiel seul ne peut pas faire face à ces risques et à leur ampleur croissante. De nouvelles approches, en impliquant notamment des partenariats public-privé, avec par exemple la mise en place de fonds d'indemnisation, sont avancées.

Accompagner le vieillissement de la population

Aujourd'hui, plus de 25 % de la population européenne a plus de 60 ans. On vit plus vieux, plus longtemps. La pyramide des âges tend à s'inverser, ce qui n'est pas sans conséquence sur les systèmes publics de retraite partout en Europe. Pour le secteur de l'assurance, le vieillissement de la population est une opportunité. Les acteurs du secteur, ces dernières années, ont multiplié les produits et services orientés vers des personnes âgées ou prévoyantes : complémentaire retraite, complémentaire santé, rente dépendance...

Considérant l'évolution de la capacité de financement des retraites et des soins de santé des pouvoirs publics, de nouveaux modèles sont aussi à construire, mêlant privé et public (comme cela se fait déjà au niveau du 2^e et du 3^e pilier de l'assurance pension au Luxembourg). Comme souvent dans le domaine de l'assurance, il est préférable de prévenir que de guérir. Au regard de l'évolution démographique, il y a lieu d'anticiper.

Le grand défi du recrutement

Si le monde de l'assurance, au Luxembourg et ailleurs, est confronté à d'importants défis, les difficultés à trouver de la main-d'œuvre sont de nature à ralentir la mise en œuvre des nombreux chantiers qui l'attendent. Opérer sa transformation numérique, comprendre et répondre aux cybermenaces, parvenir à mieux modéliser les risques climatiques, développer de nouveaux produits pour accompagner le vieillissement de la population exigent des compétences spécialisées dans divers domaines. Or, aujourd'hui, en Europe et plus singulièrement au Luxembourg, ces talents sont difficiles à trouver.

Plus que jamais, le secteur de l'assurance doit renforcer son attractivité, en démontrant les valeurs qu'il prône, en mettant en avant son rôle actif dans les transitions qui s'opèrent. Au-delà, si le secteur peine à recruter, il importe d'investir dans les équipes en place, pour leur permette d'acquérir les compétences dont il aura besoin demain, et de faciliter la mobilité interne. Le monde change, l'assurance aussi. Dans ce contexte, les équipes doivent pouvoir renforcer leur capacité d'adaptation. ✓

Sébastien Lambotte



Les intempéries de 2021 ont eu un impact sur le coût de l'assurance

En juillet 2021, de fortes inondations ont touché le Luxembourg et d'autres pays européens, causant de nombreux dégâts. Cet événement majeur, conjugué à l'émergence d'autres risques et au retour de l'inflation, a causé une hausse des primes d'assurances.

On se souvient tous des scènes de désolation provoquées en juillet 2021 par un épisode de pluie particulièrement intense survenu en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, mais aussi au Luxembourg : villages entièrement détruits, réseaux d'énergie endommagés et pertes humaines. Dans le cas d'une telle catastrophe naturelle, les assureurs sont, évidemment, massivement sollicités pour intervenir dans le remboursement des travaux. Seulement voilà, quand le périmètre de la catastrophe est étendu et que les dégâts y sont très nombreux, les compagnies d'assurances – et de réassurances, qui fournissent aux assureurs les fonds nécessaires en cas de sinistres majeurs – peuvent manquer de liquidités pour verser les sommes dues.

Si cette situation a pu être évitée après les intempéries de juillet 2021, elle a néanmoins fait prendre conscience aux acteurs du secteur de leur vulnérabilité en cas d'événement de cette ampleur. Leur situation est d'autant plus délicate que les sinistres majeurs ont eu tendance à se répéter au cours des dernières années. Pour se couvrir face à l'éventualité d'une catastrophe d'envergure dont les dégâts ne pourraient pas être remboursés, les réassureurs ont donc commencé à augmenter leurs prix, un mouvement qui a été répercuté par les assureurs sur leurs clients.

Nouveaux risques et inflation

Cette évolution généralisée des prix à la hausse n'est toutefois pas uniquement liée aux inondations de juillet 2021, ni à la répétition de telles catastrophes. Le secteur de l'assurance doit, en effet, également composer avec l'avènement d'une série de nouvelles menaces, qui finissent par faire augmenter le montant des primes d'assurances, à commencer par la cybermenace pesant sur l'ensemble des organisations privées comme publiques.

Il est toutefois un autre facteur qui a peut-être eu un impact encore plus important sur



Photo-Mark Rademaker/Shutterstock

Pour se couvrir face à l'éventualité d'une catastrophe d'envergure dont les dégâts ne pourraient pas être remboursés, les réassureurs ont donc commencé à augmenter leurs prix, un mouvement qui a été répercuté par les assureurs sur leurs clients.

la hausse des primes d'assurances au cours des mois écoulés : l'inflation et la hausse des taux d'intérêt consécutives à la guerre en Ukraine. Certains experts du secteur estiment en effet que le coût des travaux suite à un sinistre a augmenté de 20 % en un an, en raison de l'augmentation du prix des matériaux, de la main-d'œuvre et du transport. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi l'assurance habitation a augmenté en moyenne de 15 % entre 2021 et 2022, selon les chiffres de l'ULC (Union Luxembourgeoise des Consommateurs).

Se détourner de l'assurance ?

Reste à savoir quel sera l'impact de cette hausse généralisée des prix sur le marché de l'assurance au Luxembourg. De manière générale (lire notre article consacré au sujet), le bilan de l'année 2022 est en demi-teinte, mais elle suivait une année 2021 record. Pour évaluer l'effet de cette

évolution sur le marché de l'assurance, il faudra donc attendre un peu afin de prendre suffisamment de recul. Certains citoyens pourraient éventuellement se détourner de types d'assurances moins indispensables, relatives à la protection de certains biens mobiliers, notamment.

Quant au risque de voir les assureurs ou réassureurs en incapacité d'assumer leurs obligations suite à un sinistre, est-il maîtrisé grâce à cette hausse des prix ? Du côté du CAA, année après année, on assure que les compagnies d'assurances et de réassurances situées au Luxembourg ont suffisamment de fonds propres pour faire face à toute situation. Leurs réserves doivent en effet leur permettre de payer tous les sinistres pour une durée de trois ans, en fonction de l'incertitude des marchés. Qui vivra verra...



Principe du pollueur-payeur, le rôle crucial du secteur de l'assurance

Si l'on veut transformer le développement durable en réalité, il faut, selon l'UE, accroître l'offre de produits dédiés afin de couvrir les risques de catastrophe ainsi que la mutualisation des risques entre les assurances et les compagnies de réassurance. Le secteur de l'assurance joue-t-il le jeu ?

Face à l'ampleur des dommages écologiques les compagnies d'assurances hésitent : il y a une pénurie de produits assurantiels et l'incertitude du risque aux conséquences financières potentiellement énormes les fait renâcler. L'accident est majeur, le risque trop minime, bref, dans les deux cas, l'assurance renonce. Certains y verront une dérive.

Comment faire participer les assureurs aux risques climatiques ?

L'assurance environnementale comporte encore de trop nombreuses zones d'ombre dans la plupart des pays de l'UE pour les assurés et notamment les entreprises. À titre d'exemple le risque assuré est défini comme un événement futur et incertain dont la réalisation ne dépend pas de la volonté de l'intéressé. En conséquence, les émissions de CO₂ qui dépendent de la consommation de combustibles fossiles de l'entreprise et qui sont sous son contrôle ne font pas partie des pollutions assurées (ou très rarement, en rapport avec la revente de quotas de gaz à effet de serre). Par ailleurs, le dommage potentiel doit être évaluable, ce qui n'est pas, hélas, toujours le cas.

S'agissant par exemple des moyens consacrés à la gestion du risque climatique, il ressort d'une étude menée par la Banque de France que les effectifs exclusivement dédiés à cette tâche sont encore limités, même si un grand nombre de fonctions peuvent participer à ce suivi de façon indirecte (souscrip-

tion, gestion des risques, tarification...). Cette implication passe en particulier par des formations visant à sensibiliser les équipes aux enjeux liés au changement climatique. Si la mise en place d'indicateurs permettant de suivre l'évolution du risque climatique est au cœur des mesures prises par les organismes, la mise en œuvre de scénarios climatiques élaborés pour la gestion du risque climatique reste encore à consolider. Seul, en effet, un petit groupe d'acteurs se positionne comme des leaders en matière de gestion du risque climatique, mais un grand nombre d'assureurs reste dans l'attente de standards de la profession. Ainsi, de nombreux rapports ne fournissent pas l'intégralité des informations attendues ou souffrent d'imprécisions sur des points importants.

Au niveau européen, la Commission a annoncé le 8 mars 2018 son Plan d'action pour la finance durable. Parmi ses nouvelles exigences relatives à la publication d'informations, celle d'imposer entre autres aux grands groupes d'assurances cotés de publier un rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

S'agissant de l'engagement en amont avec les assurés, les inciter à l'intégration de la contrainte climatique en les aidant à identifier puis à réduire les risques est fondamental, tant le dommage environnemental peut avoir un coût très élevé qui dépassera le patrimoine du pollueur. Pourtant, selon l'enquête menée par la Banque de France, cela est plutôt rare, bien que la profession en reconnaisse

(50 %) la nécessité dans un futur qu'elle souhaite proche. Ce rôle de sensibilisation qui est attendu contribuerait à orienter efficacement les investissements dans la prévention.

Et si l'assurance responsabilité environnementale devenait obligatoire ?

Selon le principe du pollueur-payeur, il appartient au pollueur de supporter les coûts de la pollution qu'il cause. Ce n'est pourtant pas le cas dans l'UE si l'on en croit le rapport publié par la Cour des comptes européenne en juillet 2021⁽¹⁾. La responsabilité en reviendrait à la directive sur la responsabilité environnementale et à son manque de clarté. D'où son application incohérente : le principe du pollueur-payeur ne couvre pas tous les cas de figure de pollutions et son application varie non seulement d'un secteur à l'autre mais aussi d'un État membre à l'autre. Sans compter l'ignorance des entreprises de la couverture assurantielle (confusion RC/Responsabilité environnementale) qu'elles pourraient envisager ou bien le désintérêt. Seuls 7 États exigent la garantie financière suffisante pour réparer les dégâts environnementaux que des entreprises industrielles pourraient occasionner, parmi lesquels la Tchéquie, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Slovaquie. On est loin du compte...

Il n'est pas négligeable de souligner que cette obligation a stimulé le développement du marché des assurances dans ces quelques pays. ☑

Martine Borderies

Face à l'ampleur des dommages écologiques les compagnies d'assurances hésitent : il y a une pénurie de produits assurantiels et l'incertitude du risque aux conséquences financières potentiellement énormes les fait renâcler.

(1) Cour des comptes européenne, Rapport spécial *Principe du pollueur-payeur : une application incohérente dans les différentes politiques et actions environnementales de l'UE*, 5 juillet 2021. <https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/polluter-pays-principe-12-2021/fr/index.html>



Les risques non assurés, on en fait quoi ?

La couverture des catastrophes naturelles représente un défi majeur pour les grands assureurs. Des études ont montré que seul un quart des pertes liées aux événements climatiques extrêmes étaient assurées en Europe (EEA (European Environment Agency), 2021), révélant ainsi un déficit de prévention et de protection des risques climatiques : les risques d'inondation sont sous-assurés partout dans le monde et en Europe, ainsi que les risques de séismes. Parce que les enjeux économiques et financiers, mais également sociétaux sont considérables, les assureurs doivent mener une réflexion stratégique sur ces risques non assurés ou *Protection Gaps*.

Le think tank suisse The Geneva Association est à l'origine du concept de *Protection Gap*, c'est-à-dire la différence entre les pertes économiques et les pertes assurées qu'il faut s'attacher à combler. Ces chercheurs, qui ont mené une réflexion innovante il y a quelques années déjà, visent à comprendre comment compenser les pertes causées afin de ne pas les laisser à la charge du contribuable lorsque les assurances ne peuvent pas les prendre en charge (à titre d'exemple l'accident nucléaire au Japon).

Selon leur Task Force on Climate Change Risk Assessment, mise en place en 2020, cela passera par l'accélération du développement de méthodologies globales ainsi que d'outils de conduite des risques climatiques. Dans ses rapports, l'accent est mis sur la nécessité de mettre en place un nouveau système de modélisation des risques, notamment en considérant différents scénarios afin de prendre des décisions efficaces pour le futur. Ces approches devraient être à la fois quantitatives – grande production de données – et qualitatives – prise en compte du bien-être global de la société et de ses individus. Chiffres et critères d'analyse sont la clé.

Pour cela, les assurances devront faire appel aux statistiques, aux modèles mathématiques, aux outils technologiques et à l'intelligence artificielle, censés leur permettre in fine d'adapter les produits et les tarifications aux situations extrêmes.

Jusqu'à aujourd'hui, ces experts considèrent que les décisions prises en fonction de données corrélées au changement climatique présentaient de trop



Photo-Andrii Yalanskyi/Shutterstock

grandes incertitudes et conduisaient à des régulations, extrêmement coûteuses. Dès lors, pour que des pratiques optimales voient le jour, il est nécessaire que les régulateurs et le monde de l'assurance collaborent (ex. mise en place de comités/*reportings*, etc.).

Les grands assureurs européens ne sont pas encore prêts

Outre les changements de paradigmes souhaitables, les grands assureurs se doivent d'investir massivement dans les outils technologiques (intelligence artificielle) et de se concentrer sur le recrutement de jeunes talents (mathématiciens, statisticiens...).

Ces *Protections Gaps* sont une opportunité d'apporter une contribution significative au nouveau modèle de société que la transition vers un monde plus vert exige.

Pourtant, la tentation des assureurs est d'augmenter la protection en relevant les primes, ce qui pose la question de la solvabilité des assurés et donc de l'intervention de l'État (à noter que l'assuré paierait deux fois, une fois à titre d'assuré et une fois à titre de contribuable) ; l'autre mesure serait

de diminuer les causes du changement climatique (diminution du CO₂, entre autres), une démarche qui est tout sauf évidente, comme cela a pu être observé.

Sans nul doute, la transition vers une économie plus verte passe par un engagement fort du monde de l'assurance, qui devra faire preuve de créativité pour combler ce *Gap*, c'est-à-dire la différence entre les pertes économiques réelles et les pertes assurées. En protégeant les entreprises et les individus d'un désastre financier, la société dans son ensemble serait protégée. ✓

Martine Borderies

Pour aller plus loin :

The Geneva Association, *Climate Change Risk Assessment for the Insurance Industry – A holistic decision-making framework and key considerations for both sides of the balance sheet*, février 2021.

https://www.genevaassociation.org/sites/default/files/research-topics-document-type/pdf_public/climate_risk_web_final_250221.pdf



When risk is dynamic, how can the insurance industry react?

Insurers have much to gain by developing solutions to close the protection gap

ey.lu/insurance



The better the question. The better the answer. The better the world works.



Assurer son activité professionnelle au Luxembourg : les essentiels

Lorsqu'on souhaite lancer une activité professionnelle, que ce soit en tant qu'indépendant ou en créant une société, il est nécessaire de répondre à certaines obligations en matière d'assurances. Toutefois, il est recommandé de se renseigner sur l'ensemble des options disponibles afin de vous garantir une certaine sérénité en toutes circonstances.

Que ce soit en tant que personne privée ou dans le cadre d'une activité professionnelle, il est obligatoire de souscrire à certaines assurances pour se prémunir de certains risques. Au travers du paiement de primes, l'assuré peut bénéficier d'indemnités en cas d'incident impactant sa personne, ses proches ou ses biens. Dans le cadre d'une activité professionnelle, les assurances garantissent également une protection pour les salariés et les clients.

Les obligations légales

Au Luxembourg, en tant qu'indépendant ou chef d'entreprise, seules deux obligations sont à respecter en matière d'assurances. Premièrement, toute société doit cotiser au Centre commun de la sécurité sociale afin de contribuer au financement des salaires lorsque les employés ou l'indépendant se trouvent sous certificat médical. Pour cela, lors du lancement de l'activité, le chef d'entreprise doit introduire une déclaration d'exploitation. Il sera alors automatiquement affilié à l'Association d'assurance accident (AAA), à la Mutualité des employeurs et à un service de santé au travail. Le montant de la prime versée mensuellement est établi en fonction d'un taux fixe et du nombre de salariés de l'entreprise.

La seconde obligation concerne les véhicules enregistrés au nom de l'entreprise. Il est requis de les assurer avec, au minimum, une assurance responsabilité civile (RC). Cette dernière couvre les dommages causés par le conducteur du véhicule. Pour souscrire à ce type de protection, il suffit de prendre contact avec un organisme d'assurances. Il est toutefois à noter qu'en optant pour ce type de contrat, l'assuré bénéficie du niveau minimum de protec-



Photo-TStudios/Shutterstock

tion. Seuls les dommages causés à une tierce personne seront pris en compte et seront dédommagés.

Pour aller plus loin

De manière générale, il est recommandé de souscrire à des produits offrant de plus grandes couvertures que la RC, afin de garantir une certaine quiétude à l'entreprise. À titre d'exemple, l'assurance responsabilité professionnelle couvrira, en plus des éléments repris dans la RC, les dommages causés par les salariés dans le cadre de leur fonction, mais aussi les bâtiments, le matériel ainsi que les produits endommagés lors de la livraison. Cette protection subsidiaire doit obligatoirement être souscrite par certaines professions : les cabinets d'avocats, les courtiers en assurance, les cabinets d'architectes et d'ingénieurs-conseils, les hôtels ou encore les agences de voyages.

Pour les activités entraînant un contact avec du public, il est fortement recommandé d'opter pour la responsabilité civile exploitation. En effet, cette dernière couvre les dommages subis par un tiers avec

lequel l'assuré n'est pas contractuellement lié. Il peut, par exemple, s'agir d'un client qui glisse sur le sol mouillé d'un magasin. La prestation commerciale en elle-même n'étant pas en cause, c'est la RC exploitation qui sera activée.

Enfin, le dernier produit recommandé est l'assurance perte d'exploitation. En effet, de nombreux événements peuvent empêcher une entreprise de fonctionner normalement, entraînant des pertes de revenus. Malgré tout, des frais fixes sont toujours dus, comme les salaires ou des prêts pour du matériel. Dans ce cas, l'assurance perte d'exploitation garantira une source de revenus le temps de remettre l'outil de production en état de marche.

Concrètement, lors du lancement d'une activité professionnelle, il est plus que recommandé de prendre contact avec un organisme d'assurances qui proposera une formule adaptée en fonction des besoins et des possibilités. Un moyen de réaliser son travail en toute sérénité, en toutes circonstances !

Marie Jacquemin

Move
your business
beyond borders



Promote your business abroad, expand its growth, and reach new marketplaces with ODL international trade insight, financial incentives, and export insurances.

More info at odl.lu





Les véhicules électriques, connectés et demain autonomes, bousculent l'assurance

Selon une étude de Capgemini, effectuée à la demande d'Assuralia, l'Union professionnelle des entreprises d'assurances, l'avènement des voitures électriques, connectées et autonomes devrait faire grimper significativement les primes d'assurances.

Le monde automobile connaît une transformation sans précédent. L'Union européenne a décidé d'interdire la vente de véhicules thermiques neufs dès 2035. D'ici là, le parc automobile devrait considérablement s'électrifier. Le gouvernement souhaite que 49 % des véhicules immatriculés au Luxembourg roulent à l'électricité, à 100 % ou en mode hybride, d'ici 2030. Entre 2017 et 2022, la part d'électrique dans le parc total d'automobiles est tout de même passée de 0,45 % à 5,29 %.

Des primes en hausse pour le thermique et l'électrique

La mobilité électrique n'est en outre par la seule évolution que connaît le monde de l'automobile. Les véhicules mis en cir-



Photo-Elektronik-Zeit/Shutterstock

La technologie électrique, seule, ne justifie pas une telle hausse des primes. La mobilité connectée, et plus encore si l'on considère la conduite autonome, exige des assureurs de considérer de nouveaux risques, comme celui de piratage des véhicules.

culatation aujourd'hui sont le plus souvent connectés, d'une manière ou d'une autre. On annonce par ailleurs l'avènement des voitures autonomes.

Ces transformations ne sont pas sans conséquence sur le secteur de l'assurance. Une récente étude internationale menée par Capgemini à la demande d'Assuralia, l'Union professionnelle des entreprises d'assurances, conclut notamment à un doublement (x 2,1) du montant global des primes d'assurances auto d'ici 2030, en raison notamment de ces transformations.

Il faut évidemment inscrire cette hausse dans un contexte d'inflation. L'étude précise que les primes relatives aux véhicules thermiques vont elles aussi augmenter de plus de 40 % d'ici 2030. Toutefois, ce sont les nouveaux types de véhicules, et notamment les voitures électriques, qui vont tirer les prix vers le haut.

Plusieurs éléments permettent de justifier cette hausse des primes.

Prix de vente et coûts de réparation plus élevés

Le premier tient au prix catalogue des véhicules électriques, plus élevés que celui des voitures thermiques. En outre, les coûts de réparation des véhicules électriques, d'après l'étude réalisée par le cabinet de consultants, sont 53 % plus élevés que pour les voitures thermiques. Dès que la batterie est touchée, dans le cadre d'un accident, les prix des réparations deviennent très lourds à assumer.

Les accidents impliquant des voitures électriques, selon l'étude, seraient plus fréquents, en raison d'un mode de conduite qui n'est pas encore maîtrisé par les conducteurs de ces nouveaux véhicules. Cela devrait se normaliser.

Par contre, les pannes associées à ces motorisations devraient être plus rares,

la technologie semblant être plus fiable que les moteurs thermiques.

Risque accru de piratage des véhicules

La technologie électrique, seule, ne justifie pas une telle hausse des primes. La mobilité connectée, et plus encore si l'on considère la conduite autonome, exige des assureurs de considérer de nouveaux risques, comme celui de piratage des véhicules.

Les polices d'assurances devront très certainement intégrer une composante cyber. Celle-ci n'est en effet pas prise en compte actuellement dans les polices proposées. Or, la prime évolue avec les risques. Plus ils sont nombreux et importants, plus leur couverture est conséquente.

Si l'on peut s'attendre à une hausse des cas de piratage, la connectivité des véhicules devrait à terme contribuer à la baisse du nombre d'accidents, grâce aux dispositifs d'aides à la conduite. Il faudra cependant vérifier cela dans le temps.

Les constructeurs, nouveaux concurrents des assureurs

Avec l'intégration de nouvelles technologies aux véhicules, de plus en plus, les constructeurs se positionnent avec leurs propres produits d'assurances, bousculant le marché. Trois fabricants sur quatre ont déjà développé une police d'assurance intégrée, selon l'étude. Grâce aux données générées par la voiture, liées par exemple à la conduite, les constructeurs disposent d'une mine d'or, leur permettant de proposer des polices d'assurances personnalisées, liées à l'usage ou au comportement du conducteur. À ce niveau aussi, les assureurs doivent s'adapter. ✓

D

FARVEST DECRYPT #IT

LEARN • EXPERIENCE • NETWORK

OCTOBER 12



2, RUE GERHARD MERCATOR

Sustainable Technologies

FARVEST
#IT



Baloise Luxembourg

Le courtage, un marché en plein essor

Depuis une quinzaine d'années, le courtage au Luxembourg s'est considérablement développé. Baloise Luxembourg a saisi cette opportunité pour créer un département dédié, le Broker Management, afin de répondre aux besoins des courtiers. Entretien avec Céline Caccialupi, Account Manager au sein du département Broker Management de Baloise Luxembourg.

En préambule, pouvez-vous nous dresser un petit panorama du courtage au Luxembourg ?

Le monde du courtage est composé d'environ 97 sociétés immatriculées au Commissariat aux Assurances. Au niveau local, nous travaillons avec plus de 130 courtiers luxembourgeois, belges, allemands et français. Le courtier (*broker*) est un intermédiaire entre un client ayant des besoins en assurance et une compagnie d'assurances. La mission d'un courtier est, après avoir identifié et analysé les risques à assurer chez son client, de demander des offres aux compagnies d'assurances, de les comparer afin de conseiller au mieux son client, et ce en toute neutralité et transparence.

Baloise Luxembourg utilise le multicanal...

En effet, nous travaillons avec des courtiers, des agents, en direct ou via des partenariats. Aujourd'hui, la part de notre portefeuille courtage représente +/- 20 % de notre chiffre d'affaires et notre objectif est de le développer davantage dans les années à venir. Il y a 5 ans, la part de notre portefeuille courtage représentait un peu moins de 16 %, ce qui montre que nous sommes sur la bonne voie et que la création du département Broker Management répond à un vrai besoin.

Quelles sont vos missions au sein du département Broker Management ?

Nous gérons au quotidien les courtiers sur le marché local, y compris ceux qui travaillent un peu au-delà des frontières. Nous réceptionnons des appels d'offres,



Céline Caccialupi, Account Manager, département Broker Management, Baloise Luxembourg.

notamment nombreux en matière de responsabilité civile, tous risques chantiers, garantie décennale, flotte automobile, bris de machines... Grâce à nos équipes multidisciplinaires et un excellent savoir-faire, nous sommes capables de répondre aux besoins des entreprises luxembourgeoises. Nos offres sur mesure et notre flexibilité font de nous un partenaire de premier choix pour accompagner ces entreprises. Le Broker Management est responsable de faire une première analyse de ces appels d'offres et de s'assurer ensuite de leur suivi. Nous visitons régulièrement nos courtiers et nous les accompagnons chez certains clients, à leur demande. Baloise étant une société d'assurance innovante, nous proposons des *workshops* aux courtiers sur différents thèmes, comme par exemple la prévention dans le cadre du risque flotte automobile, afin d'éviter une sinistralité trop importante.

Quels sont les leviers dont vous disposez pour booster votre portefeuille ?

En tant que compagnie, tout l'enjeu est d'amener les courtiers à nous confier un

« *Aujourd'hui, la part de notre portefeuille courtage représente +/- 20 % de notre chiffre d'affaires et notre objectif est de le développer davantage dans les années à venir. Il y a 5 ans, la part de notre portefeuille courtage représentait un peu moins de 16 %, ce qui montre que nous sommes sur la bonne voie et que la création du département Broker Management répond à un vrai besoin.* »

plus grand volume de travail dans les mois et les années à venir. Des formations exclusives sont organisées, ainsi que des événements, des *workshops* sur des thèmes bien précis ou sur les nouveaux produits développés par Baloise... Afin de continuer à nous démarquer des autres compagnies, nous créons des produits innovants grâce à l'expertise et la créativité de notre Innovation Lab. Sans oublier que Baloise étant un groupe international, nous bénéficions également d'une plus grande force au niveau des compétences et connaissances des autres entités, qui nous permettent de répondre aux besoins des entreprises de façon ciblée et personnalisée. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset

Entreprendre sereinement avec mon assurance multirisques Business.

Nous assurons ton dynamisme.



Votre assurance multirisques pour professionnels à la carte !

Vos bâtiments, votre matériel, vos marchandises et vos revenus peuvent être protégés contre :

- L'incendie, les dégâts des eaux, le vol...
- Les évènements climatiques (tempête, grêle, inondation)



Atradius

Protéger son entreprise en minimisant les risques

Dans le contexte actuel de polycrise, comment une entreprise peut-elle identifier rapidement les risques de défaut de ses clients, même des plus anciens, et faire en sorte que son organisation soit la mieux protégée possible ? L'assurance-crédit fait partie de ces protections, comme nous l'explique Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros.

Comment ressentez-vous la situation actuelle ?

Nous vivons dans une grande période d'incertitude. Même les experts les plus aguerris ne peuvent faire que des projections à court terme, et encore..., quand ils en font, d'autres facteurs se sont ajoutés entretemps et leurs prévisions sont déjà caduques. Pour preuve, en 2021 les banquiers centraux ne croyaient pas au caractère durable de l'inflation, on est en plein dedans ; une récession était annoncée au dernier trimestre de l'année dernière, celle-ci n'est pas (encore) arrivée... Aujourd'hui, l'économie vit en grande partie sur la réserve d'une épargne constituée en majorité par la classe moyenne durant le COVID, laquelle continue à consommer mais pour combien de temps ? L'économie étant basée sur des décalages, la fin des hausses des taux d'intérêt n'est pas encore là, de même qu'une diminution significative de l'inflation... Après la Banque Centrale américaine, la BCE a aussi décidé d'un relèvement de 25 points de base des taux directeurs, ce qui va encore restreindre les possibilités de crédit aux entreprises. Ce que l'on sait avec certitude, c'est que les banques prêtent plus difficilement, ce qui entraîne des ajournements ou reports d'investissements. D'ailleurs, un élément

qui fait l'unanimité au sein du monde de la finance est que quand la courbe des taux d'intérêt s'inverse, c'est-à-dire lorsque les taux sont plus élevés à 1 an qu'à 10 ans, un fort ralentissement économique s'annonce. On le voit déjà aux États-Unis et en Allemagne où les intervenants exigent une prime de risque à court terme car ils s'inquiètent plus de ce qui va se passer dans un an que dans 10.

En ces temps difficiles, les entreprises devraient-elles envisager de souscrire une assurance-crédit ?

Je pense qu'il est minuit moins une. Beaucoup de voyants sont à l'orange ou au rouge et, dans ce contexte, nous ne saurions que recommander aux entreprises de se protéger. La vitesse à laquelle peut dégringoler une entreprise cliente est très rapide, nous le voyons dans l'augmentation des sinistres constatée depuis septembre 2022. Parfois, il n'y a aucun élément annonciateur à la défaillance d'une entreprise.

Comment fonctionne une assurance-crédit ?

Lorsqu'une entreprise souscrit une assurance-crédit, elle transfère le risque de non-paiement de marchandises livrées



Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros.

ou de prestations de services effectuées à l'assureur. Si l'entreprise assurée fait face à un client défaillant, un risque politique ou tout autre événement défini dans le contrat, c'est l'assureur-crédit qui va l'indemniser, à hauteur de 90 % HT du montant facturé, dans la majorité des cas. Ensuite, l'assureur-crédit se tournera vers le client défaillant pour récupérer le paiement de la créance due. La solution est simple et flexible pour toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. L'assurance-crédit est un outil de gestion permettant de minimiser les risques d'impayés. En ces temps compliqués, notamment en termes de trésorerie, autant ne pas y ajouter encore des problèmes financiers à cause d'un client qui ne vous paye pas...

« **Beaucoup de voyants sont à l'orange ou au rouge et, dans ce contexte, nous ne saurions que recommander aux entreprises de se protéger. La vitesse à laquelle peut dégringoler une entreprise cliente est très rapide. Parfois, il n'y a aucun élément annonciateur à la défaillance d'une entreprise.** »

Propos recueillis par Isabelle Couset



**Être assuré. Être serein.
Pour entreprendre
partout dans le monde.**



Être indemnisé en cas d'impayés



Protéger votre trésorerie



Évaluer la solvabilité de vos acheteurs



Recouvrer vos créances



Analyser les risques sur vos marchés

“

Avec Atradius, nous prenons des risques maîtrisés et nous pouvons proposer des conditions de paiement attractives à nos clients. Nos échanges réguliers me donnent les moyens et la sérénité pour entreprendre et me concentrer sur l'essentiel : le développement de nos activités.

”



Suivez Atradius sur les médias sociaux
youtube.com/user/atradiusBEfr
linkedin.com/company/atradius-belgique
twitter.com/atradiusbefr

Retrouvez-nous sur : www.atradius.lu

Depuis 95 ans, Atradius vous accompagne partout dans le monde

- Taux de fidélisation : 97%
- Plus de 50 000 clients



Atradius
Immeuble Edeleck
2-4 rue du Château d'Eau
L 3364 Leudelange
Tél +352 26 25 87 73
www.atradius.lu



Office du Ducroire

Une large palette de solutions pour vos activités à l'international

Qu'il s'agisse de ventes ou de prestations de services, travailler avec des clients internationaux impose de la vigilance, notamment en anticipant le fait d'avoir affaire à un mauvais payeur, une entreprise sur le point de faire faillite ou encore que le pays de l'entreprise importatrice connaisse des risques politiques... Avec Simone Joachim, CEO, et Arsène Jacoby, président du conseil d'administration de l'ODL, voyons comment l'assureur-crédit public soutient les exportateurs.

Comment se porte l'activité internationale ?

On constate que les entreprises ont du mal à sortir complètement de l'ère post-COVID, la guerre en Ukraine ne facilitant pas les choses, de même que l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. La pandémie ayant eu des impacts considérables sur la dynamique économique, celle-ci tarde toujours à reprendre son rythme. Les commandes et les quantités exportées ne sont donc pas encore revenues au niveau d'avant crise. Même si les aides étatiques ont permis aux entreprises d'absorber le choc COVID, celles-ci touchent à leur fin et les entreprises peinent à redémarrer dans un contexte économique lourd d'incertitudes. Dès lors, elles tirent au maximum sur les lignes de crédit. Le volet lié à l'assurance des crédits bancaires a plus que doublé chez nous en 2022, ce qui démontre que l'ODL est vraiment envisagé comme un véritable instrument de crise.

Quels sont les différents types de soutien que vous offrez aux exportateurs ?

L'ODL dispose de toute une panoplie d'assurances dédiées à l'exportation, aux investissements, aux préfinancements à l'importation, aux engagements de garantie, aux crédits bancaires, ainsi que des aides financières qui ont pour but de soutenir les sociétés exportatrices luxembourgeoises dans leur travail de prospection et de promotion de leurs produits/services à l'international. Les demandes dans le cadre du COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises) sont depuis un an en nette augmentation, notamment pour des activités de foires/salons et de Digital Marketing. Cela signifie que les



Simone Joachim, CEO, et **Arsène Jacoby**, président du conseil d'administration, ODL.

entreprises cherchent des débouchés, de nouveaux clients et qu'elles sont prêtes à bouger et à investir.

L'ODL s'est doté d'une nouvelle procédure interne relative à l'ESG. Quelle est-elle ?

Afin de soutenir les pratiques commerciales responsables et durables, respectueuses de l'environnement, des droits de l'homme, et contribuer à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notre nouvelle procédure comprend à présent une analyse à deux niveaux : une pré-évaluation de chaque demandeur d'assurance/soutien financier et de toutes les parties impliquées à l'aide d'un formulaire ESG, qui doit être rempli par l'entreprise, ainsi qu'une pré-évaluation de chaque demande d'assurance dont le montant du contrat dépasse 5 millions EUR et qui n'entre pas dans le champ d'application des Approches Communes de l'OCDE.

Aux critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance permettant d'analyser et d'évaluer le degré de prise en compte des enjeux de développement durable, nous avons également ajouté la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ainsi, notre classification reprend les mêmes couleurs que celle que nous avons déjà établie pour les critères environnementaux et sociaux. Elle varie du vert (aucune information négative sur les questions de gouvernance) à l'orange (informations négatives limitées ou insignifiantes sur les questions de gouvernance) et au rouge (informations négatives graves sur des questions gouvernementales telles que des soupçons que la transaction pourrait être entachée de corruption, de blanchiment d'argent ou de capitaux, ou de financement du terrorisme, ou qu'une partie impliquée est sur une liste d'exclusion (sanctions financières) ou a été reconnue coupable d'infraction aux lois sur la corruption). Si après l'acceptation des dossiers, des manquements sont constatés, l'ODL se réserve le droit d'annuler le contrat d'assurance, notamment en refusant le paiement de l'indemnisation, ou en demandant le remboursement des sommes déjà versées, ou d'exclure l'entreprise de toute forme de soutien public dans le futur. Une personne supplémentaire a été recrutée pour gérer cette nouvelle procédure ainsi qu'un analyste-crédit, portant ainsi notre équipe à 9 personnes. ☑

Propos recueillis par **Isabelle Couset**

Quelques chiffres

	2022
Opérations assurées	1.207.403.182,90 EUR
Primes émises	6.634.585,88 EUR
Engagements au 31 décembre	802.463.036,44 EUR
Indemnisations	1.968.347,81 EUR
Récupérations	1.464.123,63 EUR

Entreprises *magazine*

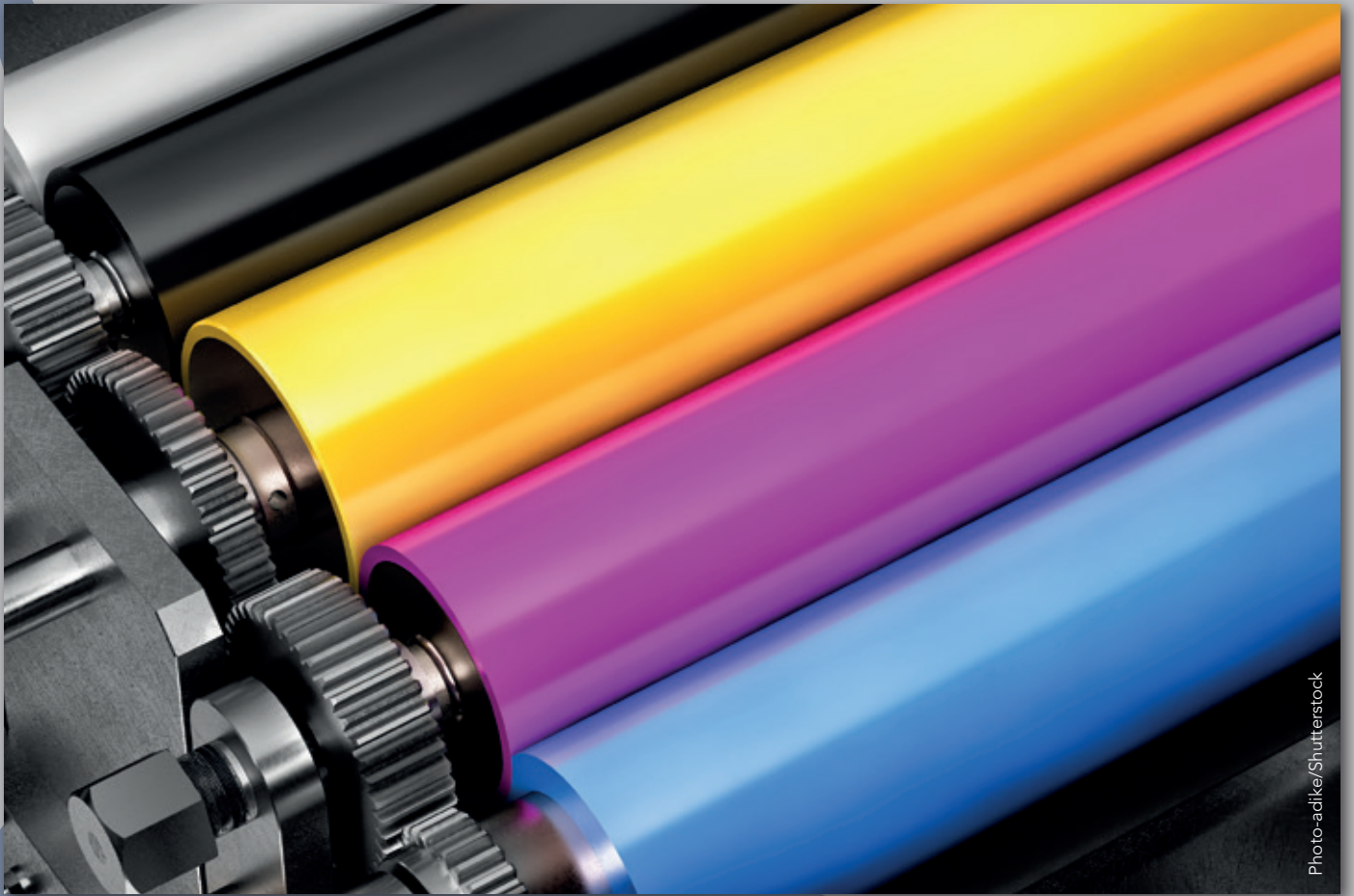


Photo-adike/Shutterstock



Formulaire d'abonnement sur
www.entreprisesmagazine.lu



Assurances et régimes complémentaires de pension : nos propositions

Trois propositions visant à redynamiser la constitution par les ménages de réserves leur permettant de faire face aux « aléas de la vie » sont décrites dans cet article. Le tout dans une démarche « inclusive » associant les ménages moins favorisés, qui font souvent figure d'« angles morts » des politiques de stimulation fiscale de l'épargne. Ces mesures concernent les contributions (personnelles et patronales) dans le cadre des régimes complémentaires de pension, ainsi que le mécanisme même de calcul des avantages fiscaux résultant des déductions fiscales.

La Fondation IDEA asbl a publié le 27 avril dernier ses propositions en vue des élections législatives du 8 octobre 2023 (voir <https://www.fondation-idea.lu/wp-content/uploads/sites/2/2023/05/Fondation-IDEA-asbl-Reccueil-Grands-Defis-elections-2023.pdf>). Certaines d'entre elles concernent les assurances et régimes complémentaires de pension (« 2^e pilier »). Elles répondent à un double

impératif. Il s'agit, d'une part, de contribuer à redynamiser un segment de l'épargne quelque peu délaissé au Luxembourg et, d'autre part, de permettre aux ménages de se constituer une « poire pour la soif » face aux aléas de l'existence, y compris les personnes moins favorisées.

Sont successivement passées en revue trois mesures s'inscrivant dans cette perspective générale.

Régimes complémentaires de pension (RCP) : modulation ou réduction de la taxation forfaitaire de 20 % de la dotation de l'employeur

Un RCP (assurance groupe) repose sur des contributions de l'employé (voir ci-dessous) mais également de l'employeur. Ce dernier abondement est soumis à un taux de taxation forfaitaire de 20 % (auquel s'ajoute une « taxe rémunératoire » de 0,9 %). L'un des inconvénients majeurs de cette taxation forfaitaire est qu'elle réduit à la portion congrue l'avantage potentiel d'un RCP pour les titulaires de revenus moyens ou réduits, concourant à leur exclusion de fait des RCP.

La taxation forfaitaire à 20 % est souvent plus profitable à l'employé qu'une augmentation directe du salaire brut, car elle couvre à la fois l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations sociales. Ainsi, pour une personne imposée en classe 1, ayant un revenu imposable de 100.000 EUR et dont l'employeur veut accroître la rémunération brute à concurrence de 100 EUR par an, la taxation forfaitaire de 20 % induit par rapport à une augmentation « classique » du salaire une progression du revenu net de 34 EUR.



Photo-conzorb/Shutterstock

Un RCP (assurance groupe) repose sur des contributions de l'employé mais également de l'employeur. Ce dernier abondement est soumis à un taux de taxation forfaitaire de 20 % (auquel s'ajoute une « taxe rémunératoire » de 0,9 %). L'un des inconvénients majeurs de cette taxation forfaitaire est qu'elle réduit à la portion congrue l'avantage potentiel d'un RCP pour les titulaires de revenus moyens ou réduits, concourant à leur exclusion de fait des RCP.



Pour une telle personne, une hausse du salaire brut donnera en effet lieu à un « salaire poche » de 45 EUR seulement après versement des cotisations personnelles et patronales à la sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, alors qu'un montant identique de 100 EUR mis à la disposition de ce même salarié via un RCP se traduira par un revenu net de 79 EUR (soit 100 EUR moins la taxe forfaitaire de 20 % et la taxe rémunératoire de 0,9 %).

Par contre, l'avantage net d'un abondement RCP se réduira à 11 EUR pour un revenu imposable de 20.000 EUR (avantage annuel de 79 via un RCP et de 68 en « classique »), ce qui paraît bien insuffisant, d'autant que l'augmentation du salaire se traduit par un avantage « sonnante et trébuchante » instantané, et non différé comme via un RCP.

Pour pallier ce biais, il est proposé de ramener l'impôt forfaitaire de 20 à 5 % pour les revenus modestes, puis de l'augmenter graduellement jusqu'au taux actuel de 20 % pour des revenus plus élevés. À titre d'exemple, dans le cas du salarié gagnant 20.000 EUR par an, le gain net d'un abondement par rapport à une augmentation classique du revenu passerait (toujours par tranche de 100 EUR en brut) de 11 à 26 EUR par an, se rapprochant sensiblement du gain net engrangé par son collègue gagnant 100.000 EUR brut par an.

Régimes complémentaires de pension : rehausser le montant de la contribution personnelle

Les RCP sont alimentés non seulement par un abondement de l'employeur, mais également par le biais de dotations personnelles pouvant être déduites du revenu imposable du ménage concerné. Cet avantage porte cependant sur un montant réduit de 1.200 EUR par an, qui n'a de surcroît pas été revu depuis 1999. Il est proposé de le relever à 2.000 EUR, du moins dans un premier temps. Se posera à terme la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'évoluer vers un système « à la Suisse », dans une perspective d'attraction de « talents ». Un travailleur rejoignant ce pays a en effet la possibilité, même en cas de carrière discontinuée, de constituer de manière souple de conséquents avoirs en RCP. Une partie de l'épargne accumulée de la sorte peut en outre servir à financer avant même l'âge de la pension diverses contingences, comme l'acquisition d'un patrimoine immobilier, le départ vers un autre pays ou le démarrage d'une activité d'indépendant.



Photo- Dusit/Shutterstock

Déduction « sociale » des contributions RCP et des primes d'assurance

Au Luxembourg, divers véhicules d'épargne bénéficient d'un traitement préférentiel au titre de l'impôt des personnes physiques, sous la forme de déductions du revenu imposable. C'est notamment le cas pour les primes d'assurance couvrant les risques de vie, de décès, d'accident, d'invalidité, de maladie ou de responsabilité civile. Le montant global déductible de ces primes ne peut excéder 672 EUR par année fiscale, ce plafond étant cependant majoré pour le conjoint ou le partenaire de même que pour chaque enfant faisant partie du ménage. Sont également déductibles les contributions personnelles à des régimes complémentaires de pension (voir ci-dessus).

Dans l'état actuel des choses, ces primes ou contributions sont simplement retranchées du revenu imposable, les avantages fiscaux associés étant fonction des taux marginaux d'imposition. Or, ces derniers tendent à croître avec le revenu en vertu de la progressivité de l'impôt des personnes physiques, de sorte qu'un tel régime de déduction tend à favoriser les titulaires de revenus élevés au détriment des autres contribuables.

Ainsi et à titre d'exemple, un contribuable de la classe 1 qui gagne de l'ordre de 11.000 EUR par an (soit un revenu imposable ajusté donnant lieu à un taux d'imposition marginal nul) ne retirera strictement aucun avantage d'une déduction de 1.200 EUR au titre des RCP. À l'inverse, une personne touchant plus de 200.000 EUR par an récupérera fiscalement près de la moitié de sa déduction, car son taux marginal se situe à 45,8 % (le prélèvement Fonds pour l'emploi compris).

Afin de redresser cette situation biaisée, IDEA propose de modifier le mode de calcul de l'avantage fiscal associé à l'épargne en mettant en place de nouveaux crédits d'impôt ciblés, qui mettraient fin à toute discrimination frappant les titulaires de revenus moins élevés. Ces crédits d'impôt

La taxation forfaitaire à 20 % est souvent plus profitable à l'employé qu'une augmentation directe du salaire brut, car elle couvre à la fois l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations sociales.

viendraient compléter la déduction « classique » s'effectuant sur la base du taux marginal maximal, afin d'assurer aux contribuables concernés un avantage fiscal total équivalant à au moins 40 % du montant à déduire. Le mode de calcul proposé peut être illustré au moyen d'un exemple simple, reposant sur la déduction de 1.200 EUR par an prévalant dans le cadre d'un RCP. Ainsi, une personne gagnant 11.000 EUR ou moins bénéficierait, pour un versement annuel de 1.200 EUR effectué dans ce cadre, d'un avantage fiscal nul dans le présent contexte comme déjà expliqué. Afin de lui assurer un gain correspondant bien à 40 % de sa déduction de 1.200 EUR, soit 480 EUR, il devrait disposer d'un crédit d'impôt « compensatoire » égal à ce dernier montant. Le crédit d'impôt proposé deviendrait nul à partir d'un revenu imposable ajusté de 44.000 EUR (toujours conditionnellement à la classe d'imposition 1) et pour les revenus imposables allant au-delà, les contribuables bénéficieraient du même régime fiscal qu'actuellement – c'est-à-dire la déduction à leur taux marginal maximal.

Ces propositions d'IDEA sont certes, par définition, perfectibles, mais elles ont en tout cas le mérite d'exister et de permettre d'amorcer un débat crucial en perspective des élections législatives d'octobre 2023. Pour en savoir plus sur les recommandations d'IDEA, rendez-vous sur www.fondation-idea.lu. ☑

Muriel Bouchet

Directeur

Fondation IDEA asbl





L'assurance vie alignée sur l'Accord de Paris ?

Le dérèglement climatique remet en cause le modèle économique de l'assurance vie et celui de l'ensemble du secteur financier. À ce stade, l'objectif de L'Europe est de réorienter les flux de capitaux vers une économie durable, intégrant de manière systématique la durabilité dans la gestion des risques tout en misant sur la transparence et le long terme.

L'une des pierres angulaires du dispositif de la Commission européenne pour la finance durable est le règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation, 2021) qui vient bousculer l'organisation du système financier outre les Regulatory Technical Standards (RTS), la Taxonomie européenne et la Directive sur la Distribution des Assurances (DDA). Ces nouveaux instruments réglementaires, dont dépend la mise en œuvre du plan ambitieux (et complexe) de l'Europe, jouent un rôle fondamental : les produits financiers, y compris l'assurance vie en unités de compte (UC), sont appelés à constituer une passerelle vers l'investissement durable.

L'assurance vie fait-elle vraiment un pas vers la finance durable ?

Sous l'impulsion de l'Europe et de son règlement SFDR, les assureurs vie sont obligés désormais de faire preuve de plus de transparence. Concrètement, ce texte introduit l'obligation de publier des informations plus détaillées sur la manière dont ils intègrent ou non l'ESG. Pour cela, les assureurs vie doivent désormais classer les UC en trois catégories : celles qui ont des objectifs environnementaux ou sociaux directs, celles qui prennent en compte des critères extra-financiers directs et les autres. De plus, la proportion d'UC relevant de ces trois modalités devra être communiquée aux souscripteurs avant la conclusion du contrat.

À l'échelle de la France, par exemple, qui souhaite faire évoluer l'assurance vie conformément aux critères européens, la loi Pacte de 2019 impose aux assureurs la diversification des supports en UC et montre ainsi le chemin vers une épargne

durable et responsable. La Fédération française de l'assurance indique que si le stock géré sur les UC à caractère socialement responsable a sensiblement augmenté, passant de 6,2 milliards EUR en 2018 à 25 milliards en 2019, cela reste marginal au regard des 391 milliards EUR que représentent les UC dans l'assurance vie.

Au Luxembourg, il n'existe pas de loi pour obliger les assurances à détenir des quotas d'investissements durables (ESG). Il revient au Commissariat aux Assurances luxembourgeois (ACA), qui dépend de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), d'exercer une pression sur la profession, en demandant aux assureurs (vie) d'intégrer davantage de durabilité dans leurs investissements sur la base de la directive européenne SFDR.

Comme dans la plupart des pays membres, mais à des degrés divers, les assureurs luxembourgeois ne se distinguent pas non plus par un zèle excessif dans l'intégration des critères ESG. Il faut dire que la complexité des dispositifs et l'absence de clarification européenne n'y sont pas étrangers.

La définition floue du concept de développement durable et le foisonnement des labels nationaux pour y pallier

Les assureurs se sentent perdus face aux exigences des critères ESG. La grande diversité du vocabulaire utilisé (durable, responsable, ISR, ESG, vert, climat, éco, transition) rend la lecture des offres de produits d'investissement responsable délicate pour la plupart des investisseurs et des clients.

Si de nombreux labels nationaux ont été élaborés au sein de l'UE pour répondre à ce manque de clarté et rendre les produits financiers durables, plus faciles à comprendre, et attester aussi de la qualité du processus, cela s'avère néanmoins contre-productif. En effet, les pays européens se disputent pour imposer leur vision des investissements responsables ou verts avec une arrière-pensée : participer à la définition de la (future) norme européenne.

Sans surprise, ces labels nationaux affichent le plus souvent des approches singulièrement différentes.

Le règlement SFDR, très attendu, doit répondre à un réel besoin de standardisation. ☑

Martine Borderies

Sources :

Linfodurable.fr, *Normes ISR : les règles du jeu se précisent*, Max Morgene, juillet 2021.

<https://www.linfodurable.fr/investir-durable/dossiers/normes-isr-les-regles-du-jeu-se-precisent-27753>

Les Echos – Investir, *Assurance vie : quand la « finance durable » gagne du terrain*, Frédéric Giquel, décembre 2020.

<https://investir.lesechos.fr/placements/assurance-vie/assurance-vie-quand-la-finance-durable-gagne-du-terrain-1931470>

Novethic, *Panorama des labels européens de la finance durable*, juin 2019.

https://www.novethic.fr/fileadmin/user_upload/tx_ausynovethicetudes/pdf_complets/Novethic-Panorama_des_labels_europeens_de_finance_durable-2019.pdf

Retrouvez toutes nos éditions sur
www.entreprisesmagazine.lu



6 numéros par an
+ 2 suppléments





La donnée, ressource et défi pour l'assurance vie

Dans l'assurance vie aussi, la transformation numérique a pour conséquence de générer une quantité importante de données. Celles-ci représentent une ressource essentielle, même si leur traitement peut également engendrer des coûts importants.

Par la nature de leur activité, les professionnels de l'assurance vie peuvent avoir accès à une quantité importante d'informations, parfois très personnelles, comme les données médicales. La production de ces données et leur partage se sont accélérés avec la digitalisation, ce qui permet aux acteurs de ce secteur d'accéder à de précieuses ressources en vue de personnaliser une approche marketing ou de mieux définir une offre.

Toutefois, le traitement de ces données doit répondre à des obligations légales générales, définies dans le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), mais aussi, dans un domaine comme l'assurance vie, à des dispositions plus particulières qu'il convient de prendre en compte.

RGPD et autres obligations

Entré en application en 2018, le RGPD impose notamment aux organisations d'obtenir le consentement explicite des personnes dont elles collectent les données personnelles, d'avertir les autorités en cas de fuite de données, de donner accès au droit à l'effacement, etc. Elle les oblige également à nommer un DPO (Data Protection Officer), un collaborateur qui gèrera tous les aspects liés à la protection

des données au sein de l'entreprise, et sera le point de contact des différentes personnes et autorités souhaitant obtenir des informations sur les données collectées et les mesures de protection mises en place pour éviter les risques de fuite.

Au-delà de ces données personnelles, les acteurs du monde de l'assurance vie collectent et traitent par ailleurs une grande quantité de données financières, émanant pour leur majorité des banques dépositaires. En effet, en raison d'impératifs réglementaires, les banques dépositaires communiquent ces données aux assureurs, qui doivent à leur tour effectuer un *reporting* à destination de leurs clients finaux mais aussi du régulateur. Il peut notamment s'agir de positions ou de mouvements titres/cash que les banques communiquent dans des formats qui leur sont propres, ce qui nécessite de les traiter et de les structurer avant de pouvoir les transmettre.

Un traitement qui a un coût

Cette contrainte, liée à la protection des données personnelles et au traitement des informations financières fournies par les banques, pèse énormément sur les acteurs du secteur de l'assurance vie. Il est en effet indispensable d'y consacrer

des ressources humaines conséquentes, considérant que de nombreux traitements ou opérations doivent encore être réalisés manuellement.

Pour que l'opportunité créée par cette manne providentielle de données ne se transforme pas en cadeau empoisonné, le monde de l'assurance est donc en quête de solutions... À ce niveau, les outils numériques, utilisant notamment l'intelligence artificielle, peuvent s'avérer particulièrement utiles. Il y a quelques mois, Luxhub, spécialiste de l'open finance, et Vermeg, société développant des solutions logicielles pour la banque et l'assurance, ont ainsi annoncé une collaboration qui permettra de lancer Custodix Hub. Cet outil peut collecter et structurer les données financières au format souhaité, avant de les envoyer à l'assureur à une fréquence définie. De quoi gagner énormément de temps... et d'argent.

Des solutions similaires existent pour faciliter le traitement des données personnelles dans le respect du RGPD. Faudrait-il donc plus de digital pour tirer profit, dans le respect des règles, de l'explosion de la quantité de données causée par le digital ? Il semble bien que ce soit le cas...

Quentin Deuxant

Pour que l'opportunité créée par cette manne providentielle de données ne se transforme pas en cadeau empoisonné, le monde de l'assurance est donc en quête de solutions... À ce niveau, les outils numériques, utilisant notamment l'intelligence artificielle, peuvent s'avérer particulièrement utiles.

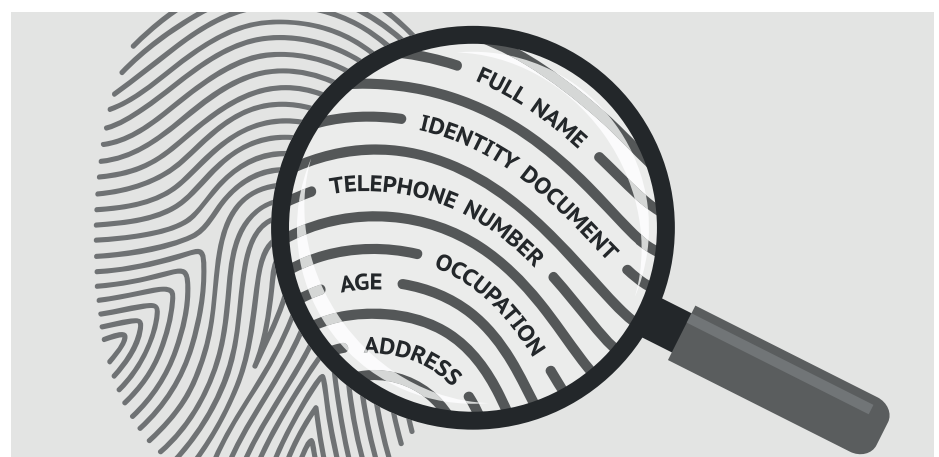


Photo-Elena Abrazhevich/Shutterstock

FARVEST

#HR

D

FARVEST DECRYPT #HR

HR BREAKFAST

Etablissement Namur

05 octobre 2023

Register now
www.farvest-decrypt.com

PROVOQUER

L'AGILITE & L'INTRAPRENARIAT EN ENTREPRISE

Comment (ré)engager ses talents?

Le travail des élèves et étudiants

De nombreux cursus imposent ou encouragent les élèves et étudiants à réaliser des stages qui doivent leur permettre tant de découvrir le monde du travail que d'acquérir une certaine expérience professionnelle. Outre les stages obligatoires, élèves et étudiants peuvent également rechercher à travailler pendant leurs vacances. Des cadres différents sont alors applicables.

L'emploi de vacances : articles L-151-1 à 9 du Code du travail

Elèves et étudiants peuvent être occupés, pendant leurs vacances scolaires, si cette occupation a lieu contre salaire au service d'employeurs du secteur privé ou du secteur public.

Au sens de l'article L.151-2 « est considéré comme élève ou étudiant toute personne âgée de 15 ans au moins et n'ayant pas dépassé l'âge de 27 ans accomplis, qui est inscrite dans un établissement d'enseignement, luxembourgeois ou étranger, et qui suit de façon régulière un cycle d'enseignement à horaire plein ». Il en est de même de la personne dont l'inscription scolaire ou le statut de volontaire sur le service volontaire des jeunes a pris fin depuis moins de 4 mois.

Le contrat doit être conclu par écrit pour chaque élève ou étudiant individuellement, au plus tard au moment de l'entrée en service. Outre les mentions habituelles, certaines mentions devront être ajoutées au contrat de travail comme la date de début et la date de fin du contrat. L'employeur est tenu d'en communiquer une copie à l'ITM dans les 7 jours suivant le début du travail. En cas de non-respect des formes prescrites, l'engagement est réputé fait sous contrat de louage de service et la preuve du contraire n'est pas admissible.

Ce type de contrat ne peut être conclu que pour une période maximale de 2 mois ou 346 heures par année civile. Cette durée ne peut être dépassée, même en cas de pluralité de contrats. Le salaire ne peut être inférieur à 80 % du SSM, gradué le cas échéant selon l'âge.

Ce type d'occupation ne donne pas lieu à affiliation en matière d'assurance maladie et d'assurance pension, mais reste soumise à l'assurance contre les accidents de travail.

Le stage : articles L.152-1 à 9 du Code du travail

Sont ici concernés tant les stages obligatoires prescrits dans le cadre par exemple d'un bachelor ou master que les stages pratiques (volontaires), dans la mesure où ils sont réalisés par une personne qui est soit inscrite dans un établissement et suit de façon régulière un cycle d'enseignement, soit titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires, soit a accompli avec succès un 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur ou universitaire (ex. bachelor) et à des fins de formation. Dans ces deux derniers cas, la totalité de la durée du stage doit se situer dans les 12 mois qui suivent la fin de la dernière inscription scolaire qui a permis d'obtenir le diplôme. Il est précisé que les stages pratiques ne peuvent dépasser 6 mois sur une période de 24 mois auprès d'un même patron de stage. Une convention de stage⁽¹⁾ devra être signée entre le patron de stage, le stagiaire (son représentant légal) et, le cas échéant, l'établissement d'enseignement en cas de stage obligatoire.

La rémunération du stagiaire dépend du type et de la durée du stage :

- stage obligatoire ou volontaire de moins de 4 semaines : indemnisation facultative ;
- stage obligatoire⁽²⁾ de 4 semaines et plus : 30 % du SSM pour salariés non qualifiés ;
- stage pratique⁽³⁾ entre 4 et 12 semaines : 40 % du SSM pour salariés non qualifiés ;
- stage pratique entre plus de 12 et 26 semaines : 75 % du SSM pour salariés non qualifiés.

L'employeur devra se conformer aux obligations en matière de protection sociale et de couverture des risques selon les cas. Il devra tenir un « registre des stages » qui pourra être consulté par la délégation du personnel et être rendu accessible à l'ITM sur simple demande.

Enfin, il importe de rappeler que l'employeur ne doit pas affecter le stagiaire à des tâches requérant un rendement comparable à celui d'un « travail normal ». Le stage doit essentiellement permettre d'informer et d'orienter. Ainsi, l'employeur ne devra pas avoir recours à un stagiaire pour suppléer des emplois permanents, remplacer un salarié temporairement absent ou faire face à des surcroûts de travail temporaires. Il est donc important de bien définir quel sera l'objet du travail, emploi d'été ou stage.



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (OMILIA avocats) et du canton de Vaud/Suisse

(Étude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif

- (1) Mentions obligatoires : activités confiées ; dates de début et fin du stage ; durée hebdomadaire maximale de présence ; modalités d'autorisation d'absence ; indemnisation ; désignation d'un tuteur ; avantages éventuels ; régime de protection sociale ; modalités de résiliation unilatérale ou d'un commun accord de la convention avant la fin du stage.
- (2) L'indemnisation n'est toutefois pas obligatoire si l'établissement d'enseignement prévoit expressément une interdiction de rémunération dans la convention de stage ; et fait du respect de cette interdiction une condition de reconnaissance du stage. Une exonération devra alors être préalablement demandée au ministre du Travail.
- (3) Si le stagiaire a validé un bachelor, le salaire de référence est le SSM pour salarié qualifié.

Clause de flexibilité : est-ce qu'un changement d'affectation du salarié constitue une modification substantielle du contrat de travail ?

En principe, certains éléments du contrat de travail, considérés comme essentiels, ne peuvent être modifiés par l'employeur.

La modification substantielle doit porter sur un élément du contrat qui avait été considéré par les parties comme essentiel lors de sa conclusion. Toutefois, les parties peuvent prévoir une clause stipulant expressément les éléments contractuels et conditions de travail qui revêtent pour elles un caractère acces-

soire et qui pourraient faire l'objet d'une modification unilatérale par l'employeur.

Mais quid du changement d'affectation du lieu de travail ?

En principe, en l'absence de clause, le changement d'affectation porte sur un élément essentiel du contrat. La Cour

d'appel (CAL-2022-00556) considère que lorsque le changement d'affectation du lieu de travail du salarié est prévu par une clause de flexibilité insérée dans le contrat de travail, il ne s'agit plus d'une modification substantielle. La clause de flexibilité est donc source de souplesse.



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À UNE OU PLUSIEURS NEWSLETTER(S)

CSLNEWS

vous permet de suivre les activités de la Chambre des salariés ainsi que l'évolution politique et économique du pays.

ECONEWS

vous communique des données économiques et des statistiques qui permettent d'apprécier de manière critique les idées reçues véhiculées dans l'opinion publique.

BETTERWORK

attire votre attention sur des sujets d'actualité qui font partie des thèmes liés à la sécurité, à la santé et au bien-être au travail.

GOFORMATION

vous informe sur des sujets qui touchent à l'éducation, à la formation continue et aux politiques des ressources humaines.

SOCIONEWS

vous fournit des explications sur les changements dans la législation sociale.

INFOSJURIDIQUES

vous permet de connaître l'interprétation des décisions prises par les juridictions compétentes en matière de droit du travail.

DROIT SOCIAL EN PRATIQUE

vous informe de manière concrète sur les sujets du droit du travail et de la sécurité sociale.

Inscription et
dernières éditions sur :



www.csl.lu

Rubrique : « Newsletters »

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



L'exode de la population luxembourgeoise

Face au coût de la vie, de plus en plus de Luxembourgeois décident de s'installer à l'étranger. Les pays frontaliers sont les plus populaires, entraînant une pression immobilière parfois importante, comme c'est le cas en Lorraine.

Selon les derniers chiffres du STATEC, la population luxembourgeoise est passée de 645.397 à 660.809 habitants entre 2021 et 2022. Cette augmentation s'explique par la hausse de la natalité en 2022, ainsi que par l'immigration. En effet, de manière générale, les flux migratoires sont repartis à la hausse après la crise sanitaire, allant jusqu'à atteindre les niveaux de 2018. Ce sont principalement des Portugais (3.885), des Français (3.590) et des Italiens (1.909) qui ont déposé leurs bagages chez nous. À l'inverse, ils ont également été nombreux à quitter le Luxembourg. En 2022, 3.063 Luxembourgeois ont en effet quitté le pays, alors que seules 1.577 personnes de nationalité luxembourgeoise y ont reposé leurs bagages, après s'être expatriées un moment.

La pression du coût de la vie

Le premier élément à pointer pour expliquer ce phénomène est le coût de la vie. En effet, si certains produits font exception, avec un niveau de prix inférieur que dans les pays limitrophes en raison de la TVA, le coût de la vie est, de manière générale, plus élevé au Luxembourg que dans les pays voisins. Cela concerne en particulier l'immobilier et l'énergie, des secteurs où d'importantes augmentations de prix ont été constatées suite aux crises sanitaires et énergétiques. À titre d'exemple, pour l'achat d'un appartement à Luxembourg-Ville, le prix du m² est passé de 18,93 EUR en 2012 à 39,16 EUR en 2022. Les tarifs ont donc plus que doublé en une décennie.

En parallèle, les salaires, bien que plus avantageux pour de nombreuses fonctions, n'ont pas suivi la même hausse. Concrètement, le salaire minimum pour un adulte qualifié est passé de 2.215,81 EUR en 2010 à 2.776,05 EUR en 2022. Cela n'est pas nécessairement suffisant pour garantir une vie digne.



Photo-Impact Photography/Shutterstock

En 2022, 3.063 Luxembourgeois ont quitté le pays, alors que seules 1.577 personnes de nationalité luxembourgeoise y ont reposé leurs bagages, après s'être expatriées un moment.

Des régions frontalières sous pression

De nombreux Luxembourgeois décidant de quitter le pays ne partent pas bien loin, l'Allemagne, la Belgique et la France restant leurs destinations privilégiées. En 2022, le STATEC estimait que 31.000 expatriés luxembourgeois disposaient d'une adresse en France. Selon l'INSEE, équivalent français du STATEC, ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à s'installer en Lorraine. La conséquence de ces flux migratoires a un impact sur le coût de l'immobilier dans cette région où les prix du logement sont bien moins élevés qu'au Luxembourg.

Certaines zones sont ainsi prises d'assaut, rendant plus difficile l'accès au logement pour les Français travaillant sur place. L'ensemble de la frontière franco-luxembourgeoise, ainsi que les secteurs situés

aux alentours des gares et des principaux axes routiers sont particulièrement sollicités. À titre d'exemple, à Thionville, situé à une trentaine de minutes de trajet de la capitale luxembourgeoise, en voiture ou en train, le prix des appartements a augmenté de 10 % au cours des deux dernières années. Cela semble peu par rapport aux maisons dont les prix ont, parfois, bondi de 40 %.

Il est toutefois à noter que la majorité des expatriés continuent de travailler au Luxembourg. Plus de 212.000 frontaliers traversent chaque jour la frontière. À l'inverse, ils ne sont que 13.000 salariés à traverser les frontières grand-ducales pour aller travailler à l'étranger, principalement des fonctionnaires internationaux ou travaillant pour l'une des institutions européennes installées dans la capitale. ✓

Marie Jacquemin

Téléchargez gratuitement nos applications mobiles



À tout moment, partout, retrouvez l'actualité
du Luxembourg et de la Grande Région.

lesfrontaliers.lu diegrenzgaenger.lu



Sur les pas d'Edvard Munch en Norvège

Voici venir l'été, synonyme, pour un grand nombre de citoyens actifs, de vacances sous le signe du farniente ou du voyage, de la plage ou de la montagne mais aussi, de plus en plus souvent depuis la survenue de périodes caniculaires, de la fraîcheur. Pour fuir la chaleur autant que l'afflux touristique des « destinations soleil », certains peuvent légitimement être tentés de mettre le cap sur les îles Féroé plutôt que sur les îles grecques, la mer Baltique plutôt que la Méditerranée, la Scandinavie ou l'Écosse plutôt que l'Espagne... promesses de températures agréables, de tranquillité et d'expériences singulières.

L'été est ainsi la meilleure saison pour partir à la découverte de la Norvège. Les maximales dépassent rarement 23° C et il est possible de découvrir les paysages scandinaves sous le soleil de minuit. Pour l'amateur d'art, en outre, sa capitale Oslo, cernée de fjords, offre aussi la possibilité de réaliser de nombreuses visites culturelles comme celle que propose le tout nouveau musée Munch. Ouvert depuis le 22 octobre 2021, il possède la plus grande collection au monde d'œuvres d'Edvard Munch léguée à la ville d'Oslo par décision testamentaire de l'artiste : 1.100 peintures, 3.000 dessins et 18.000 gravures. L'institution a pris ses nouveaux quartiers à Bjørvika, une zone urbaine requalifiée dès les années 2000. Non loin du musée ont été érigés d'autres bâtiments à l'architecture remarquable telles que l'Oslo Opera House, conçu par Snøhetta, et la Deichmanske bibliotek, réalisée selon les plans de Lund Hagem Architect et Atelier Oslo. Le nouveau musée, très spacieux, s'étendant sur 26.300 m², dessiné par le cabinet d'architectes espagnol Herreros, est très différent du bâtiment obsolète de 1963 excentré dans l'est de la ville qui, mal sécurisé, avait fait l'objet de cambriolages.

Un nouveau musée à l'image de l'artiste

Situé sur les bords du fjord traversant la capitale norvégienne, le monument métamorphose la ville. La construction n'a pas manqué de déconcerter et d'être critiquée. Elle n'en est pas moins fascinante, se présentant comme une masse de béton s'élevant à 60 mètres au-dessus du sol par l'intermédiaire d'une tour inclinée à 45 degrés, dans une ville où aucun bâtiment ne dépasse les 15 mètres de haut. Ses façades, recouvertes d'aluminium

recyclé perforé et translucide aux tons blancs, bleus et gris changent d'aspect au fil de la journée et des saisons, en reflétant les variations de lumière dans l'eau et à contre-ciel. À l'intérieur, dans les 13 étages où sont réparties 11 galeries d'exposition, les architectes ont imaginé des espaces adaptés aux différentes œuvres des expositions permanentes ou temporaires. Au troisième étage, un restaurant et une terrasse extérieure offrent aux visiteurs des vues panoramiques sur le paysage et sur la ville.

L'ensemble paraît un écrin particulièrement adapté à une œuvre aussi originale et tourmentée que celle d'Edvard Munch, l'un des peintres les plus importants du Modernisme. Ses expérimentations picturales, graphiques et photographiques autant que sculpturales et cinématographiques lui ont valu d'acquérir un statut exceptionnel dans l'histoire de l'art norvégienne aussi bien qu'internationale.

Angoissé et torturé

L'artiste est né à Løten en 1863 aux environs d'Oslo. Fréquemment malade dans son enfance, de nature chétive et anxieuse, Edvard fréquente l'école irrégulièrement et passe de longues périodes à la maison s'occupant à dessiner ce qui l'entoure : animaux, personnes, vues et bâtiments de proximité, dans le quartier Grünerløkka de Kristiania (ancien nom de la capitale Oslo). Quand la mère de Munch, Laura, meurt de la tuberculose alors qu'il n'a que cinq ans, sa tante Karen Bjølstad s'installe dans



Edvard Munch, autoportrait, 1930.

le foyer pour s'occuper du petit garçon et de ses quatre frères et sœurs. Contrairement au père d'Edvard, médecin militaire, Karen, elle-même peintre, encourage le talent artistique de son neveu. En 1880, celui-ci commence à suivre des cours à l'École royale d'art de Kristiania.

À 17 ans, Munch écrit dans son journal : « Je prends maintenant la décision de devenir peintre. » Il renonce à une carrière d'ingénieur et loue un atelier à Kristiania avec six de ses amis. Sa rencontre avec Christian Krohg sera décisive car le peintre devient son mentor. Il aide le jeune homme à trouver sa voie. Edvard Munch expose, en 1886, la première version de *L'Enfant malade*, visiblement influencé par les drames qu'il a vécus dans sa jeunesse, sa sœur Sofie ayant succombé elle aussi à la tuberculose alors que le jeune garçon était âgé de 14 ans. Après avoir obtenu une bourse, il voyage à Berlin et à Paris, et découvre les œuvres de Paul Gauguin et de Vincent van Gogh qui le marquent durablement. À partir de 1890, dans ses tableaux dominent les grandes lignes courbes et les zones de couleurs homogènes, une simplification et une stylisation utilisée par les synthétistes français. À cette époque, il réalise les premières esquisses de son œuvre la plus connue, *Le Cri*.

Munch a réalisé cinq versions de ce thème illustrant l'angoisse. Inspiré par une vision de l'artiste alors qu'il se promenait avec des amis, le peintre représente un être au visage émacié et jaune qui hurle de terreur en se couvrant les oreilles. « Je me promenais sur un sentier avec deux amis, écrit-il dans son journal, – le soleil se couchait – tout d'un coup le ciel devint rouge sang. Je m'arrêtai, fatigué, et m'appuyai sur une clôture – il y avait du sang et des langues de feu au-dessus du fjord bleu-noir de la ville – mes amis continuèrent, et j'y



restai, tremblant d'anxiété – je sentais un cri infini qui passait à travers l'univers et qui déchirait la nature ». Le personnage central du tableau semble à la fois le protagoniste et la victime anonyme d'une scène d'épouvante. Le ciel couleur de braise incandescente aurait été inspiré, selon certains critiques, par la survenue d'un phénomène scientifique bien réel qui aurait eu des répercussions jusqu'au nord de l'Europe : les cendres déversées dans l'atmosphère par l'irruption d'un volcan indonésien. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'Edvard Munch a peint *Le Cri* en 1893, mais la silhouette squelettique au visage cadavérique percé d'une bouche en ovale n'en finit pas de fasciner le public du monde entier. Cette toile est un jalon dans l'histoire de l'art moderne. Elle serait « la seconde œuvre la plus connue de l'histoire de l'art » après *La Joconde*. Maintes fois réinterprétée et détournée, elle possède même son propre emoji ! 🤪

De retour en Norvège, Munch fréquente la bohème et les milieux anarchistes. Son caractère torturé le pousse à explorer des thèmes existentiels, complexes et morbides. Souffrant de crises hallucinatoires et de jalousie excessive, Munch devient le peintre des émotions comme celui des démons intérieurs. Ses thèmes explorent les recoins les plus sombres de la psyché humaine, débusquant les angoisses, les peurs, les souffrances. Ses toiles ne manquent pas de susciter, de nos jours comme par le passé, les questionnements du public parfois désarmé par la sourde tension psychologique qui en émane. Munch n'a jamais caché ses intentions : « *Je ne peindrai plus de scènes d'intérieur, où l'on voit l'homme lisant et la femme tricotent. Je peindrai des êtres vivants, qui respirent et qui ont des émotions, et qui souffrent et qui aiment.* »

Le scandale qui entoure ses toiles ne l'empêche pas d'acquérir une grande notoriété, en particulier en Allemagne. Entre Berlin et Paris, Munch développe aussi des talents de graveur et de lithographe. La mort et la maladie, cependant, continuent

Le nouveau musée Munch, ouvert depuis le 22 octobre 2021, possède la plus grande collection au monde d'œuvres d'Edvard Munch léguée à la ville d'Oslo par décision testamentaire de l'artiste : 1.100 peintures, 3.000 dessins et 18.000 gravures.

de le poursuivre : il perd un frère en 1895 et l'une de ses sœurs entre en hôpital psychiatrique. Quant à ses amours, elles sont, comme l'ensemble de sa vie, turbulentes, ponctuées de coups de foudre et de ruptures. Il vit notamment une histoire passionnelle et violente avec une femme de la haute société, Tulla Larsen. Plusieurs des œuvres de Munch ont été inspirées par les femmes de sa vie comme *La Danse de la vie* (1899-1900) et *Tête-à-tête* (1905). Tirailé entre sa passion pour les femmes et la peur d'être rejeté, il ne se maria jamais.

Une Norvège omniprésente

Son œuvre ne connaît véritablement le succès dans les pays nordiques qu'à partir de 1909, grâce à la grande exposition rétrospective organisée par son ami Jappe Nilssen et par Jens Thiis, directeur de la galerie nationale d'Oslo. Le peintre, absent, est alors convalescent dans une clinique privée de Copenhague, où, quelques mois plus tôt, il est entré en pleine dépression nerveuse, victime de graves troubles physiques et nerveux du comportement. Pendant la Grande Guerre, Munch revient se fixer non loin d'Oslo. Il achète, en 1916, une propriété à Skøyen, qui devient sa résidence et son



Le Cri. L'œuvre existe en 5 versions (2 peintures, 1 pastel, 1 au crayon et 1 lithographie) réalisées entre 1893 et 1917. Symbolisant l'homme moderne emporté par une crise d'angoisse existentielle, elle est considérée comme l'œuvre la plus importante de l'artiste.



La Danse de la vie, 1899-1900.

atelier. Dans cet environnement, Munch se consacre à la peinture de paysages. Tout au long de sa carrière, il n'a d'ailleurs jamais cessé de puiser son inspiration dans les sites magnifiques qui l'entouraient. Écho ou contrepoint de ses paysages intérieurs tourmentés, la nature norvégienne est omniprésente dans ses tableaux. On peut reconnaître dans ses toiles les endroits où il a habité ou séjourné, des décors idylliques de la côte d'Åsgårdstrand et de Kragerø à la trépidante rue Karl Johans gate d'Oslo. En 1927, il s'essaye à de petites séquences cinématographiques. Les dernières années de sa vie sont assombries par des problèmes de santé, dont des troubles de la vision. Enfin, considéré comme un artiste dégénéré par les nazis qui ont envahi la Norvège, il meurt en 1944 non sans avoir pris soin de léguer son œuvre à la ville d'Oslo.

Après sa déambulation dans le musée Munch, le visiteur, fort d'une expérience originale, poursuivra son voyage en jetant peut-être sur ce qui l'entoure un regard enrichi par l'imaginaire d'un artiste dont l'intention avouée était de transférer l'intériorité humaine sur la toile, réalisant la fusion des paysages intérieurs et extérieurs.

Dépaysement garanti dans les jours sans fin de l'été norvégien ! ☑

Danièle Henky

Maître de conférences
en Littérature contemporaine

Université de Strasbourg

Photos-Munchmuseet

<https://shop.munchmuseet.no/utstillinger-munch>

Toyota Corolla : 27 ans et toujours aussi fringante

Voiture la plus vendue au monde avec plus de 50 millions d'exemplaires, la Toyota Corolla revient une nouvelle fois dans la course. Équipée du nouveau système hybride auto-rechargeable de 5^e génération, elle affiche plus de puissance, de plaisir de conduire et d'efficacité énergétique.

En 27 ans d'histoire, la Toyota Corolla a connu un succès populaire que beaucoup d'autres modèles lui envient. En 2023, elle se présente au public dans sa 12^e version améliorée grâce à une nouvelle motorisation, de nouveaux éléments esthétiques et une technologie embarquée toujours plus connectée. La 5^e génération de la technologie full hybride auto-rechargeable de Toyota, leader et précurseur dans le domaine, est au cœur de la nouvelle Corolla. La promesse : une consommation et une empreinte carbone réduites, ainsi qu'un meilleur agrément de conduite.

Au niveau de son look, cette nouvelle Toyota Corolla n'a pas pour ambition de changer les codes. Seulement quelques détails ont été retravaillés par les designers. Le motif de la calandre change de forme, tout comme le dessin des feux, à l'avant comme à l'arrière. Pour différencier les niveaux de finition, le constructeur joue surtout sur la taille des jantes, qui varient de 16 à 18 pouces selon les versions et sont soit en acier, soit en alliage de différents métaux. Sachez que chez Toyota, il n'y a qu'un seul intérieur disponible par finition. Néanmoins, l'ambiance lumineuse peut être personnalisée avec plusieurs couleurs au choix.

À l'intérieur de notre version Collection, le constructeur japonais a particulièrement pris soin du confort des occupants. À l'avant, le tableau de bord, les contre-portes et le volant sont largement garnis de cuir de bonne qualité. Les sièges sport sont aussi en cuir, mixé avec du tissu et des surpiquûres en alcantara. Un écran de 10,5 pouces et un compteur numérique de 12,3 pouces avec un affichage tête haute sur le pare-brise transmettent toutes les infos nécessaires au conducteur.

Ce dernier dispose de 3 modes d'affichage associés aux 3 modes de conduite : sport, éco et normal. L'écran est fluide et ergonomique, sans proposer une pléthore d'options non essentielles. Cette Toyota Corolla est équipée du Toyota Smart Connect. Elle est compatible avec l'application MyT by Toyota qui permet

d'utiliser son téléphone comme une clé et de retrouver toutes les informations du véhicule sur celui-ci. Pour le coffre, le volume annoncé est de 361 litres, ce qui reste relativement correct, sans être extraordinaire. La banquette arrière est rabattable en 60/40 pour augmenter le volume.



Poids réduit, performance en hausse

Au cours de ces dernières années, les ingénieurs Toyota ont travaillé dur pour mettre au point une nouvelle technologie de motorisation hybride de 5^e génération, plus puissante et moins polluante. Pour sa berline, aussi disponible en version break, la marque propose deux motorisations, d'une puissance totale de 140 ou de 196 ch. Il s'agit toujours d'un premier moteur thermique 4 cylindres en ligne accompagné d'un moteur électrique. Là où le constructeur a fait le plus de progrès, c'est sur le poids de ses batteries. Sur certaines versions de la Corolla, celles-ci peuvent perdre jusqu'à 18 kilos.

Toyota s'est également efforcée d'offrir une meilleure expérience au conducteur, principalement en établissant une relation plus étroite entre l'utilisation de l'accélérateur et la réponse moteur. Dans la nouvelle Toyota Corolla, les performances sont constantes, prévisibles et faciles à contrôler. Autant de qualités qui rendent la conduite plus sereine.

Le conducteur le remarquera notamment dans des situations familières, telles que les embouteillages ou les zones urbaines où il y a des changements fréquents de limitation de vitesse. L'accélération en montée ou en descente est également plus naturelle et mieux adaptée au régime moteur, tandis que le système hybride fonctionne sur autoroute à bas régime,



En 2023, la Toyota Corolla se présente au public dans sa 12^e version améliorée grâce à une nouvelle motorisation, de nouveaux éléments esthétiques et une technologie embarquée toujours plus connectée.

ce qui lui confère une conduite plus silencieuse et plus relaxante.

Autre avancée technologique : la nouvelle Toyota Corolla peut contrôler la recharge et la décharge de la batterie en fonction de la situation, en recueillant des données au fur et à mesure de la conduite. Le système enregistre et stocke diverses informations sur des points lors de trajets réguliers où le conducteur décélère toujours. Au fur et à mesure que la voiture s'approche de ce point, il recommande au conducteur de lâcher l'accélérateur puis d'intensifier le frein moteur afin de maximiser la récupération d'énergie.

Idéale pour la ville

Le contrôle prédictif de l'état de charge prend en compte les portions de descente et les éventuels embouteillages sur un itinéraire à l'aide du système de navigation. Cela permet une gestion plus efficace de la charge de la batterie, par exemple en optimisant l'utilisation de la charge avant une longue descente où



davantage d'énergie peut être capturée. Grâce à l'information trafic en temps réel, le système peut également aider à maintenir un certain niveau de charge de la batterie avant d'atteindre n'importe quel encombrement. Cela réduit la nécessité de démarrer le moteur pour recharger la batterie lorsque le véhicule est coincé dans les embouteillages.

Derrière le volant de la Toyota Corolla, nous sommes très bien installés, grâce au siège « sport » qui maintient notamment bien le corps dans les virages. Une fois démarré, le moteur fait certes un peu de bruit au moment des accélérations, mais il est très vite étouffé. La voiture suit avec

précision les mouvements du pied sur la pédale. Grâce à son hybridation, la Toyota Corolla est parfaite pour la ville. Elle est aussi très efficace sur autoroute. La berline reste néanmoins sage, mais pour les plus nerveux d'entre vous, il existe la version GR Sport équipée du moteur de 196 ch. Du point de vue de la consommation, nous avons pu relever 5,6 litres aux 100 km sur autoroute et en ville, en jonglant entre les différents modes de conduite. C'est plus que les 5 litres aux 100 km annoncés, mais c'est déjà une belle performance. Ainsi, à l'instar de ses grandes sœurs, cette nouvelle génération de Toyota Corolla montre encore une fois tout le savoir-faire du constructeur spécialiste de la motorisation hybride, et à tout pour réussir. Le prix de départ de cette nouvelle Corolla est fixé à 30.870 EUR au Luxembourg. ✓

Michaël Peiffer
Photos-Toyota

Au niveau de son look, la nouvelle Toyota Corolla n'a pas pour ambition de changer les codes. Seulement quelques détails ont été retravaillés par les designers. Le motif de la calandre change de forme, tout comme le dessin des feux, à l'avant comme à l'arrière.



NEWS

MASERATI SE MET À L'ÉLECTRIQUE



Photo-Maserati

Le premier SUV entièrement électrique de **Maserati**, le **Grecale Folgore**, a été présenté au récent salon de Shanghai.

Un nouveau départ pour la marque de luxe italienne, dont la stratégie future est de produire des versions électriques de tous ses modèles d'ici 2025 et des véhicules entièrement électriques d'ici 2030. Un plan ambitieux pour cette marque dont le succès repose toujours sur son caractère typiquement italien, sa capacité à créer des émotions et à innover avec des produits exclusifs.

POLESTAR 4, LE 2^E SUV DE LA MARQUE



Photo-Polestar

Voici la **Polestar 4**, un coupé SUV électrique qui vient se positionner entre la Polestar 2 et la Polestar 3 en termes de taille et de prix. La Polestar 4 est la voiture de série la plus rapide jamais développée par la marque à ce jour. Le sprint de 0 à 100 km/h peut être réalisé en seulement 3,8 secondes et la puissance maximale est de 544 ch.

Le modèle sera disponible en plusieurs versions avec des moteurs simples ou doubles. D'abord disponible en Chine, il devrait être lancé en Europe pour le début de l'année 2024. Prix indicatif de lancement : 60.000 EUR.

NOUVELLE OPEL ASTRA SPORTS TOURER GSe



Photo-Opel

Puissante, dynamique et électrifiée sont les trois vertus de la gamme de véhicules du label **Opel GSe**. Après le Grandland GSe et l'Astra GSe, la nouvelle **Opel Astra Sports Tourer GSe** est désormais disponible à la commande.

La puissance du moteur et le châssis unique constituent la base de l'expérience de conduite spécifique à la GSe. Le break haut de gamme passe de 0 à 100 km/h en 7,6 secondes et atteint une vitesse maximale de 235 km/h (135 km/h en mode purement électrique). La batterie lithium-ion de 12,4 kWh lui permet de parcourir jusqu'à 63 km sans émission.

PEUGEOT E-308 FIRST EDITION



Photo-Peugeot

La nouvelle **Peugeot 308** équipée de ses motorisations hybride et thermique est sur le podium des ventes dans le segment C Berline en Belgique et au Luxembourg.

Elle est désormais disponible via la commande en ligne dans une version spécifique de lancement en motorisation 100 % électrique : la nouvelle **Peugeot E-308 First Edition**. Elle sera animée par une toute nouvelle motorisation électrique, développant 115 kW (156 ch) et offrant, selon le niveau d'équipement, une autonomie pouvant aller jusqu'à 411 km (cycle mixte WLTP).

Cacio & Pepe

Une savoureuse portion d'Italie

Caché à l'ombre des stations-service bien connues de Martelange, le restaurant Cacio & Pepe révèle toutes les saveurs de l'Italie, avec beaucoup de justesse et de savoir-faire. Une adresse à tester de toute urgence.

Passer la porte du restaurant Cacio & Pepe, c'est s'aventurer dans un voyage gustatif sous le ciel radieux de l'Italie. La carte invite à elle seule au dépaysement, sur les rives de la Méditerranée, passant du Piémont jusqu'aux coins les plus reculés de la région des Pouilles.

Chaque midi, le chef vous propose son lunch avec entrée et plat au prix de 35 EUR. Lors de notre visite, nous avons ainsi pu déguster un *Tartare de thon rouge et guacamole* tout en fraîcheur suivi d'un *Risotto Acquerello mantecato aux herbes, crème de bufala et cuisses de grenouilles glacées au vin Nebbiolo*. Un délice !

Mais aussi...

La plat signature du restaurant, les *Spaghettone « Cacio E Pepe »*, ne compte que trois ingrédients : des spaghetti, de la crème de pecorino et la saveur du poivre sans le piquant. À la demande, vous pourrez l'agrémenter de guanciale. Une recette aussi simple que savoureuse.

À la carte, vous trouverez quelques entrées alléchantes, des plats de pâtes originaux ainsi que des viandes et poissons.



Photo-Cacio & Pepe

Plusieurs menus sont également à découvrir dont *La Découverte*, en 3 services à 45 EUR, *La Tendence Veggie*, en 3 services à 39 EUR, *L'Italie tout en saveurs*, un menu en 6 services au prix de 105 EUR ou, pour les amateurs de pâtes, la dégustation de *Primi* en 4 services à 75 EUR.

Toutes les assiettes sont dressées avec soin par le chef que l'on voit à l'œuvre derrière ses fourneaux depuis la salle. Le service est attentionné et efficace. N'hésitez pas à réserver si vous souhaitez vous embarquer pour un lunch ou une



Photo-Cacio & Pepe

dégustation plus longue. Tout comme les menus, la carte des vins est une invitation au voyage avec d'excellents crus, au verre ou à la bouteille. Pour les beaux jours, une petite terrasse est installée devant l'établissement. Certes, la vue n'est pas le premier atout de cette adresse, qui compense largement par celle qu'offre ses assiettes, tout en couleurs et saveurs. ☑

Michaël Peiffer

7, rue des Tilleuls
L-8832 Rombach-Martelange
Tél : (352) 26 61 50 28
Ouvert de 12h à 14h et de 18h30 à 21h30.
Fermé le mercredi et jeudi.



Photo-Talk2u



Photo-Talk2u

ANNAYAKE

TATOUAGES OLFACTIFS



ANNAYAKE a créé 2 parfums à l'emblème de l'animal le plus mythique du bestiaire japonais : le dragon, qui est également un symbole tatoué très répandu au Japon pour illustrer la force de vie. Dans **MOOD FOR TATTOO WOMAN**, mandarine et bergamote fument tandis que presque simultanément les nuances florales-fruitées de fleurs de pêcher et de pommier apportent un éclat sucré et frais. L'audace de **MOOD FOR TATTOO MAN** est d'associer des senteurs presque antagonistes pour créer une harmonie à la fois verte, fruitée et boisée.

UNE PEAU MIEUX PROTÉGÉE

HANAMI By ANNAYAKE est une nouvelle ligne de soins à l'extrait de feuilles de cerisier, fondée sur les principes exigeants des formules minimalistes, qui apporte protection et lumière aux peaux fatiguées, stressées et malmenées par la vie urbaine. La gamme se compose d'un *Soin lumière haute défense*, d'un *Fluide concentré haute défense peaux asphyxiées* et d'un *Fluide concentré haute défense peaux assoiffées*.



Chanel

DÉLICES PASTEL

La collection **Brightening** se décline en une gamme de couleurs à la fois tendres et pétillantes. Le teint prend des allures de *tie & dye* aux accents fuchsia avec *Fantaisie de Chanel* pour un rendu lumineux et frais. 2 *Baumes Essentiels* viennent ajouter une touche de lumière légèrement colorée sur les joues. Avec *Les 4 Ombres Délices*, les yeux jouent les contrastes et le *Stylo Yeux Waterproof Cassis* structure subtilement le regard. Les lèvres se parent de teintes douces dans les gammes *Rouge Coco Baume* (rose tendre, mauve brun et blanc transparent nacré) et *Rouge Allure Ink* (bois de rose légèrement bruni et bois de rouge frais).



Photos-Chanel



Photo-Chanel

LE DÉTAIL QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

En proposant une réécriture de son nuancier **Le Vernis** en 24 nuances, dont 17 inédites, **Chanel** met la couleur à l'honneur de toutes les envies.

FORMATS DE POCHE

La collection **LES BEIGES L'été** sont les complices d'une mine fraîche, lumineuse, à tout moment et en toutes circonstances, grâce à leur format nomade. Idéal pour l'été !



Photo-Chanel

Estée Lauder

ADIEU À LA PEAU TERNE

La nouvelle collection **Nutritious** renferme des formules hautement performantes conçues pour les peaux normales, grasses ou mixtes. La collection se compose de 4 produits : une mousse nettoyante 2-en-1, 2 lotions et 1 masque.



Aveda

ROUTINE DE NUIT POUR CHEVEUX

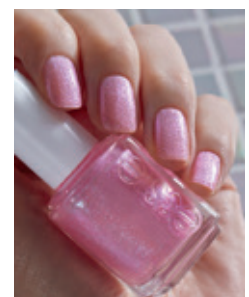
Le **Sérum de nuit revitalisant** est inspiré des sérums de nuit pour le visage. Sa formule légère à base de nutriments offre une hydratation de 8 h. Au matin, les cheveux sont nourris et plus faciles à coiffer.



essie

L'ÉTÉ AU BOUT DES ONGLES

Les tons sont ludiques. L'été étant la saison idéale pour vernir vos ongles, mains et pieds, de couleurs lumineuses, pastel, pailletées... amusez-vous !



Dior

LE REGARD FAIT SON SHOW

La nouvelle collection **Diorshow** réinvente les essentiels pour les yeux : fards à paupières, crayons pour les yeux et les sourcils, et mascara, avec de nombreux détails couture et des formats rechargeables.



TUBES DE L'ÉTÉ PARFUMÉS

Miss Dior propose un rituel douche/bain généreusement infusé d'eau de rose centifolia. L'**Huile-en-mousse pour la douche** se transforme au contact de l'eau en une mousse soyeuse. Le **Lait granité pour la douche à la rose** pour un gommage corps léger laisse la peau souple et hydratée. Enfin, la peau s'illumine avec la **Gelée sorbet scintillante pour le corps à la rose** pour un subtil voile hydratant nacré.

Le nouveau savon solide **Miss Dior**, avec son irrésistible couleur rose translucide, procure une mousse douce, parfumée des notes fleuries de **Miss Dior** et infusée d'eau de rose centifolia.



AUX COULEURS DE LA RIVIERA



Cet été, **Dior Forever Natural Bronze** repense l'art d'obtenir un effet bonne mine au naturel et se décline en 6 nuances. Les palettes **5 Couleurs Couture** combinent des tonalités d'été avec des tons plus intenses. Le **Baume Rouge Dior** habille le sourire d'un voile rose satiné et l'huile à lèvres **Dior Addict Lip Glow Oil** rehausse durablement la couleur naturelle des lèvres. **Dior Vernis** fait écho aux couleurs des vacances avec un blanc opalin (Jasmin) et un bronze infusé de soleil (Solar Bronze).



SECRETS DE COULISSES

Dior revisite l'emblématique **Dior Backstage Face & Body Foundation** avec une nouvelle formule composée à 94 % d'ingrédients d'origine naturelle, qui résiste à toutes les conditions (eau, chaleur...). Le blush **Rosy Glow** se décline également dans une nouvelle formule et dans 4 nouveaux coloris.



EFFET PANSEMENT

Grâce à sa formulation et à ses actifs, **Le Baume** répare la barrière cutanée, hydrate et nourrit visage, lèvres, mains et corps. Son format nomade vous permet de l'emporter où que vous alliez.

Kilian Paris

NOUVELLES VARIATIONS

Pour la belle saison, **Kilian Paris** propose une nouvelle déclinaison de **Good girl gone Bad – Eau Fraîche** en y ajoutant une touche estivale.



Lancôme

UN FINI MAT NATUREL LONGUE TENUE

Le nouveau **Teint Idole Ultra Wear** élève la catégorie « longue tenue » à un niveau supérieur grâce au développement d'une texture extrêmement fine, aérienne et très légère, et se décline dans une large palette de couleurs.



Nuud

UN CHOIX DE DÉODORANTS GREEN

Nuud est une nouvelle génération de déodorants entièrement naturels. Chaque tube contient 15 ml, soit environ 7 semaines de fraîcheur. Il suffit d'en appliquer l'équivalent d'un petit pois par aisselle. En exclusivité dans les parfumeries April et sur www.april-beauty.lu.

Pour ce numéro de l'été, nous avons sélectionné un document professionnel très pertinent, des romans policiers palpitants, des histoires pleines d'espoir, deux hommages au sport automobile et au cyclisme, des contes, et une belle découverte en Bretagne.

Michel Nivoix

Concret

De nombreuses entreprises doivent s'adapter à des changements brutaux et, donc, se réorganiser. Mais il importe de ne pas tomber dans le piège d'une transformation sans redéfinition de la dynamique de coopération du système, faute de quoi l'organisation risque de reproduire les mêmes erreurs.

Les auteurs de cet ouvrage sont tous trois des spécialistes reconnus du développement des organisations. Ils détaillent ici les quatre phases qui doivent présider à toute réorganisation et les étapes propres à chacune, ces dernières étant présentées de façon synoptique. Des fiches-outils complètent les informations très concrètes de ce livre fort bien conçu.

Guide du design organisationnel
de David Gateau, Daniel Baroin et Geoffrey Carpentier
Pearson (224 pages – 39,90 EUR)



Centenaire

Les 24 Heures du Mans, première épreuve d'endurance de l'histoire, célèbrent cette année leur centenaire. Elles sont l'un des trois grands événements mondiaux de la course automobile avec le Grand Prix de Formule 1 de Monaco et les 500 miles d'Indianapolis.

Pour célébrer cet anniversaire, les Éditions Ouest-France viennent de publier un ouvrage dans lequel on retrouve cent histoires passionnantes, les bolides mythiques, les pilotes légendaires qui s'y sont illustrés, des anecdotes, la tragédie de 1955, et les à-côtés. Un beau livre particulièrement documenté et remarquablement illustré que tous les amateurs de sport automobile apprécieront sans modération.

24 Heures du Mans
1923-2023 : un siècle de passion !
de Dominique et Antoine Pascal et Jean-François Krause
Editions Ouest-France (125 pages – 19,90 EUR)



Talent

Auteur d'une vingtaine de romans, d'autant de livres de contes et de nouvelles, et d'un peu plus encore d'œuvres diverses, Henri Gougaud s'est vu décerner quelques prix dont le Goncourt de la Nouvelle. Il a enregistré une quinzaine de disques (chansons, textes et contes), a été aussi le parolier de chansons pour Juliette Gréco, Jean Ferrat et Marc Ogeret, et a été producteur à la radio.

Son dernier opus permet d'apprécier quatre-vingts contes qui combleront tout un chacun, tant il est vrai que l'être humain aime qu'on lui raconte des histoires, de sa plus tendre enfance et tout au long de sa vie, qu'il s'agisse de contes, de pièces de théâtre, de films ou d'écrits. Quel talent !

Contes impatientes d'être vécus
d'Henri Gougaud
Albin Michel (263 pages – 21,90 EUR)



Dépaysant

« Ancien connard » : c'est ainsi que se définit Jeff, personnage haut en couleurs qui vit sur un bateau avec sa copine, victime d'une sorte de paralysie faciale, et claudicante. Accordéoniste à ses heures, il évolue entre une résidence de création artistique, des circassiens, des musiciens, et les comptoirs de bars un peu pourris. En fait, c'est un flâneur professionnel.

Mais Jeff est malgré tout un homme attachant qui nous emmène dans des lieux parfois improbables et nous fait partager ses rencontres : musicos, patrons de bars et artistes de rue. On découvre aussi sa famille, soudée... contre lui, ses faux pas et ses fulgurances. Un roman dépaysant et bien écrit.

Desperado sur le rivage
de Claude Bathany
Métaillé (246 pages – 19 EUR)



Espoir

À Troyes et dans les environs, Juliette fait des ménages. Elle vit seule dans une petite maison près de la forêt d'Orient, à quelques encablures de là. Mais elle n'a pas le profil d'une femme de ménage, même si elle aime son travail et ses clients, qu'elle intrigue.

Auparavant, elle avait un métier rémunérateur, un bel appartement, et sa vie était faite de mondanités. Juliette a choisi cette nouvelle existence, qui lui convient, pour expier d'être responsable d'un drame terrible. Mais un jour, elle rencontre Hugo, homme sombre, mélancolique, au cœur brisé, qui vit et travaille dans les bois. Naît alors entre ces deux êtres meurtris une complicité peut-être porteuse d'espoir.

Mystérieuse Juliette
de Lyliane Mosca
Presses de la Cité (330 pages – 21 EUR)



Périlleuse enquête

Un accident inexplicable en opération a fait perdre à Marie Beauchamps, capitaine de police à Lyon, l'homme qu'elle aimait, la confiance en son corps irrémédiablement blessé et la foi dans son métier. À telle enseigne que, face à son incurie, sa hiérarchie lance une procédure de révocation. Son supérieur lui confie cependant une ultime affaire : le corps tronqué d'une femme a été retrouvé dans une valise à Villeurbanne.

Marie est décidée à bâcler l'enquête mais se retrouve encombrée de deux témoins qu'elle doit protéger. Et la voilà entraînée dans une chasse à l'homme, des terrains vagues de la banlieue aux salons feutrés des beaux quartiers de Lyon. Une enquête périlleuse.

La vérité qu'elle mérite
de Sophie Muffat-Méridol
Calmann-Lévy (263 pages – 18,90 EUR)



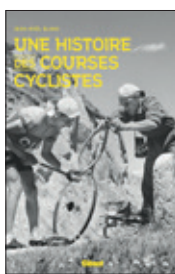
Panorama

La première course cycliste avait conduit cent participants de l'avenue d'Antin, à Paris, à Versailles. C'était en... 1867 ! Trois ans plus tard, deux cent soixante-dix courses avaient été organisées en France. Depuis, de multiples classiques ont été disputées, en tête desquelles le Tour de France, épreuve mondialement suivie à la télévision.

Dans ce livre, Jean-Noël Blanc propose un excellent panorama du cyclisme. Forçats de la route, grimpeurs, rouleurs, sprinters, simples équipiers, heures de gloire, drames, beaux gestes, tricheries, évolutions techniques, décors somptueux : tout y est écrit dans une langue savoureuse que l'on apprécie.

Une histoire des courses cyclistes de Jean-Noël Blanc

Glénat (168 pages – 25,95 EUR)



Charmant

Elisa, vingt-sept ans, a vécu un drame il y a deux ans : son mari est décédé d'un cancer foudroyant. Elle se retrouve seule avec ses deux enfants mais ne peut compter sur ses parents, trop modestes pour l'aider financièrement, ce que peut faire et fait Thomas, le frère du défunt. Elisa n'a donc pas à redouter le lendemain et peut élever ses enfants, s'occuper de son jardin, et surtout de ses fleurs, sa grande passion.

La seule chose qui lui manque, c'est l'amour. Thomas pourrait peut-être combler ce vide, mais tout n'est pas si simple car la mère des deux garçons ne voit pas cela d'un œil favorable. Janine Boissard nous charme une fois de plus.

Elle parlait aux fleurs de Janine Boissard

Fayard (336 pages – 20,90 EUR)



Scandaleux

Hanté par la mort de sa mère, de son épouse, et de terroristes qu'il a abattus, Melchor Marin a quitté la police pour devenir bibliothécaire dans un village de Catalogne. Son unique but est le bonheur de Cosette, sa fille. Ayant découvert l'intolérable vérité sur la disparition de sa mère, celle-ci part à Majorque avec une amie, adolescente comme elle.

Mais l'amie revient seule et Melchor décide de s'y rendre. Il découvre alors la villa d'un milliardaire suédois qui y organise des fêtes bien pourvues en « chair fraîche » pour la jet-set internationale et les notables de l'île. Javier Cercas dénonce dans ce roman les abus de pouvoir, la lâcheté, la violence à l'encontre des femmes et l'impunité.

Le château de Barbe Bleue de Javier Cercas

Actes Sud (347 pages – 23 EUR)



Destination vacances

Le Finistère, qui signifie « fin de la terre », en breton « Penn ar Bed » que l'on traduit par « bout du monde », est l'une des plus belles régions de France, à la fois singulière et plurielle, avec des côtes le long desquelles se déchaîne volontiers un océan capricieux et sublime.

Maisons qui défient le temps et les éléments, fortifications puissantes, phares bienveillants, ports pittoresques et authentiques, cairns, nécropoles mégalithiques donnent à ce département une identité forte marquée aussi par des édifices religieux omniprésents : cathédrales, églises, abbayes, monastères, somptueux calvaires. Une destination de vacances éblouissante.

Finistère

Penn ar Bed

de Christian Guerou (textes) et Hervé Ronné (photos)

Editions Ouest-France (189 pages – 25 EUR)



Suspense infernal

Après vingt-cinq ans de prison, Ava, qui doit porter désormais le prénom de Robin, est libre. Une minuscule maison prêtée par l'État, une aide financière minimale, le contrôle régulier d'une conseillère désabusée et d'un psychologue aigri, et l'impossibilité de quitter Bristol : telle est désormais sa vie.

Heureusement, son voisin, Bill, ancien SDF qui tente de se réinsérer et de se racheter auprès de sa fille, est là. Avec lui, elle oublie un peu les fantômes qui la hantent. Mais à cause d'une photo dans la presse régionale, quelqu'un, qui sait qui elle est, l'a retrouvée, la menace, la suit et réclame vengeance pour ses victimes. Un roman très noir, très intense... et très réussi.

Oiseau de proie de Lucy Banks

Belfond (316 pages – 22 EUR)



Nous vous recommandons aussi

Le château des secrets

La Ballerine de l'ombre

de Marie-Bernadette Dupuy

Calmann-Lévy (465 pages – 23,90 EUR)

La Fille d'Omaha Beach

de Geneviève Senger

Presses de la Cité (375 pages – 21 EUR)

Les jours heureux ne s'oublent pas

de Gavin's Clemente Ruiz

Albin Michel (199 pages – 18,90 EUR)

Un exceptionnel enregistrement de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, deux formations de jazz de haut niveau, une anthologie du label Savoy et deux disques de chant choral dont un hommage à Walt Disney constituent le programme de notre sélection.

Michel Nivoix

Moment de grâce

La *Messa di gloria* est sans doute l'une des compositions les plus difficiles de Giacomo Puccini. Chef de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, Gustavo Gimeno n'a pourtant pas hésité à emmener ses musiciens dans cette aventure à laquelle participe également l'Orfeo Català, l'un des meilleurs ensembles vocaux d'Espagne que dirige Pablo Larraz.

L'enregistrement a été réalisé dans le grand auditorium de la Philharmonie de Luxembourg qui, acoustiquement, est l'une des salles de concert majeures d'Europe. Le ténor Charles Castronovo et le baryton Ludovic Tézier complètent cette distribution. Ce disque est un authentique moment de grâce.

Puccini

Messa di gloria & orchestral works

(Harmonia Mundi)



Ravisement

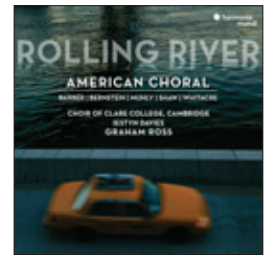
Les amateurs de chant choral sont comblés avec ce disque qui réunit des œuvres des XIX^e et XX^e siècles de Leonard Bernstein, Samuel Barber, James Erb, Jennifer Higdon, Herbert Howells, David Lang, Nico Muhly, Caroline Shaw et Eric Whitacre. Ces compositeurs de la jeune génération ont produit des œuvres très diverses et bien intéressantes.

Leur interprétation est signée ici par le Choeur du Clare College de Cambridge, fondé en 1866. Le chœur actuel, à voix mixtes, a été créé en 1972 par Peter Dennison. Fort d'une trentaine de choristes placés depuis 2010 sous la direction de Graham Ross, il incarne l'excellence du chant choral. Un pur ravissement.

Rolling river

American Choral

(Harmonia Mundi)



Homogénéité

Le trompettiste américain Ralph Alessi – qui a débuté sa carrière dans le classique avant de se tourner vers le jazz – vient de nous livrer ses plus récentes compositions sur un disque où il nous gratifie de sa sonorité unique. Pour cet opus, il a construit une nouvelle formation dans laquelle on trouve le pianiste allemand (compositeur lui aussi) Florian Weber, le contrebassiste suisse Bänz Oester, ancien musicien classique venu au jazz, et le batteur américain Gerry Hemingway (également compositeur).

Les musiciens, et plus particulièrement Florian Weber, démontrent une profonde empathie avec les compositions du leader. Une belle homogénéité.

Ralph Alessi Quartet

It's Always Now

(ECM)



Hommage

Né en 1901 et décédé en 1966, Walt Disney créa la Walt Disney Company en 1923. Il fut récompensé par vingt-deux Oscars et fut le créateur du premier parc à thèmes du monde. Pour célébrer le centenaire de sa Company, les King's Singers ont enregistré ce disque. On y retrouve des versions pour chœur à six voix des plus célèbres musiques des films de Walt Disney.

Cette formation vocale a été fondée en 1968 par des élèves du célèbre King's College de Cambridge et entièrement renouvelée à partir de 2010. Ces interprétations absolument magnifiques sont un très bel hommage à celui qui a fait rêver des millions d'enfants. Merci.

The King's Singers

When you wish upon a star

(Warner Classics)



Anthologie

En 1942, Herman Lubinsky fondait à Newark, dans la banlieue de New York, le label Savoy Records, qui allait contribuer à ouvrir la voie du Bop, genre musical du jazz qui émergeait. Savoy allait d'ailleurs devenir le label mythique du jazz.

Pour célébrer ses quatre-vingts ans, Craft Recordings, label créé en 2017 dans le giron du groupe Concord et spécialisé dans les rééditions de l'arrière-catalogue de ce dernier, vient de sortir un double CD dans lequel on retrouve des compositions de quatorze grands musiciens préfigurant le Modern Jazz. Une excellente anthologie qui doit figurer dans votre discothèque.

The birth of bop

(Savoy Records)



Cohésion

Pour cet enregistrement, Bo Gustav Stenson, pianiste suédois au riche parcours musical plus connu sous le nom de Bobo Stenson, travaille depuis longtemps avec son fidèle contrebassiste, suédois lui aussi, Anders Jormin, musicien très inspiré par les musiques traditionnelles de son pays. Il a remplacé ici à la batterie et aux percussions Jon Christensen, avec qui il collabore depuis de nombreuses années, par Jon Fällt, complice depuis 2008.

Jormin et Fällt apprécient le fait de ne jamais jouer deux fois la même chose. De plus, ils savent mettre en valeur l'infinie délicatesse du toucher de Stenson. Une cohésion totale et subtile.

Bobo Stenson Trio

Sphere

(ECM)





Luxembourg
Healthcare
AWARDS

**CALL FOR
APPLICATION**
LUXEMBOURG - 2023

awards.farvest.com

Advanced Healthcare Solutions Award

Patient Experience Award

Healthcare Facilities of the Year

Digital Transformation in Healthcare of the Year

Outstanding Contribution to the Healthcare
Sector

Healthcare Startup of the Year


Inspirational Healthcare Personality of the Year





THE NEW **i5**



 **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.** Informations environnementales : bmw.lu

16-21,2 KWH/100 KM* • 0 G/KM CO₂ (WLTP)

* données préliminaires.

100% Electric

Bilia-Emond Luxembourg
7, Rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
www.bilia-emondd.bmw.lu

Muzzolini
6, Rue Romain Fandel Zi Um Monkeler
L-4149 Esch-sur-Alzette
www.muzzolini.bmw.lu

Schmitz
21, Rue de la Gare
L-7535 Mersch
www.schmitz.bmw.lu

Schweig
6, Hauptstrooß
L-9806 Hosingen
www.schweig.bmw.lu